

Le Langage  
des  
Cérémonies de l'Église.

CONFÉRENCES DONNÉES AUX DAMES  
DANS LA  
CHAPELLE DU COUVENT DE MARIE RÉPARATRICE  
A ROME = 1903-1904

---

# Le Langage des Cérémonies de l'Église

La Messe – Les Sacrements.

PAR

Mgr. G. LAPERRINE D'HAUTPOUL

Protonotaire Apostolique.

ROME  
BELLACO & FERRARI  
Via S. Chiara, 40-41

PARIS  
VICTOR LECOFFRE  
Rue Bonaparte, 50

1904

TOUS DROITS RÉSERVÉS



2004/1416

CAE 050

-1

Rome 1904 - Imprimerie Forzani et C.

## AVANT-PROPOS

---

*L'Assistance aux divers Offices de l'Eglise n'est certainement pas de nos jours ce qu'elle devrait être : les amis du catholicisme le déplorent, ses ennemis s'en réjouissent, mais les uns et les autres s'accordent à le constater.*

*Les motifs en sont multiples, mais la plupart disparaîtraient devant une instruction religieuse plus soignée et plus complète.*

*C'est en effet vérité trop évidente ; le plus grand nombre n'a d'autre enseignement chrétien que celui reçu au catéchisme de première communion, mesuré, comme il convient, à l'âge des catéchisés ; d'autres ont pu être mieux instruits dans des Collèges, des Couvents, des Œuvres de persévérance catholiques, mais bien des fois ils ont été plus spécialement occupés*

*de questions morales plus pressantes à cette heure de leur vie, majora premunt; ou ils ont écouté comme écoutent les enfants, n'ont pas eu l'occasion ou le soin de raviver leurs souvenirs aux prônes de leur curé, et ont vite oublié ce qu'ils avaient appris dans leur jeunesse: toujours est-il que les Cérémonies liturgiques sont pour beaucoup, sinon pour presque tous, lettre close! Ils y assistent par obéissance ou par habitude, ils les goûtent seulement d'après la pompe qu'on y déploie, selon la beauté des chants qu'on y exécute, ou d'après les occasions que chacun peut avoir d'assister à d'autres spectacles plus ou moins brillants; et de là, trop souvent, une sécheresse d'âme qui nuit d'abord à la régularité, amène bientôt l'indifférence, la mauvaise tenue, puis, je ne sais quel mépris avant-coureur d'une complète abstention et enfin des critiques irrévérencieuses, sinon impies, toujours nuisibles au prochain.*

*En serait-il de même si les Rites de l'Eglise étaient mieux étudiés et plus complètement connus? Ce n'est pas vraisemblable: car alors dans la Maison de Dieu tout prendrait vie*

*pour chacun depuis les lignes architecturales de l'édifice, les pierres de l'autel et ses parures jusqu'aux vêtements des Ministres Sacrés, à leurs gestes, aux diverses attitudes de l'assistance et tout proclamerait la grandeur, les dogmes, les préceptes du Christ et de Son Œuvre principale, l'Eglise. Alors les défauts de l'expression s'atténueraient au moins en présence de la chose, du vœu ou du mystère exprimé; l'ennui serait inexcusable au milieu d'une si grande variété de principes et de sentiments plus beaux les uns que les autres, les passions mauvaises elles-mêmes seraient tenues en respect par la pensée partout et toujours vivante de Celui qui les condamne, et partant abstentions et irrévérences ne pourraient que diminuer.*

*De cette conviction du moins sont nées quelques Conférences sur le Langage des Cérémonies de l'Eglise; et l'accueil que ces instructions ont obtenu dans l'auditoire distingué, mais forcément restreint qui en a eu les primeurs, n'a fait que la confirmer. Pourquoi dès lors ne pas ouvrir un champ plus vaste au bien qu'ont pu faire ces simples leçons de choses?*

*Elles n'ont rien qui ne convienne à tous et que tous ne puissent facilement saisir ! De plus, introduites dans les foyers sous le couvert des Dames chrétiennes à qui elles se sont adressées tout d'abord, elles pourront plus aisément y prendre place parmi les ouvrages, appelés par nos pères livres de chevet parce qu'on les tient toujours sous la main, tant leurs conseils sont fréquemment utiles : et elles pourront ainsi aider chacun à raviver ses souvenirs et ceux de ses entours sur les fonctions religieuses auxquelles on doit assister et sur les sacrements que l'on doit recevoir, excellent moyen d'en augmenter les bénéfices spirituels.*

*C'est plus qu'il n'en faut pour légitimer ce volume, que d'autres du même genre pourront suivre bientôt si leur aîné les y invite et si Dieu le permet ! Mais pourquoi ne pas dire aussi l'opportunité de cette publication, au moment où le Souverain Pontife Pie X met un soin tout spécial à restaurer le Culte Catholique, en des jours où l'Eglise souffre dans plusieurs pays de l'instruction religieuse trop superficielle d'un grand nombre de ses membres, et à l'heure où les ressources de l'enseigne-*

*ment chrétien sont tellement diminuées que les parents vont être obligés d'être plus que jamais les catéchistes et les conférenciers de leurs enfants, s'ils veulent les conserver à la foi, partant au bonheur éternel et épargner à leur famille de grandes tristesses.*

*Puisse donc ce modeste travail ramener, conserver, attacher de plus en plus quelques âmes à l'Eglise! Puisse-t-il témoigner de l'empressement de son auteur à suivre les directions du Pontife Suprême! Puisse-t-il enfin concourir au bien de la famille et de la Société en leur fournissant un moyen de plus de guérir l'ignorance religieuse dont elles souffrent et de se préparer de meilleurs jours avec des générations plus chrétiennes!*

*Le Langage des Cérémonies de l'Eglise n'a pas d'autres ambitions: il se plaît à les confier à la Vierge aux pieds de qui il vint au jour dans la Ville Eternelle: sous Ses auspices l'aide du Ciel lui est assuré, car Marie trouve toujours accueil auprès de Dieu: invenisti enim gratiam apud Deum!*



# CONFÉRENCES

SUR

## LE LANGAGE DES CÉRÉMONIES DE L'ÉGLISE

---

### PREMIÈRE CONFÉRENCE

---

DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE

DE L'AUTEL, DU PRÊTRE,

DE L'ASSISTANCE.

Mesdames,

Saint François de Sales a dit: *Ce n'est pas par la multiplicité des choses que nous faisons que nous avançons en la perfection, mais par la ferveur avec laquelle nous les faisons:*<sup>1</sup> et du reste votre présence ici à cette heure révèle

<sup>1</sup> *Esprit de St. François de Sales, 6<sup>e</sup> l., ch. 4.*

suffisamment qu'en communion d'idées avec les saintes âmes qui habitent cette maison, vous participez déjà à leur amour empressé pour Celui qu'elles adorent sans cesse. Toutefois il n'est pas d'édifice, si bien construit soit-il, qui puisse longtemps défier l'intempérie des saisons s'il n'est de temps à autre remis en état; et de même il n'est pas de piété si accomplie, si éclairée, si fervente, si solide qui se maintienne toujours au point voulu, en dépit des attaques du dedans et du dehors, surtout dans certains milieux et à certaines époques, si elle ne se retrempe parfois dans les considérations où elle prit naissance; l'Eglise le reconnaît, témoins l'Avent et le Carême, établis par elle pour *redresser* en chacun *les sentiers du Seigneur*.<sup>1</sup> Aussi les Conférences que nous commençons aujourd'hui sous l'égide de Marie Réparatrice n'ont pas pour but de multiplier encore vos pratiques de dévotion, mais de procurer un plus parfait accomplissement de celles qui font la base essentielle de toute vie vraiment chrétienne.

<sup>1</sup> St. Luc, ch. III, v. 4.

Dans ce but, Mesdames, nous nous contenterons de mettre en relief les rites extérieurs dont l'Eglise accompagne les largesses du Christ afin d'en signaler davantage la nature et le prix.

La sainte Messe sera l'objet de nos premières études. Et comme, quand nous y venons, l'autel, le Prêtre, l'assistance frappent d'abord notre regard et sont en quelque sorte dans la pensée de l'Eglise un premier avant-propos de l'auguste mystère, nous nous arrêterons aujourd'hui à pénétrer leur symbolique langage. Puisse-t-il se fixer dans nos âmes au point de s'y faire toujours entendre dès notre entrée dans la Maison de Dieu pour assister au Saint Sacrifice! C'est toute l'ambition de ce premier entretien.

Est-il présomptueux de croire que les Religieuses Réparatrices, en ce moment aux pieds de Jésus-Hostie, lui en recommandent le succès? Faites vôtre leur requête, ô Vierge toute-puissante, et elle sera exaucée pour la plus grande gloire de votre divin Fils et le profit spirituel de tous les fidèles réunis dans votre Sanctuaire!

## I.

Et d'abord, Mesdames, la vue de l'autel peut suffire à nous remettre aussitôt en mémoire la scène qui va se renouveler en notre présence et la part personnelle qu'il nous incombe d'y prendre.

Qu'est en effet le Crucifix qui le domine sinon l'effigie de la victime du Calvaire dans l'acte même de son amour infini, et dès lors la représentation sensible de l'holocauste qui va s'accomplir de nouveau devant nous, bien que ni nos yeux ni nos autres sens ne puissent en rendre aucun témoignage?

Que sont ces flambeaux allumés si ce n'est une forme de notre vénération pour le sacrifice qui se prépare, soit que l'on considère la clarté dont ils l'entoureront, soit que dans cette cire qui se consume pendant les saints mystères apparaisse le symbole des sacrifices personnels que l'assistance offrira en même temps au Seigneur?

Mais cette double leçon, l'Autel ne laisse pas de nous la donner à lui tout seul, si peu que nous arrêtions sur lui la lumière des prescriptions et des enseignements de l'Eglise.

Celle-ci en effet le veut de pierre ou de marbre, n'y admettant le bois et les métaux précieux que pour le soutenir ou l'enchâsser. Cela sans doute afin d'en garantir la durée et d'en faciliter l'entretien, mais aussi parce que dans la table destinée à recevoir l'Oblation Eucharistique l'Eglise salue la figure du Christ que nous devons charger de nos offrandes sous peine de les voir rejeter par son Père et que pour ce motif les Saints Livres se plaisent à nommer la *pierre angulaire* de notre salut. De là le Saint-Chrême répandu avec abondance sur cette table quand elle fut consacrée, comme sur les Pontifes et sur les Rois au jour de leur sacre, afin de rappeler le caractère sacerdotal et le pouvoir suprême de Celui qu'elle représente: de là encore la forme de tombeau que l'Autel affecte de préférence et les nappes qui le couvrent à l'instar d'autant de linceuls pour accuser l'état de mort de son Type adorable à la suite de l'holocauste.

En second lieu, d'après les prescriptions du Pontifical, la table du Saint Sacrifice doit contenir des reliques de saints. C'est assurément en mémoire des Martyrs que l'Apôtre Saint Jean aperçut sous l'autel de sa vision céleste et encore de ceux ensevelis dans les tombeaux sur lesquels se célébrait la Messe aux Catacombes, mais c'est de plus pour montrer intimement unis au Rédempteur après leur mort et capables d'aider puissamment leurs frères ceux qui Lui furent vraiment soumis ici-bas, y souffrant et y mourant avec Lui, sinon à cause de Lui. C'est aussi pour faire voir dans leur participation au Sacrifice Eucharistique la cause de leur persévérance de jadis et de leur triomphe d'aujourd'hui. N'est-ce pas suffisant, Mesdames, pour nous découvrir le devoir et en outre l'avantage de nous associer à l'expiation du Christ, qui se renouvelle et se continue pendant la Messe, puisque de cette union dépendra un jour notre gloire d'après l'enseignement de Saint Paul: « *Si nous souffrons avec le Fils de Dieu fait homme, c'est pour être glorifiés avec lui.* »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> St. Paul *aux Romains*, ch. VIII, v. 17.

Mais dès lors quoi de surprenant si les Ministres Sacrés saluent, embrassent ou encensent l'autel! Ces rites constituent autant d'hommages ou de prières au Sauveur ou à ses Saints, comme autant d'invitations aux fidèles de s'unir aux mêmes vœux et aux mêmes honneurs: de plus comment nier l'importance d'un coup d'œil réfléchi vers l'Autel avant le Saint Sacrifice? Or, cette première constatation ne peut être qu'un encouragement efficace à considérer au même point de vue le Prêtre qui vient dire la Messe.

## II.

Le voici, Mesdames! Les vêtements qu'il porte diffèrent de ceux adoptés par tous; même ils ne laissent plus voir ceux dont il use lui-même au dehors. Pourquoi ces particularités si elles ne proclament les dispositions tout à fait spéciales qui doivent l'accompagner à l'Autel? Rien de plus logique en vérité que surtout au moment d'approcher la Perfection infinie, de tenir la place du *Pontife saint, in-*



*nocent, sans tache, séparé des pécheurs, élevé au dessus des cieux,*<sup>1</sup> et d'agir au nom de l'Eglise sainte comme son Chef, le Prêtre soit tenu à des sentiments plus parfaits: mais ces sentiments, l'assistance doit faire son possible pour les partager durant le Saint Sacrifice, puisque tous les fidèles en font l'oblation avec le sacrificateur, et par conséquent rien de plus naturel que l'Eglise veuille montrer à tous dans l'extérieur du Prêtre ce qu'est alors son intérieur et les exhorter ainsi à le reproduire en eux-mêmes.

Or, Mesdames, avant de s'acheminer vers le sanctuaire, l'Officiant a posé sur sa tête, puis descendu sur ses épaules un voile blanc qui, joint à une longue robe, blanche et de lin elle aussi, le recouvre complètement. Cette couleur, emblème de l'innocence, dirait déjà à elle seule que le Prêtre, pour remplir comme il faut son ministère, doit détester le mal et en chasser tout vestige de son esprit et de son cœur. Mais si l'on se rappelle qu'en se couvrant du premier de ces vêtements, il a dit: « *Seigneur, met-*

<sup>1</sup> St. Paul *aux Hébreux*, ch. VII, v. 26.



*tez sur ma tête le casque du salut afin que je repousse les attaques du démon;»* qu'en se revêtant du second il a ajouté: «*Purifiez-moi de mes fautes, afin qu'avec ceux qui ont lavé leur robe dans le sang de l'agneau je mérite d'avoir part aux jouissances éternelles;*» on se confirme dans cette conviction et l'on apprend de plus que pour retirer d'heureux fruits de la Sainte Messe, les fidèles, comme leur représentant à l'Autel, doivent au moins demander au Seigneur la grâce de reconnaître leurs fautes et d'en obtenir au plus tôt le pardon.

Voyez maintenant la ceinture dont le Prêtre a entouré ses reins et la bande d'étoffe, autrefois une simple serviette pour essuyer ses mains, ses sueurs ou ses larmes, qu'il a placée sur son bras gauche: elles indiquent que s'il recourt à l'auguste Victime il ne consent pas moins à la soumission et aux souffrances personnelles, *qui parferont en lui pour l'Eglise ce qui manque à la passion de son Maître.*<sup>1</sup> En effet, en ceignant ses reins, sous l'humble

<sup>1</sup> St. Paul aux Colossiens, ch. I, v. 29.

forme d'une prière, il a fait profession de la chasteté complète qui incombe à son état; en prenant ensuite le Manipule, il s'est déclaré de la même façon prêt à endurer avec joie les épreuves que son salut pourra lui réclamer. Or, est-ce aux seuls Apôtres que le Seigneur a dit: « *Celui qui veut venir après moi (c'est-à-dire partager mes vertus aujourd'hui et ma gloire demain), qu'il se sacrifie lui-même, qu'il porte journellement sa croix et qu'il me suive?* »<sup>1</sup> C'est à tous, l'Évangéliste a eu soin de le remarquer. Donc le Saint Sacrifice ne dispense personne d'accepter les devoirs, les renoncements, les peines imposés à chacun par son état ou par les circonstances, et aussi bien le cordon que le manipule du Prêtre nous en sont à tous un *memento* d'autant plus utile qu'il rappelle une obligation plus antipathique à notre pauvre nature.

Plus aimables nous paraîtront dans leur symbolisme les deux vêtements qui s'offrent ensuite à nos regards. C'est cette robe d'honneur, appelée *Etole*, dont le Prêtre catholique a re-

<sup>1</sup> St. Luc, ch. IX, v. 23.

tenu seulement la bordure, qu'il met autour de son cou, croise sur sa poitrine, laisse tomber le long de ses genoux, et dans laquelle il voit avec le signe de la noblesse que la désobéissance de nos premiers parents avait ravie à tous les hommes, l'emblème du pouvoir sacerdotal qu'il vient exercer à l'Autel, au nom de Jésus Crucifié. C'est la Chasuble, véritable surtout, que les Prêtres d'antan relevaient sur leurs bras, que ceux d'aujourd'hui échancrent des deux côtés pour l'aisance et la sûreté de leurs mouvements, mais qu'ils mettent toujours par dessus tous leurs autres insignes, et dans lequel pour ce motif le Pontifical voit le symbole de la charité, *vertu indispensable et par conséquent supérieure à toutes les autres*: *Major autem horum est caritas*,<sup>1</sup> écrit Saint Paul. Or, Mesdames, cette noblesse rappelée par l'*Etole*, elle est aussi la vôtre depuis qu'au baptême vous reçûtes le signe des enfants du Christ et le droit à son héritage; le pouvoir que symbolise ce même vêtement ne vous appartient pas sans doute; vous y partici-

<sup>1</sup> St. Paul, 1<sup>ère</sup> aux Corinthiens, ch. XIII, v. 13.

pez toutefois en quelque chose, puisque vous êtes membres de l'Eglise et qu'en son nom s'offre toujours l'auguste Sacrifice. Cette double conviction n'est-elle pas pour augmenter grandement votre confiance et qui ne sait le rôle de la confiance dans toute prière? De plus la charité que représente la Chasuble: en réveiller le souvenir n'est-ce pas la rendre plus intense et est-il œuvre plus opportune quand Jésus-Christ va renouveler la plus grande preuve de son amour?

Mais là n'est pas le dernier mot des vêtements sacrés. Si leur forme montre à l'assistance les dispositions qu'apporte le Prêtre à l'offrande de la sainte Victime, leur couleur découvre les titres spéciaux qu'il fera valoir pour recommander davantage l'Eglise à la miséricorde divine. Si, avec le Manipule, l'Etole et la Chasuble sont blanches, la Liturgie, pour gagner le cœur du Très-Haut, va faire appel aux Mystères soit joyeux, soit glorieux de la vie du Sauveur, ou bien aux prérogatives et aux perfections de sa Sainte Mère, ou bien encore aux vertus soit d'un Pontife, soit d'un Confesseur, soit d'une Vierge, soit d'une Sainte Femme. Ces mêmes vêtements sont-ils rouges:

elle s'appuiera alors sur les souffrances de Jésus ou sur les affections dont l'Esprit Saint a embrasé nos cœurs, ou sur le sang des Martyrs; sont-ils violets: les mortifications et les pieuses tristesses des fidèles serviront de base principale à ses prières; sont-ils verts: l'Eglise fera surtout montre de nos espérances chrétiennes pour affirmer qu'elles ne sauraient être déçues; enfin sont-ils noirs: c'est que le Prêtre se propose de présenter au Seigneur et nos larmes sur la mort de Jésus ou sur la mort de nos frères, et les souffrances de ceux-ci en Purgatoire afin d'apitoyer le ciel sur le sort de ceux qui doivent un jour être siens pour l'éternité.

Ajoutez, Mesdames, que le plus ou moins de richesse des ornements sacerdotaux est en outre l'indice relatif de l'éclat que chaque église veut donner aux fêtes qu'elle célèbre ou de l'honneur qu'elle désire rendre à certains de ses interprètes au Saint Autel; et dites s'il ne serait pas regrettable de fermer les yeux de votre âme à des signes extérieurs qui procurent pareille identité de sentiments entre tous ceux qui viennent assister au même Sacrifice.

## III.

J'ai dit, Mesdames, entre tous ceux qui viennent assister au même sacrifice, et il ne sera pas inutile en terminant d'appeler sur eux votre attention.

Tout d'abord, à Dieu ne plaise que je puisse excuser et moins encore encourager même de loin l'habitude, toujours, hélas! trop répandue d'arrêter ses regards sur ses entours ou d'attirer les yeux des autres sur soi pendant la célébration des Saints Mystères! Le monde lui-même trouverait inconvenant que nous négligions une personne à qui nous serions venus offrir notre hommage et qui aurait quelque droit à notre reconnaissance, pour nous occuper de celles qui se trouveraient à ses côtés dans le même but et qui nous seraient plus ou moins étrangères; à plus forte raison l'Église blâmera-t-elle toujours pareille attitude devant Notre Seigneur à l'heure où Il se sacrifie à notre salut et après qu'Il nous a dévoilé Son goût pour la prière recueillie, loin

de toutes distractions, dans ces paroles symboliques de l'Évangile: « *À l'heure de votre prière, rentrez dans votre chambre et fermez-en la porte sur vous.* »<sup>1</sup>

Mais quand ce même Jésus nous a prescrit de prier Dieu en l'appelant *Notre Père*<sup>2</sup> et non *Mon Père*; quand Il a proclamé la puissance des demandes faites en commun par cette déclaration: « *Si deux d'entre vous s'entendent ici-bas ensemble, quelle que soit leur requête, mon Père qui est aux cieux l'exaucera:* »<sup>3</sup> quand la réunion au pied du même autel et pour le même sacrifice de pauvres avec des riches, de petits avec des grands, de malheureux avec des satisfaits est évidemment pour les uns un motif de confiance, pour les autres un appel à l'humilité, vertu sans prix pour la prière, d'après les paroles du Christ à l'hémorroïsse suppliante: « *Aie confiance, ta foi t'a sauvée,* »<sup>4</sup> et à ses disciples à propos des supplications du publicain: « *Celui qui s'humili-*

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. VI, v. 6.

<sup>2</sup> St. Mathieu, ch. VI, v. 9.

<sup>3</sup> St. Mathieu, ch. XVIII, v. 19.

<sup>4</sup> St. Mathieu, ch. IX, v. 22.

*lie sera exalté;* »<sup>1</sup> quand enfin consentir volontiers à l'union des mêmes prières et au partage des mêmes bénéfiques spirituels avec des personnes souvent inconnues ou indifférentes, parfois désagréables, même ennemies, est une précieuse occasion d'exercer la charité fraternelle et que le Sauveur a fait de cette vertu la condition de Sa bonté: « *Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde,* »<sup>2</sup> comme aussi l'objet de Ses préférences: « *J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice;* »<sup>3</sup> alors, dis-je, il serait mal de penser que nous ne sommes pas seuls au pied de l'autel à implorer le secours d'en haut et à attendre les fruits de la Sainte Messe... C'est l'oublier d'une façon absolue qui pourrait devenir répréhensible en exposant à malédifier le prochain. Ecoutez en effet: n'est-il pas trop naturel de se dire: Dieu voit au fond des esprits et des cœurs, Il les revendique en première ligne et met ce qu'Il en reçoit au dessus de tous les hommages extérieurs? Or, cette conviction, aidée par une

<sup>1</sup> St. Luc, ch. XVIII, v. 14.

<sup>2</sup> St. Mathieu, ch. V, v. 7.

<sup>3</sup> St. Mathieu, ch. IX, v. 13.



nonchalance trop fréquente, peut induire bien vite à négliger sans scrupule les marques apparentes de la piété; et, comme nos entours ne jouissent pas de la perspicacité divine, qu'ils peuvent ne pas avoir la charité qui excuse toujours et interprète tout en bonne part, de là le péril que notre manque de dévotion visible, pris pour un défaut d'amour ou de foi, en malédifiant nos frères, ne nuise à leur affection ou à leur respect pour le Dieu de l'Eucharistie. Au contraire, si nous nous rappelons avoir près de nous des personnes, souvent nos inférieures sinon par la situation ou par l'âge, au moins par l'instruction ou par les croyances et dans ce cas deux fois autorisées à attendre de nous de bons exemples, nous conserverons plus fidèlement l'attitude qui convient aux Saints Mystères: à genoux, quand le Prêtre prie; debout en signe d'empressement, quand il lit l'Évangile; prosternés, quand il consacre, communique, ou bénit l'assistance: et ainsi, selon les prescriptions du Divin Maître, nous serons pour nos entours la lumière qui les portera à glorifier le Très-Haut, et, d'après Ses promesses, nous aurons une part prépondérante dans

les fruits de la Messe, car Il a dit: « *Celui qui fait et enseigne le bien sera des premiers dans mon royaume,* »<sup>1</sup> et Son royaume ici-bas c'est l'Eglise!

Donc, Mesdames, nous l'avons établi: pour qui entre à l'Eglise, l'Autel, le Prêtre et l'Assistance, étudiés à la lumière des enseignements liturgiques, sont autant de voix révélatrices du Sacrifice qui s'y prépare, des sentiments qu'il impose, de l'attitude qu'il recommande. Que faut-il de plus pour leur mériter votre attention chaque fois que vous viendrez entendre la Sainte Messe? Qu'il en soit ainsi! Et grâce à cette heureuse orientation, dès votre entrée dans le Sanctuaire, vous vous dirigerez plus sûrement à travers les cérémonies du Saint Sacrifice, dont nous commencerons l'explication dans notre prochaine Conférence, explication attrayante par elle-même – comment ne pas s'intéresser en effet à ce qui touche de si près notre Sauveur? – mais aussi explication fort utile, car s'il suffit pour participer aux avantages de la Messe de s'unir au Célébrant d'une

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. V, v. 19.

façon générale, réciterait-on même des prières sans rapport direct avec le divin holocauste, il est plus parfait et par conséquent plus méritoire de suivre autant que possible chacun des actes et chacune des paroles du Ministre Sacré, témoins les formules liturgiques, presque toutes au nom des fidèles aussi bien que du Prêtre; et c'est le cas de répéter à ce sujet le mot de Saint François de Sales: « *En ce qui touche l'amour de Dieu la suffisance n'est pas suffisante!* »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> St. François de Sales, *Sermon du 18<sup>e</sup> dim. après la Pentecôte.*



## DEUXIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE

DEPUIS LE COMMENCEMENT JUSQU' APRÈS L'ÉVANGILE.

Mesdames,

Les préliminaires de la Messe qui vont depuis l'entrée du Prêtre dans le Sanctuaire jusqu'après la lecture du premier Evangile feront, si vous le voulez bien, l'objet de cette Conférence.

Dès les premiers siècles l'Eglise, jalouse de n'admettre au Saint Sacrifice que des âmes aptes à en recueillir les fruits, le faisait précéder de manifestations de foi, de prières, d'enseignements propres à y préparer; et, après ces préambules, afin de marquer davantage encore la pureté nécessaire pour être admis

aux Saints Mystères et à plus forte raison pour y prendre part, les Ministres Sacrés faisaient sortir de la réunion les infidèles, les aspirants au baptême pas encore assez instruits pour le recevoir, les pécheurs publics qui n'avaient pas complètement satisfait pour leurs fautes et les rebelles à l'autorité ecclésiastique: d'où le nom de *Messe* ou *Renvoi des Catéchumènes*, donné bientôt à toute la partie de l'Office après laquelle ils étaient exclus.

Dans la suite, Saint Grégoire le Grand, lorsqu'à la fin du sixième siècle il codifia les rites du Sacrifice Eucharistique, et les autres Pontifes romains, quand ils crurent devoir en modifier quelques détails, ont pu raccourcir, mais ont toujours maintenu ces cérémonies préparatoires, sauf l'éloignement des hétérodoxes qui fut supprimé dès que l'extension de la foi et les modifications de la discipline ecclésiastique eurent rendu cet usage inutile ou délicat à imposer.

Ces préambules concourent en effet à rendre plus présent à l'esprit du fidèle, plus attrayant pour son cœur, plus influent sur toute sa conduite le Dieu que le Saint Sacrifice se propose d'honorer, de conquérir, de satisfaire. Nous

l'établirons aujourd'hui en les voyant se dérouler dans la Messe basse telle qu'elle se célèbre de nos jours, sans négliger toutefois les rites spéciaux à la Messe Solennelle ou les données historiques susceptibles de rendre notre démonstration plus claire ou plus édifiante.

Cet exposé vous aidera, Mesdames, à tirer meilleur profit de votre assistance à la Messe; car mieux on connaît le Très-Haut, mieux on l'aime, mieux on veut le servir et plus on apprécie Son sacrifice, plus on le recherche, plus on en profite. Et que votre piété si parfaite soit-elle ne trouve pas superflue la méditation de ces avant-propos des Saints Mystères: la Sainte Vierge, au dire de Saint Luc, ne conservait-Elle pas dans Son cœur les souvenirs de la Nativité, de la Présentation au Temple, du Recouvrement de Son Divin Fils Jésus-Christ? Pourquoi? Par amour maternel sans doute, mais encore afin de préparer le complet épanouissement de celui-ci par une coopération plus parfaite au Sacrifice du Calvaire dont ces diverses scènes étaient comme autant de préludes.

O Marie, type admirable de toute dévotion, daigne Votre tendresse toute-puissante nous

faire trouver dans des préliminaires analogues une préparation vraiment efficace au Saint Sacrifice de l'Autel!

## I.

Nous avons dit, Mesdames, que les préliminaires de la Messe concouraient d'abord à rendre plus présent à notre esprit le Dieu que l'auguste Sacrifice se propose d'honorer, de conquérir, de satisfaire, et par conséquent la Majesté Suprême qui a droit à toutes les adorations, la Bonté Souveraine qui a soif de la félicité des hommes, l'Infinie Justice qui ne saurait oublier les injures si Elle n'en a reçu auparavant la réelle et suffisante compensation.

Or, voyez et entendez le Prêtre avant qu'il monte à l'autel: Il commence par cette triple confession. Il nomme d'abord avec grand respect la Sainte Trinité et en même temps se marque du signe de la Croix, proclamant ainsi sa croyance en Dieu, Père, Fils et Saint Esprit, tel que le reconnaissent les véritables fidèles du Christ. Ensuite, empruntant les paroles de



David désireux d'échapper à Saül afin d'offrir devant le Tabernacle de nouvelles victimes, paroles si confiantes qu'elles donnent comme déjà réalisés les vœux formés pour l'avenir, il salue en Dieu son juge bienveillant, son libérateur, sa force, sa lumière, sa consolation, son introducteur et son guide dans la voie du bien, sa joie, son espérance, son salut, et par là chasse toute tristesse de son âme; il ajoute un souhait de gloire aux trois Personnes Divines qu'on ne saurait nommer sans raviver le souvenir des bons offices plus particulièrement attribués à chacune d'Elles, et résume son allégresse avec sa confiance en deux versets qui suffiront seuls à exprimer ces sentiments aux jours de deuil et de pénitence: « *Je me présenterai à l'autel du Seigneur, pour moi source de joie toujours nouvelle.* » <sup>1</sup> « *Je compte sur le secours de Celui qui a créé le Ciel et la terre.* » <sup>2</sup> Toutefois, Mesdames, la Bonté de Dieu, bien qu'infinie, serait paralysée par sa justice dans la mesure où la personne, objet

<sup>1</sup> Psaume XLII, v. 4.

<sup>2</sup> Psaume CXXIII, v. 8.

de ses prévenances, resterait attachée au mal. Le Prêtre ne se le dissimule point: aussi, en prononçant les dernières paroles qui affirmaient sa foi dans la protection divine, a-t-il déjà fait à nouveau le signe de la Croix, comme pour indiquer que grâce à celle-ci il a chassé le péché de son cœur; et maintenant, afin de se purifier davantage encore, incliné au pied de l'autel, il se reconnaît pécheur en présence du Dieu Tout-puissant qu'il a offensé et qu'il veut adoucir: *Confiteor Deo omnipotenti!* Comme la Sainte Vierge et Michel, chef des Milices célestes, vainqueur de Satan et introducteur des âmes en Paradis ont dû être offusqués de ses désobéissances, il les veut aussi pour témoins de son repentir et il ajoute: *Beatae Mariae semper Virgini, Beato Michaeli Archangelo;* de même pour Saint Jean-Baptiste, Saint Pierre, Saint Paul, tous les Saints que dévore le zèle de la gloire de Dieu et qui auront un jour à prononcer sur le salut de chacun, puisqu'ils *siégeront avec le Fils de l'homme pour juger les douze tribus d'Israël:*<sup>1</sup> *Beato Joanni Bap-*

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. XIX, v. 26

*tistae, Sanctis Apostolis Petro et Paulo et omnibus Sanctis*; de même pour les fidèles présents qu'ils aient connu ou non ses péchés: *Et vobis, Fratres!* Devant tous, en signe de contrition, à l'exemple du Publicain de l'Evangile, par trois fois, il se frappe la poitrine et proclame sa propre responsabilité: *c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute*; à tous ensuite, il demande leur intercession auprès de Dieu pour obtenir miséricorde; et c'est seulement, quand fort de son repentir comme de l'appui de l'Eglise triomphante et de l'Eglise militante, il a pu escompter *le pardon, l'absolution et la rémission* de ses péchés, que faisant un appel nouveau au secours et à la bonté du Seigneur, publiés ainsi une fois de plus, il ose monter à l'autel pour le Sacrifice.

Je me trompe, Mesdames, auparavant tombera encore des lèvres du Prêtre une parole que nous entendrons à plusieurs reprises pendant la Messe, toujours pour exciter l'attention des fidèles et rendre ainsi plus puissante leur prière commune: « *Que le Seigneur soit avec vous!* » dira-t-il à l'assistance: « *Dominus vo-*

*biscum!* » « *Que le même Seigneur vous inspire!* » s'empressera-t-elle de répondre: « *Et cum Spiritu tuo!* ».

Pourquoi déjà ce rappel à l'ordre, direz-vous peut-être? Sans doute l'attention des fidèles n'a eu le temps encore ni de se lasser, ni de se distraire; la Messe commence à peine, et en même temps que le Prêtre ils ont dû confesser l'existence du Dieu des Chrétiens par un respectueux signe de Croix; alternativement avec le Ministre Sacré, ils ont dû publier les bienfaits divins dans le psaume *Judica me*, expression de leur commune allégresse; à leur tour aussi ils ont fait amende honorable à la justice du Tout-Puissant par l'aveu général de leurs fautes et le souhait mutuel d'en être purifiés; mais ils ne peuvent croire leur seule personne capable de donner pleine satisfaction à la Majesté Infinie outragée; force leur est donc de recourir aux mérites de Jésus-Christ et des Saints: c'est précisément ce que fera le Prêtre lorsqu'il il gravira les degrés de l'autel; il est donc tout indiqué qu'il prévienne les fidèles de sa démarche, d'autant plus qu'il la formulera aussi en leur nom; et ceux-ci, en y coo-

pérant, compléteront la série de pensées dont le rappel aura rendu plus présent à leur esprit le Très-Haut avec ceux de ses attributs qui sont la raison d'être du Saint Sacrifice et aura constitué de la sorte une première et excellente préparation à son offrande.

## II.

La seconde, non moins utile, devra rendre Dieu plus attrayant pour les cœurs et telle sera la conséquence des rites qui suivent aussitôt : respectueux baiser d'autel, louanges et oraisons qui les prolongent puisqu'elles s'appuient soit sur les Mystères de la vie du Sauveur, soit sur les triomphes que Sa grâce a ménagés à Ses saints, soit sur Ses bontés sans nombre dont les chrétiens sollicitent pour eux le renouvellement ou pour leurs aînés du Purgatoire l'extension. Ecoutez plutôt.

Le Prêtre baise d'abord l'autel et le baiser est la salutation la plus intime. Or, l'autel, nous l'avons dit, est l'emblème du Fils de Dieu fait homme, et de plus, nous l'avons aussi rap-

pelé, il contient des reliques de saints. C'est donc à Notre Seigneur que le Ministre Sacré exprime de la sorte sa respectueuse tendresse et par conséquent la nôtre puisqu'il agit aussi en notre nom; mais de plus il enveloppe dans le même hommage le Rédempteur et ses élus, unis dans la gloire après l'avoir été dans la souffrance, comme l'enseigne Saint Paul; et du moment que les élus sont nos frères, cette union est pour nous l'assurance des prédilections divines dans le temps et dans l'éternité; or, ces prédilections sont bien faites pour accroître notre amour, l'Apôtre l'a dit: *Charitas Christi urget nos!*<sup>1</sup>

En outre, Mesdames, quand on aime, ordinairement on ne se contente pas de le dire, on tient à le justifier par l'éloge de la personne ou de l'objet aimé: de là les louanges que l'Eglise met sur les lèvres du Célébrant et des fidèles dès qu'ils ont témoigné au Seigneur leur tendresse. Elles s'inspirent successivement du Mystère ou du Saint que l'on fête, de la pensée de notre néant, du souvenir des bienfaits d'en

<sup>1</sup> 2<sup>e</sup> aux Corinthiens, ch. V, v. 14.

haut. Elles s'expriment d'abord dans le verset d'un psaume, précédé et suivi de son antienne, accompagné d'un signe de Croix et d'un hommage à la Trinité sainte, faisceau d'éloges que l'on nomme *Introït*, parce qu'à la Messe Solennelle le Chœur les entonne dès l'entrée de l'Officiant dans le Sanctuaire. Elles se continuent par le *Kyrie eleison*, triple recours à chacune des trois Personnes Divines, seules capables de remédier à notre misère, recours que la Liturgie romaine énonce en langue grecque, comme pour proclamer universelles la déchéance de l'humanité et la vénération pour Dieu. Ces louanges se complètent enfin, sauf aux jours qui répugneraient à tant de joie, par le Cantique des Anges à la Nativité, joint aux paroles d'admiration, d'allégresse, de gratitude inspirées à l'Eglise par les enseignements du Ciel sur le Père, le Fils et le Saint Esprit, et qui forme avec elles l'hymne par excellence du *Gloria in excelsis!* Mais cet *Introït*, ce *Kyrie*, ce *Gloria*, en célébrant les grandeurs divines ne mettent-ils pas en relief la tendresse du Christ pour les hommes? Or, encore une fois, écrit l'Apôtre des Nations, c'est cette tendresse

qui enflamme la nôtre: *Charitas Christi urget nos!*

Aussi, Mesdames, après ces louanges ne vous étonnez pas de voir le Prêtre réitérer au Seigneur le témoignage de son affection en baisant l'autel, puis inviter à la prière par une nouvelle salutation: *Dominus vobiscum*, et enfin exposer au Tout-Puissant par l'intermédiaire de Jésus-Christ les souhaits qu'inspire la fête du jour. *L'amour parfait bannit la crainte*,<sup>1</sup> écrit en effet Saint Jean, et, ajoute l'Aigle de Meaux, « *on n'aime pas sans que le cœur s'ouvre à ce qu'il aime, et s'appuie dessus:* »<sup>2</sup> poussées par la même confiance, récitez les mêmes formules de prière, appelées *Collectes*, ou tout au moins, à la fin de chacune, faites vôtres les requêtes qu'elles contiennent en répondant: Ainsi soit-il. De la sorte, en fournissant à la Charité divine l'occasion de s'exercer davantage à votre profit, vous grandirez la vôtre, Saint Paul l'a écrit, *Charitas Christi urget nos*, et ainsi vous serez mieux préparées à vous unir au Sacrifice de Jésus!

<sup>1</sup> 1<sup>ère</sup> Epître St. Jean, ch. IV, v. 18.

<sup>2</sup> Bossuet, Lettre 30<sup>e</sup> à Mad. Albert de Luynes.



## III.

La préparation des fidèles serait toutefois incomplète si elle ne les laissait plus disposés à suivre les volontés divines; aussi l'Eglise d'en proposer alors certaines dans quelques passages des Saints Livres.

Ce sont en premier lieu les Prophètes ou les Apôtres et, à certains jours, les uns et les autres, qui dans un extrait de leurs écrits, nommé toujours Epître vu son origine la plus fréquente, dépeignent quelque vertu plus spécialement mise en lumière par l'office que l'on célèbre. Leurs enseignements méritent d'abord notre reconnaissance, puisque grâces à eux nous pouvons plaire davantage au Seigneur: d'où à l'adresse du Ciel qui les leur inspira le merci que l'Eglise met sur nos lèvres dans le *Deo Gratias* qui clôt cette lecture. Leurs conseils doivent de plus exercer sur le cours de notre existence une réelle action: d'où, pour préciser celle-ci, quelques versets des Saintes Lettres, désignés sous le nom de *Graduel*, et à cause

du but qu'ils poursuivent, et parce qu'à la Messe Solennelle ils se chantaient jadis sur les degrés de l'ambon où l'on se rendait pour l'Évangile. Enfin les paroles des précurseurs ou des disciples du Christ contenues dans l'Épître sont de nature, par les triomphes qu'elles rapportent, à remplir notre cœur de joie, ou, par les tristesses qu'elles exposent dans les jours de deuil ou de pénitence, à lui inspirer des gémissements et des réflexions d'une salutaire mélancolie; de là, dans la première occurrence, le mot hébraïque *Alleluia*, qui signifie louange à Dieu, plusieurs fois répété, et aux grand'Messes, sur la dernière syllabe de ce cri d'allégresse une longue série de notes, *symbole de la joie indicible et interminable des élus*,<sup>1</sup> écrit Saint Bonaventure; de là, dans le second cas, des plaintes empruntées au Roi-Phète et que la Liturgie appelle *Trait*, a cause du ton grave et ininterrompu sur lequel on les chante.

Mais il est temps d'arriver à l'histoire ou à la parole de Jésus lui-même; j'ai nommé l'E-

<sup>1</sup> St. Bonaventure, *De Exp. Missae*, ch. 2.

vangile! L'Eglise l'entoure de maints égards pour en faire ressortir la sainteté, l'importance et les visées pratiques sur les âmes. Voyez en effet le Célébrant incliné au milieu de l'autel, les mains jointes: il demande au Ciel de purifier le cœur et les lèvres de son Ministre et de les rendre dignes d'annoncer une parole aussi sainte par une bénédiction spéciale; puis, non content d'avoir déjà attiré l'attention du public en se rendant à une place particulière, au côté gauche de l'autel, il échange avec les fidèles la salutation du *Dominus vobiscum*, il leur indique quel passage il va lire, le marque d'un signe de Croix pour indiquer d'où en vient le prix, et n'en commence la lecture que lorsque les assistants se sont déclarés prêts à l'entendre par un cri de gloire en l'honneur du Dieu qui l'a inspiré: *Gloria tibi Domine*. Or, Mesdames, ne faut-il voir dans cette parole qu'un témoignage de respect? J'y trouve de plus l'adhésion formelle des esprits et des cœurs aux enseignements qui vont suivre et que l'Eglise varie selon les fêtes ou les Dimanches célébrés. Auparavant en effet le Prêtre avait tracé le signe de la Croix sur son front, sur ses lèvres,

sur son cœur, s'engageant ainsi à ne point rougir de cet Evangile, à le confesser sans crainte en public, à le retenir comme règle de sa conduite ; or, chacun des assistants, debout pour marquer sa décision et son zèle, a répété ces mêmes gestes, chacun a donc fait siennes les déclarations dont ils sont le symbole, et le souhait de gloire adressé au Seigneur en est l'affirmation préalable, comme les louanges votées au Christ après avoir entendu ses leçons : *Laus tibi Christe!* équivaldront à l'engagement de les suivre avec l'amour que leur témoigne le Prêtre en baisant, à la fin, le Livre qui les contient.

Nous pourrions dire maintenant combien les honneurs rendus au Saint Evangile sont plus nombreux et plus grands aux Messes Solennelles ; nous pourrions voir dans les cierges allumés que portent les acolythes quand on le chante la confiance de l'Eglise en lui pour éclairer l'intelligence de tous, dans le feu de l'encensoir agité alors par le thuriféraire le symbole de l'ardente affection dont un pareil enseignement doit embraser les cœurs, dans le parfum que le Ministre Sacré brûle devant l'E-

vangélique avant d'en commencer la lecture, l'emblème de la bonne odeur du Christ garantie à ceux qui se conduiront d'après les principes qu'ils vont entendre. Nous pourrions rappeler en outre les commentaires qu'en donne ensuite le Prêtre dans la chaire de vérité, en même temps que les avis, les annonces, les prières qui en sont autant d'applications et constituent ce qu'on appelle le Prône. Mais ne serait-ce pas abuser de votre attention et d'autre part n'avons-nous pas suffisamment décrit les efforts de l'Eglise pour amener les fidèles à l'admiration et à la pratique du Saint Evangile?

Nous avons donc terminé l'explication des Cérémonies préparatoires au Sacrifice Eucharistique proprement dit; nous l'avons fait en soulignant l'importance de chacun de ces rites; c'était tout le programme de cette instruction. Il lui manquerait cependant quelque chose, Mesdames, si vous ne le couronnez par une triple résolution: Désormais, point de retard à la Messe qui puisse vous priver d'aucun de ses préliminaires; point de distractions consenties qui vous empêchent de les suivre; point d'in-

dulgence pour la paresse ou le respect humain qui, en détournant de porter à l'Eglise un paroissien ou de s'en servir, enlève de leur charme et de leur efficacité aux louanges, aux prières et aux enseignements de la Sainte Liturgie.

---

## TROISIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE

#### DE L'OFFERTOIRE.

Mesdames,

Dès les premiers siècles, nous l'avons dit dans notre dernière Conférence, aussitôt la lecture et, aux Messes Solennelles, aussitôt l'explication de l'Évangile terminée, les catéchumènes, les pécheurs notoires, les hérétiques et autres dissidents quittaient l'assemblée; les portes étaient closes, et seuls les baptisés dociles aux enseignements de l'Église et soumis à ses ordonnances restaient pour le Sacrifice proprement dit.

C'est sans doute afin de signaler cette sélection que la coutume s'introduisit bien vite chez

les Orientaux de mettre alors sur toutes les lèvres la Profession de foi qui se trouvait dans tous les cœurs; en tout cas, c'est pour en conserver le souvenir et rappeler ainsi aux Chrétiens l'opportunité de croire plus fermement à l'heure du Sacrifice que la Liturgie romaine adopta plus tard cet usage. Elle le maintient encore de nos jours aux Messes des Dimanches et des Fêtes principales, mais non sans avoir développé le formulaire de la foi catholique avec les Conciles de Nicée, de Constantinople, de Lyon, de Florence, de Trente, à mesure qu'Arius, Macédonius, Emonius et d'autres rendaient cette précaution nécessaire par leurs erreurs sur le Verbe fait chair et sur le Saint Esprit; et le *Credo* achevé, sans autre préambule que le *Dominus vobiscum* de rite pour tenir les esprits en éveil, commence l'*Offertoire* qui va nous occuper quelques instants.

Nous en relèverons de notre mieux tous les détails, car chacun a son importance par les traditions qu'il rappelle, ou les sentiments qu'il inspire, ou les avantages qu'il découvre. Afin de mettre plus d'ordre et de clarté dans cette étude, nous la diviserons en trois points très



succincts: dans le premier nous verrons la remise des offrandes par l'assistance; dans le second nous nous rendrons compte de leurs préparations par le Prêtre; dans le troisième nous assisterons à leur livraison au Très-Haut. Et avec chacun de ces points se découvriront à notre esprit les dons personnels, les pensées, les prières qui doivent accompagner cette partie de la Messe si on veut lui maintenir toute sa valeur.

En tout ceci, Mesdames, la Sainte Vierge sera particulièrement apte à nous éclairer: n'a-t-Elle pas en effet devancé le rites établis pour l'Offertoire du Saint Sacrifice quand Elle porta au Temple son Divin Fils, tout à la fois la victime prédestinée de l'holocauste réparateur, le soutien des ministres de l'Eternel, la ressource la plus assurée des malheureux; quand ensuite Elle le remit aux Prêtres pour l'offrir au Seigneur selon les prescriptions légales; quand enfin Elle accepta les bénédictions des préférés de Jéhovah, le vieillard Siméon et Anne la Prophétesse? Puisse cette bonne Mère ne pas nous refuser son concours afin que nous sachions et voulions désormais présenter à Dieu les offrandes

du Sacrifice Eucharistique comme Elle offrit jadis dans le Temple la Victime auguste destinée au Calvaire.

## I.

Dans l'ancienne Loi, quiconque offrait un sacrifice en présentait la victime dans le lieu saint et une part de celle-ci, sauf quand il s'agissait d'holocauste, appartenait aux prêtres et aux leurs; de même nos frères aînés dans la foi, lorsqu'ils venaient assister à la Messe, durent longtemps apporter pour sa célébration du pain, du vin, de l'eau, de la cire, de l'huile. Après la sortie des catéchumènes et, s'il y avait lieu, le *Credo* récité, le Chœur chantait un psaume précédé et suivi de son antienne, l'un et l'autre ayant trait à la fête du jour; pendant ce temps chacun approchait de l'entrée du Sanctuaire et remettait son offrande aux Ministres Sacrés; ceux-ci choisissaient le nécessaire au Saint Sacrifice, réservaient le superflu pour les besoins de la Communauté; et de la sorte nul ne pouvait oublier la part person-

nelle qu'il devait prendre soit aux Saints Mystères, soit à l'entretien du temple, des prêtres et des pauvres.

Mais bientôt le nombre des Chrétiens grandissant, de quelle façon maintenir la durée des cérémonies dans une juste mesure? Comment garantir aussi que selon les prescriptions liturgiques les pains destinés à l'autel fussent de pur froment, azymes chez les Latins, levés chez les Orientaux, et le vin toujours naturel sans aucun mélange? Les Eglises durent prendre à leur charge la préparation de tout le nécessaire à la Sainte Messe. Il fallait cependant leur assurer les moyens de subvenir à cette dépense; il était bon en outre de ne point priver chaque assistant de rappels aussi opportuns à son union personnelle avec l'adorable victime, au devoir de fournir en partie les frais du culte et du clergé, à la fraternité voulue par le Seigneur entre ceux qui veulent participer à son Sacrifice; et de là la conservation de l'antienne qui accompagnait le psaume chanté jadis pendant la remise des offrandes et presque aussitôt la présentation des burettes à l'autel par le servant; puis les quêtes au profit des

différentes œuvres paroissiales, enfin la coutume répandue en maints endroits de distribuer du pain béni à tous pendant la Messe Solennelle.

Il n'en faut pas davantage pour nous remettre en mémoire d'offrir en ce moment au Seigneur notre personne, nos biens, s'il y a lieu, la renonciation à nos rancunes contre nos frères; et qui dira le prix de pareilles offrandes, alors surtout!

Notre personne en premier lieu: mais S. Paul la déclare *une hostie fort agréable au Très-Haut pourvu qu'elle ait reçu la vie de la grâce et rejette le mal: hostiam viventem, sanctam, Deo placentem*; cela, ajoute-t-il, *par ce qu'elle est un hommage de notre raison: rationabile obsequium vestrum*;<sup>1</sup> et dès lors comment s'en étonner? Dieu est esprit, et seuls de toutes les créatures nous sommes faits à son image; Dieu doit être spécialement sensible à ce qui lui vient d'un être libre, et seuls ici-bas nous avons reçu la liberté en apanage.

Nos biens ensuite: mais ils sont en quelque manière les prolongements, les interprètes de

<sup>1</sup> St. Paul *aux Romains*, ch. XI, 1.

notre propre personne et à ce titre ils en partagent la valeur aux yeux de l'Éternel; n'est-ce pas en effet à propos de leur distribution empressée et généreuse que l'Apôtre a écrit: « *Celui qui sème avec abondance recueillera de même, et les prédilections du Seigneur sont pour qui donne avec joie?* »<sup>1</sup> N'est-ce pas aussi pour en conserver tout le mérite que Jésus avait recommandé auparavant à ses disciples de ne pas poursuivre par leurs bonnes œuvres l'approbation du monde, car *alors ils auraient déjà reçu leur récompense?*<sup>2</sup>

Enfin la renonciation à nos rancunes: mais entre les enfants d'une même famille aucune dissension ne saurait persister sans chagriner leur commun père; donc effacer cette cause de sa tristesse ne saurait que lui sourire, et tous nous sommes les enfants du Seigneur; aussi a-t-Il eu soin de dire: « *Je préfère le pardon au Sacrifice,* »<sup>3</sup> et pour préciser davantage encore, a-t-Il ajouté: « *Si à l'autel, il vous souvient que votre frère a quelque chose contre*

<sup>1</sup> St. Paul, 2<sup>e</sup> aux Corinthiens, ch. IX, v. 6 et 7.

<sup>2</sup> St. Mathieu, ch. VI, v. 2.

<sup>3</sup> St. Mathieu, ch. IX, v. 2

*vous, laissez là votre offrande, allez d'abord vous réconcilier avec lui et puis vous viendrez immoler votre victime.* »<sup>1</sup>

Or, Mesdames, si de pareils dons sont en tout temps de nature à plaire au Très-Haut, que sera-ce quand ils lui seront offerts à l'heure du Sacrifice, en union avec celui-ci et *pour compléter en chacun de nous pour l'Eglise ce qui manque à la passion de Notre Seigneur Jésus-Christ*?<sup>2</sup>

## II.

Mais revenons aux Cérémonies. Voici le Prêtre qui prépare déjà les oblations pour le Sacrifice et leur assigne tour à tour devant Dieu la fin pour laquelle elles sont réservées.

Il a ôté le voile qui recouvrait le pain destiné à devenir le corps du Sauveur, pain azyme en mémoire de celui qui servit jadis au Cé-nacle; et l'élevant sur une assiette précieuse

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. V, v. 23, 24.

<sup>2</sup> St. Paul *aux Colossiens*, ch. I, v. 24.

appelée Patène: « *Père Saint, s'écrie-t-il en regardant le Ciel, Dieu Tout-Puissant et éternel, recevez cette hostie sans tache, que moi, votre indigne serviteur, je vous offre à Vous, mon Dieu vivant et véritable, pour mes péchés, mes injures et mes négligences sans nombre, pour tous mes entours et pour tous les fidèles chrétiens vivants ou morts, afin qu'elle serve à mon salut et au leur pour l'éternité!* » Puis, sur une croix qu'il trace devant lui sur l'autel, pour représenter celle du Calvaire, il dépose cette première oblation; et ainsi ce pain est définitivement soustrait à tout usage profane et dédié au sacrifice expiatoire qui se prépare au profit de l'Eglise entière, sacrifice qui est le même que celui de la Croix.

Vient aussitôt après la préparation du Calice: au moment de l'institution de l'Eucharistie, *il contenait du vin mélangé d'eau*,<sup>1</sup> écrit Saint Justin, écho des auteurs comme des traditions du premier siècle; et dans ce mélange où de très anciennes Liturgies trouvent le souvenir du sang et de l'eau sortis du côté du

<sup>1</sup> St. Justin, *Apoloq.* ch. II, vers la fin.

Sauveur au Calvaire, l'Eglise Romaine voit l'emblème de l'union des fidèles, symbolisés par l'eau, avec leur Chef Jésus-Christ, rappelé par le vin; c'est pourquoi le Ministre Sacré verse d'abord du vin dans la précieuse coupe, puis un peu d'eau, mais qu'il a soin de bénir auparavant, car le peuple qu'elle représente ne saurait être ici-bas sans péché et dès lors a besoin d'une faveur d'en haut pour entrer en participation intime avec son divin Maître. Cela fait, le Prêtre retourne au milieu de l'autel; là, mêmes cérémonies pour le Calice que tout à l'heure pour le pain; même regard et même présentation vers le Ciel, prière dédicatoire analogue, second signe de croix à la place où se dépose le vase sacré, et à son tour le vin se trouve mis à part pour le Sacrifice.

Il faut à présent que le Ciel ait aussi pour agréable cette double assignation, et alors le Célébrant de le lui demander dans deux prières: l'une où en protestant de son humilité et de sa componction il recourt à la puissance divine pour assurer la bonne marche de son Sacrifice; la seconde où, Ministre du Très-Haut,



il use du droit d'en évoquer l'Esprit sanctificateur et d'en répandre les bénédictions.

Pourquoi, dira-t-on peut-être, l'expression de ces divers sentiments à l'appui de cette double requête? C'est que le Prêtre ne peut ignorer le prix qu'ajoute à tout don et à toute prière l'état de l'âme qui l'offre ou qui l'adresse; c'est qu'en particulier il se souvient que le Seigneur a dit: « *Qui regarderai-je avec complaisance sinon l'humble qui se repent?* »<sup>1</sup> que son Prophète a proclamé « *béni celui qui se repose entièrement sur le Ciel: Benedictus qui confidit in Domino;* »<sup>2</sup> il est donc certain de fortifier son crédit par le rappel de ses dispositions intimes.

Aussi, Mesdames, voyez-le à la Messe Solennelle les affirmer davantage encore par des encensements qui en sont d'éloquents symboles. D'abord il brûle les poudres aromatiques au dessus et autour des deux oblations préparées pour le Saint Sacrifice; c'est l'emblème de ses prières qui s'élèvent vers le Seigneur et Lui

<sup>1</sup> Isaïe, ch. LVVI, v. 2.

<sup>2</sup> Jérémie, ch. XVII, v. 7.

demandent de laisser en retour descendre jusqu'à nous sa miséricorde, les paroles qui accompagnent cette cérémonie ne permettent pas d'en douter; or, se reconnaître inférieur et sans autre droit à une grâce que la pitié divine, c'est faire profession d'humilité. Le même parfum se consume ensuite devant le Crucifix et tout le long de l'autel, l'un et l'autre images de notre Sauveur; encore, d'après les paroles liturgiques prononcées en même temps, c'est une manière de demander, par l'intercession de Jésus-Christ, que *les offrandes encensées soient élevées jusqu'au Ciel comme le Sacrifice du Fils de Dieu*: « *elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum* »<sup>1</sup> et que celui qui les présente, garanti de l'influence des méchants, ne cherche pas à excuser ses fautes: « *Ut non declinet cor meum in verba malitiae ad excusandas excusationes in peccatis*; »<sup>2</sup> or, dans le langage commun de l'Écriture, dit Bossuet, porter jusqu'à Dieu ses oblations, les élever jusqu'au Ciel, veut dire les présenter au Sei-

<sup>1</sup> Psaume CXL, v. 2.

<sup>2</sup> Psaume CXL, v. 4.

*gneur avec une conscience si pure qu'elles Lui soient forcément agréables*;<sup>1</sup> de plus, on ne se garde que de ce qui semble vraiment nuisible; donc cette cérémonie affirme tant le prix attaché à l'absence de toute faute que la haine nourrie pour le mal et ces deux sentiments sont l'essence même de la contrition. Enfin l'encensoir est agité tour à tour devant le Célébrant, devant ses ministres, devant l'assistance entière: or, en en donnant l'ordre, le Prêtre n'a-t-il pas dit: « *Que le Seigneur allume en nous le feu de son amour? Qu'Il ravive la flamme de son éternelle charité?* » Il veut donc que ce feu, avec le parfum qu'il dégage, soit à sa propre personne d'abord, à tous les autres ensuite, une exhortation à répandre davantage encore autour d'eux la bonne odeur des vertus chrétiennes, à augmenter dans leurs cœurs l'amour divin qui la rend plus intense et plus suave, à assurer par là meilleur accueil à leurs offrandes; et cette volonté, en l'exprimant à ses entours, il prie Dieu d'en assurer la réussite; n'est-ce pas une façon de lui témoigner une fois de plus sa complète confiance?

<sup>1</sup> Bossuet, *Explication de la Messe*, parag. XXXVIII.

Mais voici tant aux Messes basses qu'aux Messes solennelles un rite révélateur de nouveaux sentiments chez le Prêtre: il se lave les mains. Est-ce dans l'unique but de les nettoyer après leur contact avec les dons des fidèles ou avec l'encensoir? *Point du tout*, répond Saint Cyrille de Jérusalem, *les mains du Célébrant symbolisent sa conduite; laver celles-là équivaut donc à purifier celle-ci*<sup>1</sup> non point des souillures graves, (avec elles il ne se serait point approché de l'autel et de plus avant d'en gravir les marches il a encore renouvelé son repentir), mais bien des moindres imperfections dont aucune innocence humaine ne saurait jamais être absolument indemne; et si quelqu'un en réclame la preuve, qu'il prête l'oreille au « *Lavabo inter innocentes* »<sup>2</sup> récité en même temps, et qu'il dise si pareil psaume pourrait sans imposture se trouver ailleurs que sur des lèvres innocentes, jalouses de la gloire de Dieu, ennemies de l'impiété et établies fermement dans la voie droite. Or, une recherche si minutieuse de la pureté chez le Ministre ne publie-t-elle

<sup>1</sup> St. Cyrille Jérus. *Catéch. mystique*, ch. V.

<sup>2</sup> Psaume XXV.

pas la sainteté que son Maître possède et veut retrouver chez Ses représentants, comme il est dit au Lévitique: « *Vous serez saints parce que je suis saint moi-même?* »<sup>1</sup> Donc le Prêtre en se lavant les mains à l'autel déclare que pour mieux faire agréer son offrande, à l'humilité, à la contrition, à la confiance déjà exprimées il veut joindre aussi la vénération la plus profonde et l'obéissance la plus complète.

Dès lors, Mesdames, attendu que notre représentant à l'autel y est aussi notre modèle, nous savons à notre tour que ces divers sentiments doivent remplir nos cœurs à l'Offertoire, après que nous avons dit au Seigneur notre soif d'obtenir par nos offrandes, pour nous et pour nos frères d'ici-bas et du Purgatoire, d'abord la rémission des peines dues aux péchés, ensuite une union avec le Christ aussi intime et aussi définitive que celle de l'eau avec le vin auquel on la mélange quand on prépare le Calice pour le Sacrifice; et cela noté, il ne nous reste plus qu'à voir la livraison définitive des oblations eucharistiques au Seigneur et à recueillir les enseignements qu'elle contient.

<sup>1</sup> *Lévitique*, ch. XI, v. 49.

## III.

Après s'être lavé les doigts et avoir repris sa place vis-à-vis le pain et le vin du Sacrifice, le Prêtre a levé les yeux et les bras au Ciel comme pour attirer l'attention de la Trinité Sainte qu'il veut entretenir; puis profondément incliné devant l'autel, image du Sauveur, et les mains appuyées sur cette pierre symbolique pour marquer où il puise la hardiesse de sa démarche, il demande au Très-Haut d'accepter ce qui lui est offert: « *Suscipe, Sancta Trinitas, hanc oblationem!* » Et sur quoi fonde-t-il sa requête? Sur le fait que son offrande va bientôt rappeler la Passion, la Résurrection et l'Ascension de Jésus-Christ; qu'elle procurera de plus la gloire de Marie toujours Vierge, de Jean-Baptiste, des Apôtres Pierre et Paul et de tous les Saints, qu'elle sera en même temps un principe de salut pour ceux qui la présentent et leur vaudra l'intercession des habitants du Ciel dont la mémoire vient d'être évoquée. Et en effet, Mesdames, la Messe ne re-

présente-t-elle pas l'immolation de la Victime du Calvaire, son absorption par la vie au matin du troisième jour, son absorption par les cieux quarante jours après sa sortie du tombeau? En outre, peut-on refuser aux membres du Sauveur triomphant, désormais indissolublement unis à leur tête, d'en partager les honneurs? En dernier lieu, puisque l'Autel continue la Croix, n'en propage-t-il pas les mérites à travers les siècles et ne suffit-il pas de vouloir être les bénéficiaires de la mort du Christ pour être les protégés de Ses élus?

Mais ce n'est pas seulement en son propre nom que l'Officiant a présenté et décrit son offrande; il s'est fait l'interprète de tous: « *Recevez, a-t-il dit, ce que nous vous offrons: oblationem quam tibi offerimus;* » il tient donc à honneur de voir sa supplique soutenue par ses commettants et tourné vers eux il sollicite leur concours: « *Orate fratres, leur dit-il; Priez, mes frères, afin que mon sacrifice qui est aussi le vôtre, soit agréable au Dieu Tout-Puissant.* » Et quand l'assistance a répondu par la supplication demandée, à nouveau il la fait sienne en ajoutant: *Ainsi soit-il;* et de la sorte scelle une

fois de plus sa parfaite union avec tous les fidèles.

Ce n'est pas encore assez; ni Jésus, ni sa Mère, ni son Précurseur, ni ses Apôtres, ni ses Saints ne sauraient rester insensibles à ce désir de les glorifier en perpétuant en ce monde leur grandeur et leurs bienfaits; d'autre part leur influence sur le cœur du Très-Haut est irrésistible! Le Ministre Sacré en est convaincu, aussi ne négligera-t-il pas d'assurer par cet intermédiaire à ses chères oblations un accueil parfait entre tous; et dans ce but sur le pain et sur le vin destinés au Saint Sacrifice, à voix basse afin de s'effacer le plus possible devant des interventions si puissantes, il récite les Oraisons, appelées *Secrètes*, qui chargent le Christ avec les élus dont l'Eglise célèbre le souvenir de présenter à Jéhovah les offrandes du peuple chrétien.

Or, Mesdames, quand le Prêtre dit parler en votre nom, ne serait-ce pas coupable de le faire mentir en ne prenant aucune part à ses déclarations? Quand il sollicite votre concours pour une œuvre qui vous importe autant qu'à lui, ne craindriez-vous pas d'être ingrates et de



vous nuire à vous-mêmes en restant sourdes à sa supplique? Quand il vous montre votre Chef, vos protecteurs, vos modèles, soutenant votre cause du haut du ciel, ne serait-ce pas les offenser que de ne pas marcher à leur suite? Qu'est-il dès lors besoin d'insister davantage sur le devoir de prier avec l'Officiant, pour le même but et, s'il est possible, dans les mêmes termes? Notre tâche d'aujourd'hui est donc achevée. Nous avons en effet décrit l'Offertoire avec l'apport des offrandes, leur mise à point, leur livraison solennelle à la Trinité Sainte; et nous avons montré en outre les dons personnels, les pensées, les prières réclamés par ces rites successifs.

A vous maintenant, Mesdames, de retenir cet exposé, afin que la première partie indispensable de la Messe vous trouve désormais, selon le vouloir divin dicté au Sage de l'Écriture, exactes à *rendre gloire à Dieu avec empressement et à ne rien lui soustraire de vos dettes: Bono animo gloriam redde Deo et non minuas primitias manuum tuarum!*<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Livre de l'Écclésiastique, ch. XXXV, v. 10.

## QUATRIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE

#### DE LA CONSÉCRATION.

Mesdames,

Il est écrit au Deutéronome: « *Le Seigneur est puissant et fidèle: ceux qui se conforment avec amour à ses préceptes pourront en tout temps escompter la réalisation de ses promesses pleines de miséricorde:* »<sup>1</sup> c'est pourquoi, après les rites prescrits pour l'Offertoire par l'Eglise, dépositaire des pouvoirs divins, le Ministre Sacré est sûr de l'acceptation de ses offrandes; et fort de l'ordre du Christ après l'institution de la Sainte Eucharistie: « *Faites*

<sup>1</sup> Deutéronome, ch. VII, v. 9.

*ceci en mémoire de moi,* » <sup>1</sup> il peut aborder avec confiance leur Consécration. Le voir tour à tour la préparer, l'accomplir, en appliquer aussitôt les fruits fera l'objet de cet entretien.

Nous serons surtout attentifs aux paroles du Prêtre, révélatrices incontestées des actes de son ministère; elles éclaireront nos esprits; mais nous ne négligerons pas ses gestes qui, d'après Saint Thomas, indiquent les rapports de cette partie de la Messe avec l'holocauste du Calvaire: ils aideront à réchauffer nos cœurs; et de la sorte pénétrant et goûtant davantage cet adorable mystère, nous pourrons en retirer meilleur profit.

Cette étude, Mesdames, ne tend à rien moins qu'à nous découvrir un nouvel et mystérieux avènement du Verbe fait chair en ce monde; puis à nous faire mesurer le dévouement de l'Auguste Victime pour nous dans le but de grandir le nôtre pour Elle: or, qui mieux que la Très Sainte Vierge saisit les paroles qui lui annonçaient l'Incarnation du Fils de Dieu et sut se conduire en conséquence? Qui mieux

<sup>1</sup> St. Luc, ch. XXII, v. 19.

que cette bonne Mère mesura l'amour du Rédempteur au Golgotha et sut y correspondre? C'est dire le prix du concours de Marie en ce moment: qu'Elle daigne nous le prêter, et commençons.

## I.

Le Prêtre va changer le pain et le vin au corps et au sang du Sauveur! Mais à la seule idée de pareil miracle, il en conçoit la sublimité, il en calcule les bienfaits, et après avoir prescrit aux assistants de raviver leur attention: *Dominus vobiscum*, de mettre leur âme à la hauteur du spectacle qui se prépare: *Sursum corda*, d'ouvrir leur cœur à la reconnaissance: *Gratias agamus Domino Deo nostro*, dès qu'il a reçu l'assurance d'avoir été entendu, il déclare vraiment digne, équitable et salutaire sa gratitude, celle de l'Eglise, celle de tous les temps en présence des bienfaits divins, surtout de ceux mis spécialement en lumière par la fête du jour; et cette gratitude, il se réjouit devant tous de pouvoir à l'instar des milices

célestes la témoigner dignement au Très-Haut. N'est-ce pas en effet au Verbe Incarné que toutes les louanges du Ciel empruntent leur valeur aux yeux du Tout-Puissant? Or, c'est ce même Verbe qui va descendre sur l'autel et s'y constituer médiateur entre les chrétiens et Son Père! Aussi son Ministre ici-bas peut-il avec enthousiasme répéter le chant des Anges: « *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées! Sa gloire remplit le ciel et la terre!* »<sup>1</sup> Cet *hosannah*, bientôt recueilli par le Christ en personne, ira certainement au cœur de l'Éternel: aussi ce même Ministre peut-il ensuite saluer son adorable Maître avec les paroles qui le reçurent jadis dans Jérusalem: « *Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur! Que le salut nous vienne du plus haut des Cieux!* »<sup>2</sup> Jésus ne tardera pas à venir en personne sourire à semblable salutation. Dès lors, comment la sainte liturgie n'engagerait-elle pas les fidèles à faire écho aux paroles de leur représentant? Et c'est là ce qui constitue la *Préface*, le *Sanctus* et le *Benedictus*.

<sup>1</sup> Isaïe, ch. VI, v. 3.

<sup>2</sup> St. Marc, ch. XI, v. 10.

Vient aussitôt après la présentation au Christ, et par Lui au Tout-Puissant, de tous ceux qui ont eu quelque part à l'offrande pour le Sacrifice et de leurs requêtes respectives.

C'est d'abord, dans la prière *Te igitur*, l'Eglise Catholique avec le Pape, l'Evêque diocésain et tous les chrétiens vraiment orthodoxes, désireuse de vivre en paix, d'être défendue contre les adversaires de sa foi et de son unité, d'être régie par des pasteurs selon l'esprit du Maître. Ce sont en second lieu, dans le *Memento des vivants*, ceux que le Prêtre recommande d'une façon spéciale, qu'il célèbre en leur nom, ou qu'ils lui soient parents, amis, confiés ou confiants; puis tous ceux qui se trouvent dans le Sanctuaire, les uns et les autres jaloux de témoigner leur foi, de sauver leur âme, d'obtenir la santé du corps et de faire partager à tous les leurs ces divers bienfaits.

Ce sont ensuite, dans le *Communicantes*, la Mère du Sauveur, les Apôtres, les Martyrs, tous les Saints, qui, en retour de l'honneur que va leur procurer le Sacrifice Eucharistique, veulent mettre leurs mérites et leurs prières à la

disposition de ceux qui l'offrent, afin de leur obtenir la protection d'en haut.

Cette imposante assemblée une fois réunie, les mains étendues sur les oblations comme les étendaient jadis les fils d'Israël sur les victimes qu'ils se substituaient, le Célébrant, dans une première oraison, *Hanc igitur*, au nom de tous les fidèles militants, sollicite pour chacun la rémission des péchés, la paix de la vie présente, la félicité de la vie éternelle; dans une seconde, *Quam oblationem*, il supplie Dieu de mettre à part: *benedictam*, de faire tout-à-fait siennes: *adscriptam*, de consumer: *ratam*, de rendre spirituelles: *rationabilem*, et d'avoir pour agréables ces offrandes: *acceptabilemque*, de même qu'Il choisit à l'Incarnation, adopta à la Nativité, immola à la Passion, rendit glorieux à la Résurrection, et reçut avec grande joie au jour de l'Ascension Celui dont elles sont par avance la figure: et cela afin qu'elles puissent devenir en réalité pour les fidèles le corps et le sang du Fils très cher de l'Eternel, le Seigneur Jésus-Christ: *ut nobis Corpus et Sanguis fiat dilectissimi Filii tui Domini nostri Jesu Christi!*

Maintenant, Mesdames, voulez-vous savoir d'où le Prêtre attend la parfaite acceptation de telles louanges et l'absolue réussite de telles prières: rappelez-vous son attitude pendant ces derniers préambules de la Consécration: en récitant le *Sanctus*, il appuyait ses mains jointes sur l'autel, comme pour montrer qu'il y puisait la confiance d'unir sa voix à celle des Anges; et l'autel, vous vous en souvenez, est l'image du Christ à l'état de mort. En disant le *Benedictus*, il s'est marqué lui-même du Signe de la Croix, pour indiquer que ces paroles s'adressent bien à Celui qui a sauvé les hommes en mourant crucifié. En traçant le même signe sur le pain et sur le vin, par trois fois, avant de désigner à la faveur du Très-Haut ceux qui les lui présentent, par cinq fois, un peu plus tard, pendant la demande des qualités nécessaires aux oblations pour devenir le corps et le sang de Jésus-Christ, le Célébrant, dans le premier cas, reconnaissait qu'à ses yeux ces dons seraient profitables uniquement par leur relation avec le gibet du Calvaire, dans le deuxième, proclamait l'obligation pour eux de reproduire en tout la victime du



Golgotha jusqu'à en devenir la substance même, sous peine de ne pas être agréés par le Seigneur. Toujours ainsi le Prêtre a placé ses *hosannah* et ses désirs sous les auspices du Fils de Dieu se sacrifiant pour Son Père. Saurait-on mieux faire pour gagner le cœur de l'Éternel? Pas plus, Mesdames, qu'on ne saurait trouver moyen plus efficace pour raviver la faveur de qui entre en rapport avec Lui, car *l'amour du Christ grandit le nôtre*, enseigne Saint Paul, *Charitas Christi urget nos*,<sup>1</sup> et jamais son amour pour nous ne s'affirma davantage qu'au Sacrifice de la Croix! Donc rien de mieux en ce moment pour l'assistance que d'imiter son interprète à l'autel en confiant à l'Hostie du Calvaire le succès de la continuation et du renouvellement de Son Sacrifice.

## II.

Ah! ce n'est pas cette Hostie, Mesdames, qui saurait ni en compromettre l'issue, ni se soustraire à son accomplissement! Les déclarations

<sup>1</sup> St. Paul, 2<sup>e</sup> aux Corinthiens, ch. V, v. 14.

du Verbe fait chair sont en effet sans repentance et dès son entrée en ce monde, au rapport de David et de Saint Paul, Il a dit au Très-Haut: « *Aucune hostie, aucune oblation ne peut vous plaire; mais vous m'avez formé un corps et me voici, je viens exécuter vos ordres! Ecce venio, ut faciam Deus voluntatem tuam.* » <sup>1</sup> Je viens!... Le Fils de Dieu s'est donc offert lui-même, comme l'avait annoncé le Prophète: « *Oblatus est quia ipse voluit.* » <sup>2</sup> Aussi c'est à sa propre voix en quelque sorte que le miracle eucharistique s'opérera. Le Célébrant en effet d'abdiquer pour ainsi dire sa propre personnalité et de devenir simplement l'écho de la dernière Cène, l'instrument de Jésus et son porte-parole: écoutez-le plutôt: *Qui pridie quam pateretur: Il raconte que le Christ, la veille de Sa mort, prit du pain dans Ses mains saintes et vénérables, leva les yeux au Ciel, rendit grâce au Père Tout-Puissant, bénit, rompit, distribua cette oblation à Ses disciples, en disant: Ceci est mon Corps!* Il ajoute,

<sup>1</sup> St. Paul, *aux Hébreux*, ch. X, v. 9.

<sup>2</sup> Isaïe, ch. LIII, v. 7.

*Simili modo*, que le Sauveur prit de la même façon le Calice où il y avait du vin, fit sur cette seconde oblation des rites identiques, en disant à ceux qui l'entouraient: « *Prenez et buvez: Ceci est le Calice de mon Sang, du Sang de la nouvelle et éternelle alliance, du Sang répandu pour vous et pour beaucoup, afin d'obtenir la rémission de vos péchés. Faites ceci en mémoire de moi!* » Et en même temps, ce qu'avait fait Jésus, le Prêtre le fait à son tour; les paroles qu'avait prononcées le Maître, Son Ministre les répète aussi.

Or, Mesdames, ces paroles dites au nom du Verbe fait chair par l'un de ceux qu'Il a constitués dépositaires de ses pouvoirs ne sauraient être fausses: un Dieu ne trompe pas, Il ne se trompe pas davantage: elles ont donc nécessairement opéré le changement de substance qu'elles annoncent, et, bien que nos sens continuent à accuser ce qu'ils voyaient, touchaient, goûtaient auparavant, à savoir du pain et du vin, c'est en leur lieu et place le Sauveur avec son corps, son sang, son âme et sa divinité qui se trouve sur l'autel: le Sauveur à l'état de victime immolée, car en vertu des paroles

sacramentelles Son corps est d'une part sous l'espèce du pain, Son sang est de l'autre sous l'espèce du vin; et jointe à l'absence de tout mouvement, de toute action, de toute vie visibles cette séparation, purement mystique, car le Christ ressuscité ne peut plus mourir, suffit à représenter Son état de mort. Du reste, quand à l'instar de Jésus au Cénacle, au moment de consacrer chacune de ces deux oblations, le Prêtre les a marquées du Signe de la Croix, c'était déjà pour indiquer qu'il évoquait bien la Victime du Golgotha; et quand il La possède sur l'autel, il a hâte d'en rappeler les cinq plaies, enseigne Saint Thomas, en traçant sur Elle par cinq fois le même signe de la Rédemption.

Aussi après chacune de ces Consécrations, le Célébrant de se prosterner et d'adorer le Verbe fait chair présent en réalité et en substance sous chacune des Saintes Espèces; puis de L'élever entre ses mains pour en faire hommage à Dieu le Père à l'exemple des sacrificateurs de l'ancienne loi qui présentaient au Seigneur le sang des victimes aussitôt après leur immolation; enfin, comme interdit par la

Majesté Suprême présente sur l'autel, de s'excuser lui et ses commettants d'avoir changé les dons de Dieu en *l'hostie pure, sainte, immaculée* qu'est le *pain de vie*, qu'est le *Calice du salut*, en rappelant dans la prière *Unde et Memores* l'ordre du Christ que Sa Passion, Sa Résurrection et Sa glorieuse Ascension soient ainsi remémorées!

Ce sont là sûrement, Mesdames, autant de marques de vénération à l'adresse du Christ et de Son Père, mais de plus autant d'appels à la foi, à l'adoration, à la fidélité de toute l'assistance. Si le Prêtre en effet plie pour la première fois le genou devant les Espèces Eucharistiques, c'est qu'il voit en elles non plus le pain et le vin que seul un idolâtre vénérerait ainsi, mais le Corps et le Sang de Dieu, seul digne de pareils hommages, et il avertit de la sorte les fidèles que pour s'unir à leur représentant, ils doivent à leur tour admettre et confesser le même mystère. Si le Célébrant élève autant qu'il le peut au dessus de sa tête tour à tour la Sainte Hostie et le Précieux Sang, c'est pour manifester à tous la sublimité de l'Auguste Victime; dans quel but, sinon pour

leur rappeler la vénération profonde qu'ils lui doivent? S'il publie ensuite que changer les substances matérielles reçues du Seigneur en une hostie pure et sans tache comme le pain et le vin de la vie éternelle est aux yeux du Sauveur le moyen par excellence de conserver le souvenir de Ses douleurs, de Son trépas, de Sa victoire sur la mort, de Son entrée triomphale dans les Cieux, n'est-ce pas nous rappeler que faire de notre propre personne une hostie comme le Christ la désire en la joignant au Sacrifice Eucharistique est une très bonne façon d'avoir celui-ci présent à la mémoire et de s'en assurer les plus larges profits?

A chacun donc de dire alors tant par son attitude que par les déclarations de son esprit et de son cœur: « Mon Sauveur et mon Dieu est réellement et substantiellement présent sous les Espèces Eucharistiques! A Lui ma foi la plus vive! A Lui mes adorations les plus profondes! A Lui mon être tout entier, avec mon désir le plus vif de partager Son Sacrifice pour la plus grande gloire du Tout-Puissant. »

## III.

Et à nous, Mesdames, de joyeuses espérances dont la réalisation ne saurait se faire attendre, car l'Eglise ne l'ignore pas: à l'autel comme au Calvaire, le Seigneur a soif du bien des âmes et, aussitôt immolé, ici comme là, sa sollicitude la plus pressante est de le procurer: c'est pourquoi en son nom, son Ministre applique sans délai les mérites du Sacrifice. Comment? Par des prières faites en présence de la divine Victime et par conséquent, plus que jamais, de véritables ordres pour le Ciel. A qui? A tous ceux dont le Prêtre exposait les présents et les requêtes au Seigneur avant la Consécration, et il souhaite que l'Hostie sans tache leur procure les grâces que les types prophétiques les plus parfaits de l'holocauste qui vient de s'accomplir valurent à Abel, à Abraham et à Melchisédech, les plus heureux des Sacrificateurs dans l'ancienne Loi.

Mais il en est ensuite pour qui le Prêtre sollicite des largesses plus spéciales. Ce sont d'a-

bord les fidèles qui participeront d'une façon plus intime à l'holocauste en se nourrissant du Corps et du Sang de Jésus: ils étaient représentés auprès de la Croix par la Sainte Vierge, par le disciple bien-aimé, par le bon larron, tous, bien qu'à titres divers, les co-suppliciés du Calvaire: or, le Sauveur n'attendit pas sa fin pour en assurer les heureux effets à ces diverses personnes puisque avant d'expirer il donna à Marie de devenir la Mère de tous les fidèles: « *Mulier ecce Filius tuus;* »<sup>1</sup> à Jean, de se considérer comme le frère préféré de Jésus: « *Ecce Mater tua;* »<sup>2</sup> au Bon Larron, de compter sur le Ciel pour le soir même: « *Hodie mecum eris in Paradiso.* »<sup>3</sup> Il est donc tout indiqué qu'à l'autel les Communians soient en tête des privilégiés; aussi: que l'Ange de la Prière porte leurs pieuses aspirations jusqu'au trône de la divine Majesté, demande d'abord l'Officiant: *Supplices te rogamus*, et qu'elles leur obtiennent de participer à toutes les bé-

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XIX, v. 16.

<sup>2</sup> St. Jean, ch. XIX, v. 27.

<sup>3</sup> St. Luc, ch. XXIII, v. 43.



nédiction et à toutes les grâces que la Sainte Victime a portées du Ciel sur la terre!

Au Golgotha, le Christ n'avait pas rendu le dernier soupir que Son âme allait en toute hâte dans les Limbes annoncer aux Justes avec Son sacrifice leur entrée prochaine dans la gloire: à l'autel, Il ne sera ni moins empressé, ni moins prodigue de ses précieuses consolations, car Son Ministre s'occupe sans délai des âmes qui attendent en Purgatoire leur délivrance: *Memento etiam Domine*; il désigne nommément celles qui lui sont le plus recommandées ou lui tiennent le plus au cœur; mais il n'excepte aucune de celles qui ont quitté ce monde amies avec le Seigneur: *Omnibus in Christo quiescentibus* (nulle ainsi ne saurait se dire abandonnée), et pour toutes, à chaque Messe, il sollicite la fin du feu, des ténèbres, des inquiétudes qui les torturent au séjour de l'expiation: *Locum refrigerii, lucis et pacis ut indulgeas deprecamur!*

Sur la Croix, le divin Supplicié eut aussi des égards tout spéciaux pour certains autres dont l'action, les paroles ou les défaillances servaient, même à leur insu, Ses plans de rédemption.

Des soldats préposés à son exécution quelques-uns confessèrent sur l'heure son innocence et sa divinité: « *Vere hic homo justus erat!* »<sup>1</sup> *Vere filius Dei erat iste!* »<sup>2</sup> Des Juifs qui peu auparavant s'étaient déclarés responsables de sa condamnation, beaucoup s'éloignèrent en se frappant la poitrine: « *Percutientes pectora sua revertebantur.* »<sup>3</sup> Joseph d'Arimathie et Nicodème qui n'avaient pas osé le défendre publiquement dans le Conseil de la Synagogue se déclarèrent sans hésitation ses amis en revendiquant Son cadavre et l'honneur de l'ensevelir chez eux: et de la sorte plusieurs infidèles ou coupables passèrent aussitôt au nombre des croyants et des saints. Pendant la Messe, Jésus se montrerait-il moins généreux pour les pécheurs qui reconnaissent Sa bonté et leurs torts sans respect humain? Aussi le Célébrant de faire appel à la miséricorde divine, d'accuser sa propre indignité avec celle de ses entours, en se frappant la poitrine devant tous

<sup>1</sup> St. Luc, ch. XXIII, v. 47.

<sup>2</sup> St. Mathieu, ch. XXVII, v. 54.

<sup>3</sup> St. Luc, ch. XXIII, v. 43.

et en s'écriant: *Nobis quoque peccatoribus*, puis de réclamer pour lui et ses commettants la société des Apôtres et des Martyrs dont il se plaît à citer quelques noms comme pour s'encourager par le souvenir de leur gloire.

Mais pour rendre certain le succès de toutes ses démarches, il ne suffit pas au Prêtre d'avoir répété après chacune le nom du Christ dont elles se recommandent: *Per Christum Dominum nostrum*; le voici maintenant qui insiste auprès de Dieu le Père sur les services que Lui rend à l'autel notre divin intercesseur. C'est par le Christ, dit-il, que le Ciel crée sans cesse le pain et le vin, matière du Sacrifice Eucharistique: *Per quem haec omnia, Domine, semper bona creas*; par le Christ qu'il les destine à cette fin: *sanctificas*, qu'il les rend sources de vie pour l'éternité: *vivificas*, qu'il en fait la meilleure forme de louanges et de remerciements: *benedicis*; c'est par le Christ enfin que le Ciel nous les donne ainsi transformés: *et praestas nobis*, perpétuant de la sorte l'œuvre de sanctification, de vie, d'actions de grâces du Calvaire rappelé par les signes de

Croix qui soulignent ces diverses déclarations. Or, continue l'Officiant par ses paroles et par ses gestes, c'est seulement par Jésus Crucifié, avec Jésus Crucifié, dans Jésus Crucifié: *Per ipsum, cum ipso et in ipso*, que l'Adorable Trinité reçoit tout honneur et toute gloire: *Omnis honor et gloria!* Donc, si grâce à l'Eucharistie, le Très-Haut reçoit sans cesse les hommages qui Lui sont dûs et qui seuls Lui plaisent, comment saurait-Il faire mauvais accueil à des vœux présentés avec elle et par elle? Dès lors, qui ne voit combien importantes sont ces dernières déclarations du Prêtre et par conséquent combien opportune est leur ratification par tous les assistants? Aussi la clochette de tinter pour annoncer une deuxième élévation du Corps et du Sang du Sauveur, moins solennelle, mais non moins suggestive que la première: hâtez-vous, Mesdames, de renouveler alors vos plus humbles et plus profondes adorations. Aussi le Prêtre de prononcer à haute voix les derniers mots de ses prières afin de permettre à chacun d'y donner un consentement explicite: hâtez-vous de le faire en répondant: Ainsi soit-il! Et pour tirer un profit

complet du Sacrifice auquel vous aurez ainsi assisté, vous n'aurez plus qu'à vous unir au Célébrant dans la Communion: vous l'enseigner fera l'objet de notre prochaine Conférence.

---

## CINQUIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DE LA MESSE

#### DE LA COMMUNION.

Mesdames,

Dans les sacrifices de l'Ancien Testament, la victime une fois immolée et son sang répandu en libations propitiatoires soit autour de l'Autel, soit dans le Saint des Saints, ses restes livrés aux flammes perdaient leur forme primitive, s'élevant en fumée vers les Cieux comme pour porter les hommages des Sacrificateurs, ou bien donnés en nourriture aux prêtres et aux fidèles ils leur étaient un gage d'union avec la Divinité.

De même pour le Sacrifice du Calvaire: Jésus devenu cadavre cessa de l'être au matin de la

Résurrection et, quarante jours après, remonta à la droite de Son Père afin d'y être l'interprète et l'intercesseur de tous les siens, tandis qu'au Cénacle Il leur avait donné Son Corps à manger, Son Sang à boire, en attendant de cimenter Son union avec eux par l'envoi de Son Esprit au jour de la Pentecôte.

Les choses se passeront d'une façon analogue à l'Autel: après l'immolation mystique du Sauveur, viendra le souvenir de Sa victoire sur le mal et sur la mort pour la plus grande gloire du Très-Haut et le plus grand profit de l'humanité, puis le don de lui-même à ceux qui voudront participer plus intimement à Son holocauste. Deux scènes qui constituent la dernière partie de la Messe, appelée Communion, et que nous avons à décrire dans cet entretien, sans négliger de mettre en relief les devoirs qu'elles nous imposent.

Ces deux scènes, Vierge Sainte, donnez-nous de les comprendre si bien que désormais elles mettent dans nos cœurs les sentiments que laissèrent en vous d'une part la Résurrection et l'Ascension, de l'autre la dernière Cène et la Pentecôte, à savoir: une confiance sans bornes

à votre divin Fils, Vainqueur du mal et de la mort, avec un vif désir d'être à jamais uni à Son adorable Personne!

## I.

Le triomphe de la Victime du Calvaire sur le mal et sur la mort: tel est le premier spectacle que doit nous offrir la dernière partie de la Messe.

Son triomphe sur le mal d'abord. N'avons-nous pas dit en effet la réussite certaine, maintes fois promise par l'Évangile, de toute demande faite à Dieu conformément à Sa volonté comme au nom de Son divin Fils; et ces conditions feraient-elles défaut quand on peut dire au Sauveur que Lui-même a dicté nos requêtes, en a réglé l'ordre, voire même l'expression et qu'on les présente en face du Sauveur à l'état de victime? Or, c'est précédée de pareille déclaration que devant l'Hostie Sainte se récite alors l'Oraison Dominicale et souvenez-vous des vœux qu'elle formule: C'est pour le Père qui est aux Cieux la glorification de Son nom:



*Pater noster qui es in caelis, sanctificetur nomen tuum*, l'établissement de plus en plus complet de Son règne: *adveniat regnum tuum*, l'exécution de Sa volonté sur la terre comme au ciel: *fiat voluntas tua sicut in caelo et in terrâ*; autant de fins que le mal s'efforce d'empêcher! C'est de plus le moyen de subvenir à nos nécessités spirituelles et temporelles de chaque jour: *panem nostrum quotidianum da nobis hodiè*, le pardon des offenses commises et reçues: *dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, la force de surmonter les tentations: *et ne nos inducas in tentationem*: nécessités, offenses, tentations qui sont l'œuvre de l'esprit mauvais! En un mot, comme va le dire tout le peuple pour résumer et faire siens les vœux qui précèdent, c'est la délivrance du mal: *sed libera nos a malo!* Donc, la récitation du *Pater* à ce moment de la Messe suffirait déjà à remettre en mémoire et par là à étendre la défaite de l'ennemi de notre salut.

Le Prêtre insistera pourtant davantage, et au moyen de vœux dont les circonstances assurent le succès il décrit plus minutieusement

encore cette défaite du mal: *Délivrez-nous, dit-il, des maux passés, présents et à venir, en d'autres termes, des péchés commis, des sollicitations à en commettre de nouveaux, des peines qui leur sont réservées dans ce monde ou dans l'autre. N'est-ce pas dire qu'elle ravit à l'adversaire de nos âmes ses conquêtes d'hier, mais aussi ses espérances pour aujourd'hui et pour demain? Le Célébrant ajoute: Par l'intercession de la Bienheureuse et Glorieuse Marie, Mère de Dieu et toujours Vierge, par l'intercession de Saint Pierre, de Saint Paul, de Saint André et de tous les Elus! Or, que sont ces divers personnages sinon des vainqueurs incontestés du mal? Sa défaite n'est donc pas sans de nombreux précédents et rien dès lors n'autorise à la croire factice. Elle n'est pas non plus sans un grand prix pour ceux qui en profitent, car elle leur donne ici-bas la paix avec son accompagnement indispensable, je veux dire: l'absence de fautes et la sécurité à toute épreuve; telle est en effet la demande du Prêtre: *Da propitius pacem in diebus nostris ut a peccato simus semper liberi et ab omni perturbatione securi!**

D'autre part, tandis que par sa prière le Ministre Sacré met en relief la victoire du Christ et suggère aux fidèles ce qu'ils peuvent et doivent en retirer, par ses gestes il leur en indique les causes avec les moyens de la partager. Il a découvert et pris en effet la Patène, emblème du Sacrifice Eucharistique dont elle va supporter la Victime; puis, il se signe avec cette petite assiette de vermeil, rappelant par là le Sacrifice du Calvaire et son union avec Celui de l'Autel; enfin il embrasse ce vase sacré en signe d'adhésion entière et cordiale à Jésus immolé et par conséquent à tous les vœux de Son Père: sacrifices et sentiments sans lesquels nul ne saurait en aucun cas goûter une paix véritable.

Après cela, Mesdames, c'est le Triomphateur Lui-même, triomphateur avide de faire partager sa gloire et heureux d'en donner l'assurance, que le Prêtre va désigner à tous ses commettants. Voyez-le en effet prendre la Sainte Hostie entre ses mains et saluer en elle *Jésus-Christ, le même Dieu qui vit et règne avec Son Père en l'unité du Saint Esprit dans les siècles des siècles*; voyez-le ensuite rompre

cette nourriture céleste comme l'avait fait son Maître au Cénacle et dans le même but d'en distribuer une part à ceux qui la désirent: entendez-le encore déclarer à tous qu'ils ne sauraient être déçus en espérant la paix par la Victime Eucharistique: *Pax Domini sit semper vobiscum!* Que faut-il de plus pour qu'apparaisse alors à tous les esprits le triomphe de Jésus-Hostie sur le mal?

Son triomphe sur la mort ne sera pas moins explicitement évoqué. Rappelez-vous plutôt les dernières paroles tombées de la bouche du Prêtre: *Que la paix du Seigneur demeure avec vous!* Ne sont-elles pas un souvenir de la Résurrection du Christ? D'après les Saints Evangiles, elles furent sur Ses lèvres chaque fois qu'après Sa sortie du tombeau Il apparut à ses disciples: mais en outre le Ministre Sacré en les prononçant a tracé sur le calice un triple signe de croix, symbole des trois jours qui précédèrent la Résurrection, enseigne Saint Thomas; maintenant il laisse tomber dans le Précieux Sang une parcelle de la Sainte Hostie, et si tout-à-l'heure la consécration séparée du pain et du vin suffisait à marquer l'état de

mort du Fils de Dieu sur l'Autel, comment la réunion de ces Saintes Espèces ne ferait-elle pas penser au retour du Sauveur à la vie le troisième jour qui suivit Son trépas? Ne croyez point toutefois, Mesdames, que ce *memento* symbolique ait pour unique but de nous remettre en mémoire la plus belle page des fastes du Sauveur afin de raviver notre admiration; il veut aussi nous rappeler que grâce à la Sainte Eucharistie cette gloire peut devenir un jour la nôtre et de la sorte nous exciter à y tendre par un moyen déjà si précieux à tant d'autres titres: le Prêtre en effet n'a-t-il pas accompagné ce dernier rite de ces paroles bien significatives: « *Que ce mélange, après la Consécration du Corps et du Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ, soit pour nous qui les recevons une source de vie éternelle?* ».

Le Verbe Incarné souhaite donc en s'immolant sur l'Autel faire partager à ceux qui assistent à Son Sacrifice Son triomphe sur le mal, mais aussi sur la mort: n'est-ce pas assez pour conquérir leurs cœurs et les presser de se rendre à un vœu si plein de promesses? Par conséquent l'heure est venue de mettre les fidèles

en colloque direct avec Lui et de les préparer ainsi au don qu'Il va leur faire de Lui-même dans l'Auguste Sacrement de l'Eucharistie: c'est à cela que s'emploie sans autre délai la Sainte Liturgie. Suivons-la dans ses efforts successifs pour une fin si noble.

## II.

Et d'abord, Mesdames, remarquons que jusqu'ici toutes les prières de la Messe s'étaient adressées à Dieu le Père par l'intermédiaire de Son divin Fils; mais aussitôt la Résurrection du Sauveur rappelée, aussitôt qu'il s'agit de Le recevoir, c'est à Lui directement que le Prêtre et les fidèles recourent, car c'est par Lui que leurs vœux vont avoir leur succès, et leurs hommages leur récompense, et cela au moyen de la nourriture divine qu'Il vient de leur préparer à l'Autel.

Celle-ci toutefois, pour produire ses heureux effets, exige chez ceux qui la reçoivent certaines dispositions, bonnes à rappeler auparavant. Elle doit en premier lieu être prise pour

ce qu'elle est en vérité, sans quoi, écrit Saint Paul, elle engendrerait le malheur: *Judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans Corpus Domini*:<sup>1</sup> de là, par trois fois, la récitation de l'*Agnus Dei*, qui confesse la présence sur l'Autel de la Victime par excellence, son pouvoir d'arracher le monde au joug du péché et la disposition où Elle est de s'employer en faveur de ceux qui La sollicitent et de leur obtenir la paix: ceci, après une gémissement qui rendait hommage à la divinité de cette Victime et tandis que chacun en se frappant la poitrine déclare combien lui est personnellement nécessaire la miséricorde qu'il implore et qu'il escompte.

En second lieu, la Victime de l'Autel ne saurait faire participer à Ses mérites un cœur qui ne serait pas étranger à la haine et à la division, car l'indispensable pour commencer un sacrifice l'est à plus forte raison pour le consommer et en tirer profit; or, vous n'avez pas oublié ce précepte promulgué par Jésus Lui-même: « *Si tu te souviens à l'autel d'avoir quelque chose contre ton frère, laisse là ton*

<sup>1</sup> St. Paul 1<sup>ère</sup> aux Corinthiens, ch. XI, v. 29.

*offrande et va te réconcilier avec lui: Vade reconciliari fratri tuo;*<sup>1</sup> c'est pourquoi à l'*Agnus Dei* succède une prière pour la paix et l'union de tous les membres de l'Eglise, prière que suivait dans les premiers siècles l'amplexion de tous les fidèles présents, et qui de nos jours encore aux Messes Solennelles est le signal du baiser de paix échangé entre tous les Ministres du Sanctuaire.

En outre, comment espérer d'heureux résultats de l'Eucharistie si l'on en approche en restant attaché au mal qu'Elle déteste? *Nul ne saurait servir deux maîtres à la fois,*<sup>2</sup> dit l'Evangile: donc, avant de recevoir le Corps et le Sang du Sauveur, rien de plus naturel que de réclamer Son concours afin de rompre tout lien avec l'iniquité et de s'attacher pour jamais au bien et à ses préceptes: tel est aussi l'objet d'une troisième prière avant la Communion.

Une quatrième a pour but de nous tranquilliser nous-même avant l'abord d'une Majesté et d'une Perfection comme celles qui se ca-

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. V, v. 24.

<sup>2</sup> St. Mathieu, ch. VI, v. 24.



chent sous ces Espèces du pain et du vin. Qui saurait en vérité se croire jamais assez solide et assez pur pour affronter pareil honneur sans craindre d'encourir en quelque chose la colère divine? Or, Celui-là seul peut se prononcer sur les dispositions du communiant, les suppléer, les parfaire qui est capable de pénétrer et de changer les cœurs; donc il est besoin de se tourner alors vers le Christ et d'en solliciter instamment la grâce. Cela fait, tout homme de bon vouloir, aussi pénétré de sa propre faiblesse que confiant dans la miséricorde de son Rédempteur, n'a plus qu'à en prendre ou à en recevoir avec respect la Chair et le Sang sacrés.

Tel est aussi l'acte du Prêtre: il ploie le genou, énonce sa résolution de manger le Pain céleste, le prend entre ses mains, frappe à trois reprises sa poitrine en disant tout haut: « *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en moi, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie;* » puis, après avoir affirmé l'identité de victime à l'Autel et au Calvaire par un signe de croix fait avec la Sainte-Hostie, il ajoute: « *Que le Corps de Notre Seigneur Jésus-Christ garde mon âme pour*

*la vie éternelle* » et avec la plus grande vénération il consomme cette divine nourriture.

A Dieu ne plaise que le moindre fragment en soit perdu ou risque d'être profané! Aussi, à peine le Célébrant a-t-il découvert le calice et adoré son contenu qu'il recherche avec soin les parcelles d'hostie qui auraient pu choir sur l'autel ou demeurer sur la Patène et les mélange au Précieux Sang; ensuite, après avoir brièvement exprimé sa reconnaissance pour le bienfait déjà reçu, son désir de boire le Calice de salut, la certitude d'échapper ainsi aux ennemis de son âme, après avoir fait le signe de croix dont nous avons déjà dit le symbolisme, il s'écrie: « *Que le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ garde mon âme pour l'Eternité* » et il consomme cet ineffable breuvage!

Approchez maintenant, fidèles avides de participer aussi complètement que possible au Banquet Eucharistique, votre tour est venu! Agenouillez-vous à la Table Sainte; redites votre *Confiteor*; bien que vous ayez dû le réciter déjà au commencement du Saint Sacrifice, on ne saurait trop exprimer son repentir et par là parfaire son innocence quand on s'unit

à la Sainteté même; recevez à nouveau les souhaits et les bénédictions du Célébrant; soyez dociles à sa voix qui vous désigne l'Agneau de Dieu et récite en votre nom le *Domine, non sum dignus* pour vous exciter à la foi, à l'humilité, à la confiance tandis qu'il vous présente l'Hostie céleste; et avec le plus tendre respect accueillez sur vos lèvres, puis dans votre cœur l'Auguste Sacrement, garantie de la vie éternelle: « *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam aeternam!* »

La Communion est faite, Mesdames! Reste à exprimer au divin Maître les sentiments qu'Elle a dû inspirer. Nul ne saurait s'en abstenir, car si chacun ne s'est pas réellement nourri du Corps de Jésus et abreuvé de Son Sang, tous ont dû soupirer de toute leur âme après le Dieu de l'Eucharistie et les grâces apportées par Lui sur l'autel; tous par conséquent sont tenus à suivre la voie que vont leur tracer maintenant les gestes et les paroles du Prêtre. Or, il fait verser un peu de vin dans le Calice afin qu'aucune goutte de Précieux Sang ne demeure contre les parois de ce vase sacré, il s'y lave ensuite les doigts qui ont

touché les Saintes Espèces de peur que ceux-ci en aient conservé la moindre parcelle, et il boit successivement chacune de ces ablutions. A son exemple, Mesdames, efforcez-vous alors de ne perdre aucun avantage de la Communion, que vous l'avez reçue en réalité ou seulement en esprit, et pour cela demeurez dans un pieux recueillement.

En même temps, le Ministre Sacré émettait un double vœu: il demandait de conserver dans un cœur aussi pur que possible la nourriture et la boisson qu'il venait de prendre, afin que ce bien du temps lui devienne un remède pour l'éternité; il souhaitait ensuite d'être profondément pénétré par le Corps et le Sang divins afin qu'ils effacent absolument toutes ses fautes. A notre tour, Mesdames, de peur de rendre passagers les bienfaits de l'Eucharistie, ou moindre son efficacité purificatrice, détestons le mal et sollicitons de Jésus la grâce de persévérer dans cette haine.

Puis, le Calice et la Patène purifiés et recouverts, qu'est ce verset de la Sainte Ecriture récité par le Célébrant et, aux Messes Solennelles, chanté aussi par l'Assistance? C'est une An-

tienne qui remplace, résume et jadis terminait le Cantique psalmodié autrefois pendant la Communion des fidèles comme hommage public au Dieu des célestes agapes. Que chacun prenne une part personnelle à cette louange ou laisse libre cours à son admiration devant la générosité divine ainsi célébrée.

Enfin, après une nouvelle invitation aux assistants de s'unir à sa prière, *Dominus vobiscum*, le Prêtre, s'appuyant sur les Mystères ou sur les Saints dont on célèbre la mémoire, supplie le Ciel par l'intercession du Sauveur de donner tout son effet au Sacrement qui vient d'être distribué. N'est-ce pas témoigner d'une grande estime pour un bienfait que d'en réclamer la parfaite réussite avec le concours de pareils appuis? C'est donc là un remerciement de choix dans l'espèce: rien de mieux par conséquent que d'y recourir pour exprimer notre gratitude au Seigneur, et servir de la sorte Ses souhaits les plus vifs! Et avec ces prières appelées *Postcommunions* se termine le Saint Sacrifice.

En effet, voici que le Ministre Sacré en annonce la fin: « *Allez*, dit-il aux fidèles, *la Messe*

*est terminée! Ite Missa est!* » Toutefois il ne les laissera point se retirer sans les mettre jusqu'à leur retour sous une triple sauvegarde: celle de la Trinité Sainte qu'incliné au milieu de l'Autel il implore afin que l'holocauste offert soit propice à tous; celle de la Bénédiction de leur interprète auprès du Christ; celle enfin d'un guide bien précieux à travers les difficultés d'ici-bas, j'ai nommé l'Évangile, dont il leur lit encore un passage, ordinairement celui qui raconte l'Incarnation du Verbe, notre vie, notre lumière et notre gloire: *In principio erat Verbum...* et le reste, après quoi le peuple dit à son Dieu: *Merci: Deo Gratias!*

Et maintenant que nous avons terminé l'explication des cérémonies de la Messe, je vous le demande, Mesdames, avons-nous tort de nous en promettre plus d'intérêt, plus de piété, plus de profit chaque fois que dorénavant nous assisterons au Saint Sacrifice!

Si dès l'entrée à l'Église, l'Autel, le Prêtre et l'Assistance sont comme autant de voix révélatrices de l'immolation qui se prépare, des sentiments qu'elle impose, de l'attitude qu'elle recommande, comment ne pas être plus vite

ravis aux occupations du dehors et prédisposés à ce que le mystérieux holocauste réclame de chaque fidèle?

Si les préliminaires de la Messe rendent Dieu plus présent à l'esprit, plus attrayant pour le cœur, plus influent sur la conduite, est-il douteux que l'on soit plus prêt à honorer, à conquérir et à satisfaire le Seigneur par le plus excellent des sacrifices?

Si les différentes parties de l'Offertoire découvrent les dons personnels, les pensées, les prières les plus propres à s'y unir, n'est-il pas manifeste que les assistants y prendront une part plus sûre, plus active et dès lors plus efficace?

Si les paroles et les gestes du Célébrant à la Consécration font se dresser autour de l'Autel tous les membres de l'Eglise militante, de l'Eglise triomphante, de l'Eglise souffrante; à leur tête ceux qui dans chacune d'elles sont les plus recommandés ou les plus chers; à côté d'eux le Cénacle et le Calvaire avec notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ réellement et substantiellement présent: qui ne voit la ferveur que peuvent puiser dans de pareils

spectacles notre vénération, notre confiance, notre amour?

Enfin si la dernière partie de la Messe met en relief la Puissance sans limites qui veut s'unir aux fidèles, n'est-ce pas un parfait moyen de leur faire accepter et fournir les conditions mises à cette alliance, et par conséquent d'assurer au Saint Sacrifice son double but, à savoir: la gloire du Père qui est aux cieux et le bonheur sans fin de ses prédestinés?

Mais alors, Mesdames, quelle reconnaissance ne devons-nous pas à l'Eglise pour avoir ainsi disposé l'acte le plus important de notre sainte religion? Aussi, quand aux jours de grandes épreuves comme ceux que nous traversons, Elle nous demande à la fin de chaque Messe des prières de surérogation, saurait-on les lui marchander? Disons donc avec la ferveur la plus intense les *Ave Maria*, le *Salve*, l'*Oraison*, les versets en l'honneur de Saint Michel prescrits par Léon XIII et par Pie X, pour la paix, l'accroissement et l'exaltation de l'Eglise! Et plaise au ciel qu'après avoir étudié les rites du Saint Sacrifice, vous soyez aussi jalouses de connaître les cérémonies des autres Sacrements, qui fe-



ront l'objet de nos Conférences jusqu'au Carême, afin que la vue de ces signes sensibles de la grâce, alors même que vous ne sauriez les recevoir personnellement, vous soit toujours une source d'édification et de salut!

---

## SIXIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DES SACREMENTS

#### DU BAPTÊME.

Mesdames,

De même que les ruisseaux courant à travers la campagne fertilisent les terres qu'ils arrosent, mais répandent de plus alentour une fraîcheur dont bénéficie quiconque les contemple: de même les Sacrements portent la grâce dans celui qui les reçoit, mais aussi la révèlent, la préparent, l'excitent ou la confirment chez celui qui assiste à leur réception avec recueillement et intelligence. C'est assez dire combien il importe de comprendre et de se rappeler à l'occasion le sens des diverses cérémonies qui accompagnent ces signes sen-

sibles de l'influx divin; nous en commencerons aujourd'hui l'étude en expliquant les rites dont l'Eglise entoure l'administration du Baptême.

Nous verrons successivement le Prêtre introduire dans la Maison de Dieu et aux fonts baptismaux, puis admettre à devenir le frère et le cohéritier de Jésus-Christ celui pour lequel on sollicite cette grâce; et tant les gestes que les paroles du Ministre Sacré, en nous rappelant les obligations et les bienfaits du premier des Sacrements, agrandiront notre fidélité, notre gratitude et par conséquent nos espérances de salut.

O Marie, aidez-nous à bien saisir comment l'on devient Enfant de Dieu et donnez-nous ainsi un nouveau moyen de ne jamais cesser de l'être et de mériter toujours davantage votre maternelle tendresse!

## I.

Il convient d'abord, Mesdames, d'arrêter notre regard sur les personnes qui viennent, d'habitude au son joyeux des cloches, présenter

à l'Eglise sa nouvelle recrue. La richesse, l'amitié, les circonstances, les us et coutumes de chaque pays peuvent diversifier l'aspect et la composition de ce cortège, mais on y voit toujours le Parrain et la Marraine qui vont, au nom du néophyte, postuler le baptême, en souscrire les engagements, témoigner de sa collation et qui resteront chargés de redire en temps opportun à leur enfant spirituel les promesses qu'il fit par leur bouche, s'il était encore inconscient, ou dont ils répondirent aussi s'il était déjà adulte. Leurs obligations indiquent déjà qu'ils doivent être catholiques, honnêtes, suffisamment instruits, sincèrement attachés à la religion et en âge de se rendre un compte exact de ce qu'ils ont à certifier: sans cela en effet quelle serait la valeur de leur requête et de leur caution aux yeux de l'Eglise confiante seulement en ceux qui sont véritablement siens; quelle leur capacité, quelle leur autorité pour instruire et maintenir leur filleul dans la voie où il s'est introduit sous leur responsabilité? D'où, pour le Prêtre, le droit de contrôler le choix des Parrains et des Mairaines; pour les Parents, le devoir de chercher avant tout les

conditions susmentionnées chez ceux qu'ils appellent à leur venir en aide, voire même à les remplacer, s'ils faisaient défaut, dans l'éducation religieuse de leur enfant: et de là aussi la conduite de l'Église qui pour faire mieux ressortir la réalité de l'action bienfaisante de ces répondants au Baptême, pour les attacher par des liens plus intimes à ceux qu'ils font naître à la vie de la grâce et leur en assurer davantage le respect et la docilité, établit que le seul fait d'avoir tenu officiellement sur les fonts baptismaux un néophyte crée avec lui une parenté, spirituelle il est vrai, mais prohibitive du mariage tant avec le baptisé qu'avec son père ou sa mère.

Pour le moment, les voici à la Maison de Dieu!... Ils n'en ont pas franchi le seuil que le Ministre Sacré les arrête: il ne connaît pas celui qu'on lui amène, ou plutôt il le sait sûrement entaché de la faute originelle comme tout homme venant en ce monde, par conséquent aussi étranger à Jésus que soumis au démon; or, avant de laisser ce nouveau venu s'introduire dans l'Assemblée des Chrétiens, il veut s'assurer des intentions qui l'y conduisent

et tour-à-tour lui faire connaître, savourer et vouloir l'indispensable à son admission : écoutez en effet et voyez.

A peine le Prêtre a-t-il appris sous les auspices de quels Saints ce nouvel arrivé se présente que l'interpellant par leurs noms, il lui demande d'abord ce qu'il désire de l'Eglise : « *Quid petis ab Ecclesia Dei?* » et puis, ce qu'il attend de la réalisation de son vœu : « *Fides quid tibi praestat?* » La Foi, *Fidem*, ont répondu pour lui le Parrain et la Marraine, et par la foi la vie éternelle : *Vitam aeternam*, ajoutent-ils ensuite. Alors l'Eglise de répondre par son représentant que pareille grâce et pareille récompense appartiennent à qui observe les préceptes d'en haut en aimant Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit et le prochain comme soi-même : « *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata...* » et le reste. Toutefois, quand on a un cœur de mère comme la Sainte Eglise, à celui que l'on veut adopter pour enfant on ne se contente pas d'indiquer la véritable route à suivre, on cherche à la lui faciliter : on en éloigne d'abord autant que possible les obstacles ; or, le

plus grand pour l'obéissance chrétienne est le démon dont le néophyte reste encore l'esclave: aussi le Prêtre de dire alors au Prince des ténèbres: « *Sors de cet être, Esprit immonde, fais place au Divin Paraclet;* » et de souffler en même temps sur celui que l'on présente au Baptême, par trois fois, pour montrer que cet ordre est donné au nom de la Trinité Sainte, et en traçant avec ce souffle autant de croix, pour faire appel aux mérites du Divin Crucifié. Avec un cœur de mère, en second lieu, à celui qui doit parcourir la route qu'on lui désigne, on fournit le moyen de repousser quiconque voudrait l'en distraire: c'est pourquoi le Ministre du Christ trace ensuite le signe de la Rédemption sur le front et sur le cœur du néophyte, en lui disant de recevoir la Croix comme symbole de ses croyances et comme règle de sa conduite, afin de pouvoir devenir par là le temple de l'Eternel, et aussitôt après il sollicite du Tout-Puissant pour ce signe cette triple efficacité. — Enfin, tout amour maternel qui prévoit pour un voyageur chéri des passages périlleux aime à lui garantir une main capable de l'en tirer: la voici qui s'étend sur

la tête du nouveau venu; c'est la main du Prêtre et celui-ci en même temps demande pour son protégé la guérison de tout aveuglement, la rupture de tout lien diabolique et les prévenances de l'amour divin nécessaires à quiconque veut échapper aux mauvaises passions, s'appliquer avec joie à l'observation des saints préceptes, progresser chaque jour dans cette heureuse vie; et de la sorte le néophyte est mis en face de la Sagesse qui s'impose au chrétien et à même d'en pénétrer les secrets.

Cependant la connaître ne lui suffirait pas, il faut de plus qu'il témoigne de son estime pour elle en savourant le sel qui en est le symbole; et de là, le dépôt sur ses lèvres de cette nourriture emblématique, le souhait de la voir procurer à celui qui la prend les faveurs éternelles: « *Propitiatio sit tibi in vitam aeternam!* » avec la paix en ce monde: « *Pax tibi!* » et la prière au Tout-Puissant d'en faire une source abondante de ferveur « *Spiritu fervens* », de joie « *Spe gaudens* » et de persévérance dans son service « *tuo semper nomini serviens.* » Mais ici encore l'opposition de Satan est à craindre; il s'efforcera sûrement de s'insinuer



pour faire ressortir l'amertume des préceptes divins: aussi le Ministre Sacré a-t-il déjà eu soin de l'exclure du sel, choisi comme symbole de la Sagesse; et maintenant, toujours au nom du Père, du Fils, du Saint Esprit, toujours par des signes de Croix réitérés qui évoquent la puissance du Calvaire, il intime de nouveau à cet ennemi implacable de quitter celui qui veut être chrétien, de s'en tenir désormais à l'écart et de se soumettre à la Trinité Sainte en respectant celui qu'Elle appelle aux Fonts Baptismaux et en se gardant de violer le signe de salut dont Elle le marque. Du reste, lui, délégué du Très-Haut, en signe de protection spéciale, impose derechef la main sur la tête du néophyte, sollicite en sa faveur l'aide de l'Intelligence divine, la pureté et la sanctification, enfin la vraie science qui rend l'espérance ferme, les opinions droites, les croyances saines; puis l'introduit dans la Maison de Dieu sous la sauvegarde de la puissance sacerdotale symbolisée par l'Etole afin de le rendre participant de l'héritage du Christ: « *Ingrederere in templum Dei, ut habeas partem cum Christo in vitam aeternam.* »

Cet heureux résultat, Mesdames, ne saurait être acquis à ce nouveau protégé de l'Eglise que s'il consent à faire sienne la sagesse dont on vient de lui inculquer la connaissance et le goût; c'est pourquoi le Prêtre, le Parrain, la Marraine lui en redisent alors les dogmes et les souhaits en récitant le Symbole des Apôtres et l'Oraison Dominicale tandis qu'ils se rendent aux Fonts Baptismaux. Mais en vain parleraient-ils à leur client, s'il n'a point recouvré l'ouïe et le flair des vérités surnaturelles ravis à l'homme par la faute d'Adam: il faut donc que le Ministre du Saint Esprit ordonne de nouveau au démon de s'enfuir à l'approche du Souverain Seigneur et Juge Jésus-Christ: il faut encore qu'il touche de sa salive les oreilles et les narines du néophyte en leur enjoignant de s'ouvrir, comme Jésus avait fait au sourd-muet de l'Evangile: « *Ephphetta, quod est adaperire.* » Après cela, l'esprit et le cœur de cet aspirant au Baptême seront prédisposés à l'intelligence et à l'amour des choses saintes et ses répondants pourront dire sans témérité qu'il renonce à Satan, à toutes ses œuvres, à toutes ses pompes, comme

le lui demande l'Eglise, en d'autres termes, qu'il déteste et repousse l'esprit du mal, le péché sous toutes ses formes, le monde avec toutes ses vanités et toutes ses opinions malsaines. C'est la cessation effective de toute influence diabolique; mais le démon ne lâche jamais une proie sans tout faire pour la ressaisir; il faut donc prévoir de terribles retours offensifs; aussi l'Eglise qui n'impose rien qu'elle n'aide à accomplir, d'oindre aussitôt avec l'Huile Sainte la poitrine et les épaules du nouveau venu, déjà pour elle un nouvel athlète, et de *« même que le souffle du Prêtre et l'invocation du nom de Dieu ont, à l'instar de flammes très violentes, brûlé et mis en fuite Satan, dit Saint Cyrille de Jérusalem, de même cette huile exorcisée par la prière et par l'action du Seigneur acquiert la force d'extirper jusqu'aux traces les plus profondes des péchés et voire même de garantir contre toutes les infiltrations du mal: amnes invisibiles daemonum repellat. »*<sup>1</sup>

Pourquoi dès lors le Ministre Sacré conser-

<sup>1</sup> Saint Cyrille de Jérusalem, *Catéch. mystique*, ch. II.

verait-il l'Étole violette? Cette couleur de pénitence convenait auprès d'un esclave résigné de Satan; mais en face d'une âme sur le point de devenir enfant de Dieu et de l'Eglise, c'est la joie qui s'impose et par conséquent l'Étole blanche qui est de mise. Pourquoi de plus attendre davantage pour proposer à celui qui a déjà virtuellement renoncé à l'Esprit malin d'adhérer d'esprit et de cœur à Dieu le Père Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre, à Jésus-Christ, Son Fils unique qui est né et qui a souffert, au Saint Esprit, à la Sainte Eglise Catholique, à la Communion des Saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair, à la vie éternelle? Et quand à ces diverses questions, au nom de leur bien-aimé filleul, le Parrain et la Marraine ont répondu affirmativement, quand en son nom aussi, ils ont sollicité le Baptême, rien ne s'oppose plus à l'arrivée du Seigneur en cette âme bénie.

## II.

Qu'il approche donc, Mesdames, ce bienheureux néophyte! Q'il présente sa tête! Déjà le délégué du Christ tient l'Eau Régénératrice: elle a été préparée la veille de Pâques par des exorcismes spéciaux qui en ont éloigné toute influence maligne, par l'immersion du Cierge Pascal image de Jésus Ressuscité pour en marquer l'effet vivifiant, par le mélange avec elle de l'huile des Catéchumènes et du Saint Chrême dont l'Eglise se sert pour obtenir du Divin Paraclet la vertu particulière qu'elle souhaite aux divers instruments de la grâce; et voici que son Ministre appelle le futur chrétien par son nom, verse à trois reprises sur sa tête cette eau salulaire, en traçant chaque fois avec elle le signe de la Rédemption et dit en même temps selon le précepte formel du Divin Maître: « *Je te baptise au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit.* »

Réjouissez-vous, Père, Mère, Parrain, Mairaine et vous tous, alliés, amis, ou fidèles

toujours heureux des joies de votre sainte religion! Celui qui tout-à-l'heure appartenait à Satan n'est plus son esclave; il est devenu Enfant de Dieu et il n'a qu'à vouloir pour en recueillir l'héritage dans les siècles des siècles: car si le Baptême ne supprime pas toute faiblesse et toute inclination au mal, il les rend inoffensives pour qui correspond à la grâce! Voyez l'Eglise en donner aussitôt l'assurance à son nouvel Enfant.

Elle le marque en effet au front avec le Saint Chrême, et le Saint Chrême est la figure de la participation à la puissance d'en haut, témoin l'onction Sainte sur la tête des Rois; il est aussi le symbole du pouvoir sacerdotal, témoin l'onction faite aux mains des Prêtres et sur la tête des Pontifes! Donc, nouveau fils de l'Eglise, te voilà traité en prince et tu l'es en quelque sorte, car avec l'aide de Dieu tu pourras désormais commander à tes passions et imposer le respect à Satan. Te voilà traité en prêtre et tu l'es en certaine manière, car tu peux dès ce moment offrir ton corps au Seigneur comme une hostie vivante, sainte, agréable à Ses yeux, et tu le pourras toujours

désormais en vertu de la grâce que tu viens de recevoir, si à ta chair, à ton esprit, à ton cœur tu défends ce qui déplaît à Dieu et tu imposes ce qui Lui sourit! Or, Mesdames, tenir tout à la fois de la royauté et du Sacerdoce comme Jésus-Christ, c'est être par adoption ce qu'Il est par nature: Fils du Très-Haut; c'est par conséquent pouvoir prétendre à son héritage qui est le Ciel pour l'Eternité.

L'Eglise couvre ensuite le baptisé d'un voile blanc, emblème de la blancheur de son âme régénérée, et, ce faisant, lui recommande de paraître au Tribunal Suprême avec ce vêtement immaculé, s'il veut posséder la vie éternelle. Or, pas plus que son Maître, l'Eglise ne peut ni se tromper, ni nous tromper, ni rien prescrire d'impossible. Donc, ô mon nouveau petit frère, au sortir des Fonts Baptismaux tu es absolument pur et il dépend de toi de conserver à ton cœur cette innocence ou de la lui rendre si par malheur il venait à la perdre. Aussi, Mesdames, loin du nouvel élu le risque d'être chassé du festin des noces éternelles faute de pouvoir posséder la robe nuptiale requise en face de l'Epoux.

L'Eglise enfin met un Cierge allumé dans la main du nouveau fidèle: c'est la figure symbolique de la vérité et de la charité dont celui-ci est devenu le tabernacle et dont il doit lui aussi répandre les bienfaits parmi ses entours. Courage donc, nouveau frère du Christ; tu verras désormais clairement ce que Dieu commande, ce qu'il conseille, ce qu'il préfère et tu te sentiras porté à l'accomplir; tu pourras de plus guider et édifier par l'éclat de tes bonnes œuvres, par l'ardeur de ta charité et tu mériteras ainsi les récompenses éternelles, aux applaudissements de tous les Elus! Dès lors, Mesdames, malgré les traces persistantes de sa déchéance, le baptisé peut sans frayeur affronter les luttes de la vie: Dieu est avec lui! C'est le dernier mot et la dernière bénédiction du Prêtre à la fin du premier des Sacrements: « *Vade in pace et Dominus sit tecum!* »

Après cet exposé, Mesdames, est-il nécessaire de dire encore pourquoi les joyeuses sonneries dont l'Eglise salue son nouvel enfant; pourquoi dans certaines contrées la coutume si louable de le conduire aussitôt soit au pied du



Tabernacle rendre hommage à son frère et Sauveur Jésus-Christ et entendre découvrir la source du bonheur des Chrétiens dans les premiers versets de l'Évangile selon Saint Jean, soit à l'Autel de Marie saluer sa Mère du Ciel et en solliciter la protection? Est-il besoin de dire aussi pourquoi les réjouissances qui, dans chaque foyer selon ses ressources, marquent comme un événement des plus heureux chaque Baptême; et pourquoi enfin la joie de la mère quand au retour de l'Église elle a embrassé avec ivresse dans son enfant un chrétien, un ange? Ce sont là, ce me semble, choses trop évidemment justifiées pour qu'elles réclament explication.

Il sera, je crois, plus opportun de rappeler que tous, à la grande joie de nos familles et de l'Église, nous fûmes un jour l'objet de ces mêmes largesses divines. Or, que sont devenues cette noblesse, cette pureté, ces lumières et cette ferveur qui nous échurent en partage avec et par le Saint Baptême?... Chacun aurait certainement réponse plus favorable à se faire s'il avait toujours assisté à l'administration de ce Sacrement avec les pensées et les senti-

ments que suggèrent les cérémonies qui l'accompagnent. Chacun en effet se serait plus d'une fois souvenu de la promesse faite jadis en son nom d'apprendre, d'apprécier, de suivre les enseignements de Jésus-Christ et s'y serait montré plus fidèle, au bénéfice de l'honneur et du salut. Chacun aurait réfléchi plus souvent à la dignité, à la sainteté, à l'intelligence et au goût des choses saintes que lui a donnés l'eau régénératrice et en aurait conservé davantage le précieux dépôt, pour le plus grand profit de son Eternité! Qu'il en soit ainsi désormais, Mesdames; alors le Sacrement qui ouvre la voie des tabernacles éternels n'opérera jamais devant vous le bonheur d'un de vos frères sans vous laisser vous-mêmes plus près de votre Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

Mais d'autres gains non moins utiles découleront encore d'une intelligence plus complète des cérémonies du Baptême.

Ce sera d'abord la nécessité de choisir avec le plus grand soin les Parrains et les Marraines. N'avez-vous pas en effet mesuré dans nos explications l'importance du rôle qu'ils

peuvent et doivent jouer dans la vie chrétienne de leur filleul et par conséquent dans son salut? Or, combien fréquentes dans les familles les occasions d'intervenir, au moins par un conseil, en pareille matière! Dans les siècles de foi, de même que l'on se guidait pour les noms de saints à donner à l'enfant sur le rang de ceux-ci dans le Ciel, sur la protection qu'ils avaient déjà octroyée à la famille ou au Pays, sur les fêtes célébrées par l'Eglise le jour où la nouvelle recrue y sollicitait son admission, de même dans le choix du Parrain et de la Marraine, leurs sentiments religieux entraient surtout en ligne de compte: usages bien démodés, hélas! de nos jours. Trop souvent en effet on ne cherche pas dans le nom le patronage céleste qu'il procure, mais bien quelque souvenir purement humain, voire même une simple consonance plus ou moins agréable à l'oreille; et de même, pour être appelé à tenir un enfant sur les fonts du Baptême les premiers titres et souvent les uniques sont la protection exclusivement temporelle qu'on pourra lui donner dans l'avenir et les avantages du même ordre offerts pour le présent

au père ou à la mère: abus contre lesquels on ne saurait trop réagir!

Une seconde vérité non moins opportune qui découle encore de notre étude d'aujourd'hui, c'est le sérieux du rôle assumé en présentant à l'Eglise un nouveau fidèle; et qui n'a jamais rendu ce service ou qui n'est exposé à le rendre quelque jour? Or, vous avez dû noter au passage l'initiative à prendre en pareille circonstance, les promesses à faire, l'insigne faveur à requérir au nom du néophyte. Dans le monde, on rougirait certainement d'avoir ouvert l'accès de sa société à une personne qui y ferait tache, on se croirait et on serait en effet obligé de tenir une promesse dont on se serait porté garant, on ferait aussi l'impossible pour empêcher l'abus d'une faveur que l'on aurait procurée: et parce que le personnage atteint dans ses amis, dans ses intérêts, dans sa bonté par notre client serait Notre Seigneur Jésus-Christ, nous verrions sans trouble, sans scrupule, sans aucun effort pour la réformer une conduite contraire à tous nos engagements? Sans doute ce bien-aimé Rédempteur ne songe à rendre personne respon-

sable au dessus de ses forces, mais Il est dans son droit en exigeant de chacun le possible pour tenir les paroles données à Dieu. Ce possible, le Juge Suprême le récompensera avec la plus grande générosité, car ses deux passions, la gloire de Son Père et le salut de Ses fidèles en auront bénéficié; mais pour les mêmes motifs Il en réclamera un compte rigoureux lors des grandes assises de l'humanité. Agissez donc en conséquence, Mesdames, ne croyez point que les devoirs de Mairaine se bornent aux cadeaux et à l'affection dévolus à ce titre, mais ne perdez aucune occasion de conserver chrétienne l'âme qui le devint sous vos auspices. Pour cela la prière est un moyen que ne sauraient empêcher ni la survivance des père et mère du filleul, ni ses mauvaises dispositions, ni aucune autre difficulté quelle qu'en soit la nature ou la provenance.

Enfin, si l'on pense aux divers bienfaits du Baptême si bien mis en lumière par les Cérémonies dont on l'accompagne, si l'on se rappelle l'héritage céleste qu'il promet, la noblesse, la beauté, la science et le goût du bien qui en sont les suites, comment jamais en retarder la

collation même à qui n'aurait aucun droit à nos plus vives tendresses? Sans doute la mort pourra ne pas faucher prématurément une existence, en dépit de sa trop réelle et trop constante fragilité; l'eau baptismale, aussi bien plus tard que plus tôt, effacera toutes fautes et toutes peines et rendra enfant de Dieu et de l'Eglise; mais elle laissera subsister les autres suites de la faute originelle comme l'altération de notre nature, la nonchalance dans la poursuite du bien qui coûte, le penchant au mal: or, puisque la personne non baptisée reste soumise au démon et que celui-ci est l'auteur de toutes les infirmités spirituelles et temporelles, comment douter qu'il ne s'occupe à les grandir tant qu'il reste le maître, et alors ne risque-t-on pas d'acheter bien cher les quelques avantages que l'on poursuit en retardant le Baptême? Promettez-vous donc, Mesdames, de combattre dans vos entours une coutume aussi antichrétienne!

Et si cette Conférence dicte à vos cœurs ces trois dernières résolutions, une fois de plus on pourra dire que le Sacrement de Baptême n'opérera jamais devant vous le bonheur d'un

de vos frères sans vous laisser vous-même plus près de votre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, et à vous s'adressera en toute vérité la dernière et consolante parole du Prêtre en cette circonstance: Allez en paix avec le Seigneur qui est en vous: *Vade in pace et Dominus sit tecum!*

## SEPTIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DES SACREMENTS

#### DE LA CONFIRMATION.

Mesdames,

Il est bon que celui qui a embrassé la carrière des armes, tant qu'il risque d'être appelé à combattre, se remémore de temps en temps son caractère et ses obligations de soldat; il s'exposerait autrement à en perdre les habitudes, les goûts, le savoir et à se trouver, la lutte survenant, incapable de la soutenir, voire même de donner un conseil utile aux plus jeunes qui devront l'y suppléer. Or, à l'heure où l'homme commence à rencontrer en lui-même des complices de l'Esprit malin et des complaisances trop naturelles pour les préjugés et les exem-



ples perfides du monde, à l'heure où il devient susceptible de souffrir dans son honneur, dans sa liberté, dans ses biens, dans sa tranquillité, le chrétien reçoit de l'Eglise la force de repousser toutes les tentations, intérieures ou extérieures, en même temps qu'il est marqué du signe indélébile des soldats du Christ, et cela par le fait du Sacrement de Confirmation. D'autre part, nul qui ne sache que les ennemis de son âme le poursuivront incessamment de leurs attaques jusqu'à sa dernière heure et s'efforceront d'empêcher le bien qu'il voudrait faire à autrui. Il ne sera donc jamais inutile de rappeler au fidèle le titre et la force dont il dispose contre de tels adversaires, ne serait-ce que pour raviver chez lui la confiance en soi-même, si utile dans toutes les luttes comme dans toutes les œuvres de propagande; et ce souvenir se gravera plus profondément et plus utilement dans l'esprit de l'athlète chrétien s'il se présente à lui encastré, pour ainsi dire, dans les cérémonies de son investiture.

C'est pourquoi nous redirons aujourd'hui les Rites du Sacrement de Confirmation: imposition des mains d'abord, onction sainte

ensuite, consécration définitive en dernier lieu.

Cette simple étude aura certainement atteint son but si elle rend plus intense et plus expansive chez les Confirmés la grâce reçue jadis; mais si son écho parvenait à quelque personne, pour un motif ou pour un autre non munie de ce sacrement, et la décidait à réparer au plus vite cette négligence, ce serait un surcroît de bonheur bien sensible: il est si douloureux de voir dédaigner un pareil instrument de victoire!

A la Très-Sainte Vierge d'obtenir à nos efforts le résultat qu'Elle trouvera bon! Une pieuse tradition rapporte qu'au jour de la Pentecôte ce fut d'abord sur la tête de cette bonne mère que s'arrêta l'Esprit-Saint avant de descendre sur les Apôtres: ne disait-Il pas ainsi à Ses fidèles qu'à l'exemple du Verbe Incarné Il la prenait pour son intermédiaire de choix auprès d'eux? Mieux que personne Marie peut donc nous faire comprendre les grâces du Divin Paraclet: c'est assez dire si notre confiance en Elle est bien placée!

## I.

« *Que l'Esprit-Saint descende en vous et que la vertu du Très-Haut vous garde de toute faute!* » tel est le vœu qui commence les cérémonies de la Confirmation. Qui l'a formulé? Ce n'est plus un Ministre ordinaire de notre sainte religion, c'est un successeur des Apôtres, c'est un Evêque! En effet, à l'aurore de l'Eglise, quand les Apôtres demeurés à Jérusalem apprirent que la parole divine avait été prêchée et le baptême administré dans la ville de Samarie, ils y dépêchèrent non pas un simple disciple, mais Pierre et Jean, pour imposer les mains aux fidèles du Christ. En vérité, à ceux-là seuls qui possèdent la plénitude de l'Esprit-Saint il incombe d'en distribuer avec abondance les bienfaits; aux chefs suprêmes d'une milice il appartient d'en enrôler les membres, aux plus expérimentés des architectes il revient de finir dans l'âme de chaque fidèle le temple commencé par le baptême; et si parfois un simple prêtre doit lui-même achever ce temple en

conférant par extraordinaire la Confirmation, c'est qu'il en aura reçu mission spéciale du Pape, seul dépositaire de la plénitude des pouvoirs de Jésus et par conséquent seul capable de déléguer pour parfaire l'œuvre celui qui avait uniquement le droit de l'entreprendre.

Ce ministre de choix n'indique-t-il pas l'importance de ce sacrement? Aussi, bien que l'usage contraire ait été longtemps licite et le demeure encore en certaines occurrences, ne voit-on pas présenter à la Confirmation de trop petits enfants, incapables de discerner la faveur dont ils seraient l'objet. L'Eglise tient à ce que les confirmés se rendent compte le mieux possible du bienfait reçu, et qu'armés pour les luttes de la vie ils ne perdent pas le bénéfice des dispositions apportées à leur enrôlement, des souvenirs qu'ils en conserveront et des serments qu'ils auront prêtés alors en personne.

Mais combien plus précieuse encore paraîtra la Confirmation quand, après avoir appelé à son aide le Créateur du Ciel et de la terre, L'avoir gagné davantage à sa cause en se marquant du signe de la Rédemption, L'avoir sup-

plié de lui prêter une oreille attentive, avoir enfin intéressé toute l'assistance à sa prière, le Pontife, les mains étendues vers ceux qu'il confirme, énonce solennellement les dons que le Saint Esprit leur apporte!

Ce sont les mêmes qu'Isaïe saluait par avance chez le Christ en prophétisant sa venue: — Dons de *Sagesse* et d'*Intelligence*: le premier qui donne goût et affection rien que pour les choses voulues de Dieu, le second qui fait comprendre et retenir les enseignements du Très-Haut. Quoi de plus utile, Mesdames, sur cette terre qui pour s'attacher l'homme exclusivement le saisit, si je puis ainsi dire, par tous ses sens; avec un esprit comme l'esprit humain non seulement limité mais encore obscurci depuis la chute d'Adam et mis néanmoins en présence de vérités si transcendantes; à l'heure surtout où l'âge et le manque d'étude rendent plus sensible aux choses extérieures que désireux de pénétrer les révélations d'en haut? — Dons de *Conseil* et de *Force*: le premier met à même de discerner ce qui procure davantage la gloire de Dieu et le salut de l'âme, de s'en convaincre soi-même et d'en persuader les au-

tres; le second aide à souffrir pour le Christ et à en combattre les ennemis. Est-il secours plus appréciable dans un monde où l'erreur se glisse partout sous les dehors les plus hypocrites, où la religion et ses fidèles sont d'autant plus abhorrés qu'ils en contrarient les visées et les jouissances, où dès lors les premiers pas surtout sont difficiles? — Dons de *Science* et de *Piété*: l'un qui éclaire la route du Ciel et en découvre les obstacles, l'autre qui porte à entreprendre avec empressement et de bon cœur tout ce qui est du service de Dieu. N'est-il pas à propos de recevoir lumières et impulsions célestes au milieu des obscurités et des égoïsmes d'ici-bas, plus que jamais quand ils trouvent un appui tout particulier dans l'expérience ou dans l'éveil de la soif de jouir? — Don de *Crainte de Dieu* enfin, qui met dans l'âme le plus profond respect pour le Seigneur avec l'appréhension d'admettre la moindre chose qui puisse Lui déplaire: incitation trop de mise quand le démon et le monde ne cessent de pousser à la révolte contre le Tout-Puissant, ou de Le placer si haut qu'aucun de nos actes ne saurait Lui importer en rien.

Voilà, Mesdames, l'Esprit que le Pontife évoque, les bienfaits qu'il Lui réclame pour les Confirmés: et maintenant qu'il Le tient pour ainsi dire entre les mains, il va le distribuer à ceux qui l'appellent de tous leurs vœux.

## II.

En effet, chacun présenté au moins par une personne de son sexe, qui de ce fait contracte avec lui et les siens la même parenté spirituelle que le parrain ou la marraine du baptême, chacun des aspirants à la Confirmation, dis-je, vient s'agenouiller devant l'Evêque. Alors le Pontife, la tête couverte de la Mitre, symbole de la crainte salutaire qu'il doit imposer aux ennemis de la religion, appelle celui qu'il veut armer pour les luttes de la foi par le nom du Saint dont celui-ci se recommanda au baptême ou qu'il choisit pour nouveau protecteur; et aussitôt, avec le pouce imbibé de Saint Chrême, il trace une croix sur le front de ce nouvel athlète du Christ, en exprimant tout haut ce qu'il fait: « *Signo te signo Crucis.* » Il

ajoute ensuite: « *Et je te Confirme avec le Saint Chrême: et confirmo te chrismate salutis, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit,* » accompagnant le nom de chaque Personne Divine d'un signe de la Rédemption fait sur le Confirmé. Enfin, il le frappe doucement au visage en lui disant: « *Pax tecum! Que la paix soit avec toi!* »

Ainsi, Mesdames, celui que le Baptême avait fait enfant de Dieu et de l'Eglise est devenu leur soldat.

En étant marqué du signe de la croix, il a reçu les insignes de la milice du Christ et avec eux les dons énumérés tout à l'heure, puisque ceux-ci sont le propre du Fils de Dieu fait homme, comme l'a enseigné le Prophète. Ces insignes, le Confirmé les a reçus sur son front; or, le front est l'endroit du corps le plus en évidence en même temps que le révélateur le plus prompt des sentiments intimes; y mettre la croix équivaut donc à dire que l'on ne saurait plus ni craindre, ni rougir de s'en montrer devant tous le fidèle servant.

Ces insignes de plus ont été tracés avec le Saint Chrême: or, celui-ci contient de l'huile,



substance imprégnante et pénétrante: il est donc apte à symboliser l'action indélébile et intérieure de ce sacrement qui consacre l'âme en touchant le corps, comme l'a dit Tertullien: « *Caro ungitur ut anima consecretur.* »<sup>1</sup> L'huile donne encore souplesse et force, elle prévient les infiltrations de l'humidité, et versée avec abondance elle calme les tempêtes: ainsi le Saint Chrême rend l'âme plus alerte et plus robuste pour porter le joug du Seigneur et pour repousser les attaques du mal, moins impressionnable aux influences pernicieuses, plus prompte à dominer les passions en révolte: « *Caro ungitur ut anima consecretur* ». En outre, dans le Saint Chrême se trouve du baume et le baume laisse à ce qu'il touche l'odeur la plus agréable, qui éloigne les agents de corruption, concourt à la salubrité de l'air ambiant, attire les amateurs de bonne hygiène: de même le Divin Paraclet porte la joie dans l'âme où il arrive, lui rend le vice plus étranger, la vertu plus facile, l'édification des autres plus habituelle: « *Caro ungitur ut anima consecretur.* »

<sup>1</sup> Tertullien, *Livre de la Résurrection de la Chair*, ch. 8.

Enfin le nouveau soldat du Christ a appris sous les ordres de quel maître il doit toujours marcher: c'est la Trinité Sainte dont il vient d'entendre nommer derechef les Trois Augustes Personnes; il sait quel est leur étendard de prédilection, c'est la Croix qui a accompagné le nom de chacune d'Elles; il n'ignore pas davantage que s'il rencontre dans ses luttes affronts, mépris, outrages, humiliations, il ne doit se laisser ni arrêter, ni troubler: c'est la signification du petit soufflet que lui a donné le Pontife en lui intimant de rester, malgré ce, impassible: « *Pax tecum* ».

Et alors, tandis que l'Evêque purifie ses mains, l'assemblée des fidèles de demander au Seigneur la ratification de ce que l'Eglise vient d'accomplir, d'en rendre gloire à la Trinité Sainte, puis d'insister sur son vœu en le renouvelant: « *Confirma hoc Deus quod operatus es in nobis a templo sancto tuo quod est in Jerusalem.* »

## III.

Le successeur des Apôtres a accompli son œuvre, Mesdames, et a fait descendre l'Esprit-Saint dans chacun de ceux qui le sollicitaient; reste maintenant à la parfaire. Sans doute, par respect pour le Saint Chrême, toute trace a dû en être aussitôt essuyée sur les fronts, mais l'effet du Sacrement doit persister toujours dans les âmes: ainsi l'a voulu le Christ, ainsi le veut toujours l'Eglise et peut-être faut-il voir un emblème de cette volonté dans le ruban dont certaines Eglises entourent pendant quelques heures la tête du nouveau confirmé. Du reste, le propre de tout ce qui a été consacré est de demeurer tel jusqu'à sa ruine; d'autre part, comme les dons de Dieu sont sans repentance, les pouvoirs effectifs concédés par Lui le sont de même à tout jamais, témoin la faculté que donne le baptême d'accomplir tout le nécessaire au salut, témoins aussi les facultés que confère le sacrement de l'Ordre: donc la force de résister aux ennemis de la foi et de triom-

pher d'eux, force qui est le fait du sacrement de Confirmation, sera éternelle comme l'âme qui l'a reçu. C'est pourquoi, après avoir réclamé pour sa prière la miséricorde du Ciel: « *Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam,* » son attention bienveillante: « *exaudi orationem meam,* » et le concours des fidèles: « *Dominus vobiscum,* » l'Evêque de réciter, les mains jointes, une Oraison qui demande au Très-Haut Sa faveur pour le ministère rempli en son nom et la permanence de l'Esprit-Saint dans les cœurs dont Il est devenu l'hôte, afin qu'ils demeurent à tout jamais des Temples dignes de Sa gloire: « *Templum gloriae suae dignanter inhabitando perficiat.* » Puis le Pontife de donner à ceux qui craignent le Seigneur l'assurance de bénéficier de cette prière: « *Ecce sic benedicetur homo qui timet Dominum,* » de souhaiter ce bénéfice constant et sans fin, puisqu'en bénissant les Confirmés il ajoute: « *Que de Sion le Seigneur vous accorde l'abondance des biens célestes tous les jours de votre vie: ut videatis bona Jerusalem omnibus diebus vitae vestrae, et le bonheur de l'au delà pour l'Eternité: et habeatis vitam aeternam!* » Il n'a plus alors qu'à donner aux

nouveaux soldats du Christ le code des vérités qu'ils ont à croire, des biens qu'ils ont à désirer, des honneurs qu'ils doivent à leur Père et à leur Mère du Ciel comme à lui-même qui vient de les enrôler dans la milice sainte: c'est ce qu'il fait en enjoignant la récitation publique et immédiate du *Credo*, du *Pater*, de l'*Ave Maria*, en action de grâces du bienfait reçu et aux intentions de celui qui en a été le dispensateur.

Tels sont, Mesdames, les armes, les insignes, les instructions qui nous furent donnés lors de notre enrôlement parmi les vaillants de l'armée du Christ.

Or, bien que surabondamment munis en cette circonstance des moyens de résister et de vaincre toujours, quelles que soient les ténèbres, les embûches et la violence de l'attaque, avons-nous toujours combattu le bon combat? N'avons-nous jamais rougi des insignes de notre Chef ou tremblé devant ses adversaires? N'avons-nous pas déserté la cause que nous nous étions solennellement engagés à défendre? Que dis-je? N'avons-nous pas même livré à l'ennemi l'hôte auguste de notre âme, la Troisième Personne de

la Sainte Trinité? Il importe grandement de nous en rendre compte; car si nous avons oublié le jour plus ou moins lointain de notre Confirmation, le Seigneur se souvient de nos promesses et de ses grâces; *Il nous réclamera l'accomplissement des premières*, dit le Deutéronome, *et même le retard à les tenir nous sera compté comme faute*:<sup>1</sup> quant aux secondes, gardons-nous de croire qu'elles périssent, car, au dire de Bossuet, les grâces que nous rejetons Dieu les rappelle à Lui-même, Dieu les ramasse dans son sein où Sa Justice les change en traits pénétrants, dont les ingrats seront percés au jour de la colère sans miséricorde! Dès lors, quelle urgence de réparer, s'il y a lieu, ces infidélités et ces faiblesses, et pour en prévenir le retour, quelle nécessité de ne jamais perdre de vue le jour de notre admission parmi les solides défenseurs du Christ et de Son Eglise!

Or, Mesdames, voulez-vous quelques moyens aussi pratiques qu'aisés d'atteindre ce dernier but? Célébrez régulièrement l'anniversaire de votre Confirmation; vous en ferez revivre ainsi

<sup>1</sup> *Deutéronome*, ch. XXIII, v. 21.

tous les souvenirs: ne manquez jamais l'occasion de voir administrer ce Sacrement et suivez-en alors les Rites en vous remémorant les explications que vous venez d'entendre: cela vous rappellera en détail et sans grand effort tous les engagements de cette solennelle circonstance; cela montrera en même temps à vos intimes, non encore confirmés, le prix que vous attachez à cette grâce de choix, et ainsi grandira leur désir de la mériter et de la recevoir.

Enfin, si dans vos entours il en est qui par suite de diverses circonstances négligèrent à l'heure accoutumée de tendre leur front au Saint Chrême et par là d'ouvrir leur cœur à l'Esprit Divin, encouragez-les à réparer cette omission. Dites-leur: « Sans doute la Confirmation n'est pas indispensable pour vaincre le mal et gagner le Ciel: toutefois ne pas la recevoir quand on le peut ne serait-ce pas en quelque sorte la mépriser? Or ce mépris remonterait fatalement au Christ qui a voulu ce signe de la grâce. » Ajoutez en second lieu « que nul ne saurait mesurer à l'avance les luttes du lendemain; dès lors ne serait-ce point faire peu de cas de leur issue que de ne pas se prémunir

de toutes les garanties possibles afin de triompher plus sûrement? Or, cette insouciance, imprudente pour nous, serait injurieuse pour notre Divin Sauveur.» Affirmez enfin « que lorsque l'on attend tout son bonheur et toute sa gloire du Très-Haut et de ceux qui le chérissent et le vénèrent, il serait aussi illogique que nuisible de priver volontairement son âme d'un éclat divin propre à repousser le démon ici-bas et à concourir durant l'Eternité au charme de Dieu et de ses élus.»

Dans cet Apostolat le Saint Esprit verra l'estime que vous avez pour ses bienfaits en même temps que votre zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut de vos semblables, autant de titres à un avancement de choix dans la Milice du Christ et aussi à une retraite supérieure en Paradis!

---

Pour le Sacrement de l'Eucharistie, voir la quatrième Conférence sur la Consécration et la cinquième sur la Communion, aux explications des Cérémonies de la Messe.

---



## HUITIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DES SACREMENTS

#### DE LA PÉNITENCE.

Mesdames,

Il n'est pas de Sacrement plus familier à tous que celui de la Pénitence: malgré cela, peut-être même pour cette raison, il n'en est aucun dont le Cérémonial soit moins approfondi par les fidèles. Cependant, comme dans tous les Signes sensibles de la grâce, les détails en sont réglés avec un soin minutieux par l'Eglise, selon les prescriptions de Jésus-Christ, ce qui en dit déjà l'importance; mais en outre, plus que dans les six autres Sacrements, le rôle personnel de qui reçoit celui-ci risque d'en compromettre, voire même d'en vicier absolu-

ment les effets; ce qui prouve une fois de plus combien l'explication des rites de la Pénitence peut servir à les rendre aussi salutaires que l'a voulu l'Eglise, en prévenant ou guérissant la routine qui leur ravit toujours quelque efficacité.

Disons donc en quelques mots les règles de la Sainte Liturgie sur la comparution du Pénitent au Saint Tribunal et l'accueil qui l'y attend, - ce sera le premier point de notre Conférence; - sur sa déposition et l'interrogatoire qui peut lui être fait, - ce sera le second; - sur son attitude vis-à-vis les conseils et la sentence dont il est l'objet; - ce sera le troisième.

Sans l'opportune et bienveillante intervention de la Sainte Vierge, Mesdames, les Epoux de Cana auraient eu probablement grand'peine d'avoir à avouer leur pénurie ou leur imprévoyance; au contraire, eux et les leurs s'en louèrent fort, car ils durent à cet incident d'être les témoins et les bénéficiaires du premier prodige public du Sauveur. S'il en est dans cet auditoire que telle ou telle pratique du Saint Tribunal puisse encore froisser, donnez-leur,

ô Marie, d'en reconnaître l'excellence, afin qu'ils les acceptent dorénavant de bon cœur et qu'ils s'en garantissent ainsi tous les précieux avantages!

## I.

Recourir au Sacrement de Pénitence, c'est solliciter le pardon de ses fautes par les mérites de Jésus-Christ et par le Ministère divin de Ses Prêtres.

Cette définition indique à elle seule comment l'on doit se présenter au Confessionnal et explique les actes réclamés tout d'abord au Pénitent.

En effet, il vient demander pardon, il se reconnaît donc coupable et de plus dépendant du Seigneur dont il implore la clémence; il est par conséquent naturel et opportun qu'il se présente dans une attitude humiliée et suppliante, et cela aussitôt, afin d'obtenir sans délai l'avantage qu'elle assure devant Dieu d'après Sa parole rapportée par Isaïe: « *Qui regarderai-je avec complaisance sinon l'hum-*

*ble qui se repent et est plein de vénération devant moi? Ad quem respiciam nisi ad pauperculum et contritum spiritu, et trementem sermones meos? »*<sup>1</sup> Comment alors s'étonner que l'Eglise réclame à celui qui se confesse, en premier lieu, de se mettre à genoux?

Cette posture, je le reconnais, peut répugner à la force; mais est-il vraiment fort celui qui a été vaincu par le mal? Elle peut de plus paraître bien pénible devant un semblable, souvent notre inférieur à quelque titre, sinon aujourd'hui du moins hier; mais en face du Très-Haut, de Qui nous tenons tout, sans Qui nous ne sommes rien, et Que pourtant nous avons offensé, serait-il trop dur de nous montrer ce que nous sommes en définitive, petits, subordonnés et débiteurs? En vain objecterait-on que pour apprécier les sentiments de notre cœur, l'Etre Suprême qui en pénètre les moindres mouvements n'a besoin d'aucun signe extérieur, car nul ne songe à le mettre en doute et aussi lorsqu'un pénitent ne peut vraiment pas s'agenouiller, l'Eglise l'absout sans

<sup>1</sup> Isaïe, ch. LXVI, v. 2.

cette formalité préalable; mais en dehors de cette impossibilité Elle exige cette attitude et a maintes raisons pour cela. Qui peut dire, par exemple, n'avoir jamais péché en présence d'autrui? Il est donc bon que chacun rende témoins de sa soumission les spectateurs réels ou possibles de sa révolte; ou bien, quelle est la faute dont le corps ne soit en quelque mesure complice? Il est donc juste qu'il participe en quelque sorte au repentir; ou bien encore, le pécheur ne s'est-il pas démesurément exalté à ses propres yeux quand il refusait obéissance à son Souverain Maître? Il lui sera donc salutaire de se voir lui-même aussi bas que possible, et la position humiliée de son corps ne peut que l'y aider puissamment. Du reste, on a beau être fort, quand on aime, se mettre à genoux, fût-ce devant quelqu'un de faible, ne coûte guère; or, pour tirer quelque profit du Sacrement de Pénitence, il faut au moins un commencement d'amour de Dieu: que serait donc ce commencement d'amour s'il n'admettait point ce sacrifice?

Toutefois, Mesdames, quelle que puisse être son amertume, cette attitude humiliée et sup-

pliante n'obtiendrait pas du Ciel à elle seule l'oubli sollicité: les mérites du Verbe fait chair sont indispensables pour réparer les offenses faites à Son Père et par conséquent pour en avoir le pardon: c'est donc sous les auspices de Jésus-Christ que le Pénitent devra se présenter, et de là le signe de croix qu'il trace avant tout sur lui-même afin de rappeler la Victime dont il se recommande; c'est aussi en indiquant les moyens indiqués par cette source de toute purification qu'il sera donné d'y puiser, et de là cet appel de filiale confiance: « Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché, » adressé à l'un de ceux auxquels le Christ a dit: « *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* » <sup>1</sup>

Or, Mesdames, est-il besoin de remarquer combien le Seigneur fut miséricordieux en réglant ainsi l'administration de sa clémence? S'Il se fût en effet contenté de prescrire un vrai repentir pour prix de Son pardon, comment les pécheurs auraient-ils eu la certitude

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XX, v. 23.

d'avoir exactement rempli cette condition toutefois indispensable? S'Il eût confié le soin d'absoudre à l'un de Ses Anges, quel saisissement, quelles angoisses n'auraient pas eus les pénitents d'avoir à découvrir leurs turpitudes et leurs faiblesses à un être aussi pur et aussi grand? Au contraire, en choisissant pour arbitre de Ses différends avec eux un de leurs semblables, au courant de l'infirmité humaine par sa propre expérience, prédisposé par conséquent à y compatir, et ayant reçu tout spécialement l'ordre d'être humble et doux à l'instar de son Maître: « *Discite a me quia mitis sum et humilis corde,* »<sup>1</sup> n'était-ce pas leur garantir la rémission de leurs torts aux plus bénignes conditions possibles?

D'ailleurs, voici que sans attendre plus longtemps, le Prêtre confirme dans cette conviction quiconque recourt à son bienfaisant intermédiaire. Il est juge; il lui convient donc de rester assis quand on se présente à sa barre; mais voyez comme au Confessionnal il s'efforce d'éviter à son pénitent toute intimidation, toute

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. XI, v. 29.

contrainte; il s'y dissimule le plus possible; pourvu qu'il puisse entendre et être entendu, cela lui suffit; moins il est aperçu lui-même plus il est satisfait, car il lui est ainsi d'autant plus facile de s'effacer comme de juste devant le Dieu dont il est le Ministre. Voyez-le en outre indiquer de quel esprit il s'inspire, en traçant le signe de la croix sur son client, et sur sa demande lui accorder par ce même signe le secours d'en haut pour l'heureux accomplissement de sa confession: « *Dominus sit in corde tuo et in labiis tuis ut digne confitearis omnia peccata tua! Que le Seigneur soit dans votre cœur et sur vos lèvres, afin que vous confesiez comme il faut toutes vos fautes!* »

## II.

Le pénitent peut donc en toute confiance commencer le récit de ses manquements, faiblesses ou crimes.

Son premier soin sera de prévenir de son aveu ceux auxquels il va l'adresser: le Tout-Puissant, en toute faute principal offensé et de



qui doit venir le pardon: *Confiteor Deo omnipotenti*; la Sainte Vierge si loin de toute tache comme de toute révolte et dont il ne faut point perdre la maternelle tendresse: *Beatae Mariae semper virginis*; l'Archange Saint Michel, introducteur des âmes en Paradis: *Beato Michaeli Archangelo*; Saint Jean-Baptiste, précurseur de la grâce: *Beato Joanni Baptistae*; Pierre et Paul, chefs de l'Eglise, qui siègeront au dernier jour avec le Souverain Juge: *Sanctis Apostolis Petro et Paulo*; tous les Saints, protecteurs-nés de leurs frères d'ici-bas: *omnibus Sanctis*, autant de puissances blessées avec leur Dieu et dont les bons offices sont toujours précieux; enfin le Prêtre lui-même dépositaire des pouvoirs divins, que le pécheur appelle Père pour être traité par lui en fils quand il lui découvrira ses pensées, ses paroles, ses actions coupables: *et tibi, Pater, quia peccavi nimis cogitatione, verbo et opere!*

Viendra ensuite l'énumération de toutes les fautes graves que le pénitent a commises. Je dis toutes, Mesdames, sans prétendre cependant qu'il ait à être inquiet de celles qu'un sérieux examen ne lui aurait point rappelées:

celles-ci en effet sont virtuellement avouées et effacées avec les autres, sauf à être redites à une confession suivante, si elles sont revenues plus tard à la mémoire; mais une seule, dissimulée volontairement, sans motif légitime, comme serait un très grave et incontestable dommage du pénitent, du confesseur ou d'un tiers, rendrait nul le pardon accordé et sacrilège celui qui en aurait fait la demande. En effet, écrit un théologien du grand siècle: « *Dieu pardonne tout ou rien, car la grâce ne se donne pas à moitié ou par parcelles, mais tout-à-fait; elle est un diamant qui ne se divise pas pour être offert;* » <sup>1</sup> d'autre part, le Seigneur considère comme fait à Lui-même ce qui est fait à Son Ministre, et à ceux qui lui mentent Il a depuis longtemps décerné le titre d'ennemis: « *Inimici Domini mentiti sunt ei,* » et adressé la menace de peines éternelles: « *et erit tempus eorum in saecula.* » <sup>2</sup>

J'ajoute que ces fautes doivent être exposées de telle manière que le Confesseur puisse connaître la nature et la gravité de chacune, car

<sup>1</sup> *Théologie affective* de LOUIS BAIL.

<sup>2</sup> Psaume LXXX, v. 16.

il n'a et ne veut pour éclairer son appréciation d'autre accusateur et d'autres témoins que le coupable lui-même: or, il a été constitué juge par Jésus-Christ et il ne doit se prononcer qu'à bon escient sur les peines à infliger et les dispositions à prescrire en échange du pardon d'en haut, comme aussi sur les moyens de persévérance à conseiller et les restitutions de biens ou d'honneur à enjoindre.

J'ajoute encore que ce compte-rendu doit être fidèle sans induire à des manquements nouveaux, et par conséquent se tenir loin de toute parole inconvenante, de toutes longueurs périlleuses par les souvenirs qu'elles entretiennent sans nécessité, de toute explication préjudiciable au prochain et s'inspirer de la plus grande prudence et de la plus grande charité possibles, si la nature du péché oblige absolument à mettre en cause une tierce personne qui en fut la complice ou l'occasion et si les circonstances ne permettent point le recours à un confesseur dont elle soit inconnue.

Enfin, ai-je besoin de dire aussi que le pénitent fera toujours bien de soumettre en plus ses péchés véniels à la sanction du Prêtre?

Cela n'est nullement obligatoire sans aucun doute; mais à défaut de fautes mortelles, et comme celles-ci quand elles ont été déjà remises, ils constituent une matière suffisante pour le Sacrement de Pénitence; en outre, Bossuet l'a écrit: « *Ils sont haïssables en eux-mêmes; faits volontairement ils disposent au péché mortel; et leur confession faite avec les dispositions convenables, surtout avec un désir sincère de s'en corriger, produit l'accroissement de la grâce sanctifiante et des secours actuels pour les éviter.* » <sup>1</sup>

Sûrement, Mesdames, cet aveu n'ira pas toujours sans entraves; l'Esprit malin n'est-il pas là pour murmurer de perfides conseils à l'oreille du pénitent, pour lui dire par exemple: « Que te mets-tu en peine de scruter ainsi les replis de ta conscience? C'est besogne au dessus de tes forces; ou bien: n'as-tu pas honte de révéler à ce prêtre tant de faiblesses, tant de turpitudes?... Que pensera-t-il de toi?... Ne crains-tu pas son mépris, ses réprimandes, ses prescriptions, ses châtiments, ses délations ou

<sup>1</sup> Lettre 83<sup>e</sup> à M<sup>me</sup> de Lusanci, religieuse de Jouarre (Bossuet).

pis encore? N'aurais-tu pas le temps de faire ces confidences alors que leur objet en perdant de son actualité leur enlèvera de leur péril ou de leur âpreté? – ou bien encore: comment espérer le pardon de fautes si nombreuses, si graves, si souvent commises à nouveau? Comment découvrir telle mauvaise action partagée par un de tes semblables? Ne serait-ce pas manquer à l'amour du prochain formellement ordonné par ton Christ? ».

A de semblables suggestions, je le sais, les réponses victorieuses ne manqueront point: le véritable chrétien se rappellera tantôt que le Ciel voit et bénit les bonnes intentions à l'égal des actes qu'elles poursuivent, tantôt qu'il ne faut pas rougir d'avouer le mal que l'on n'a pas eu honte de commettre ou qu'il vaut mieux s'imposer une humiliation profitable devant un Ministre du Christ que d'être couvert d'une confusion sans mesure et désormais inutile en présence du Seigneur en courroux et devant l'humanité toute entière au jour terrible de ses suprêmes assises; tantôt encore qu'il n'est pas ici bas de sentence redoutable à côté de celle qui menace le pécheur impénitent au seuil de

son éternité et qu'il faut prévenir en toute hâte le jugement de l'heure dernière, car la minute qui suit n'appartient à personne! Le Chrétien se souviendra en outre que la miséricorde de Dieu est aussi infinie que Sa Justice et qu'entre le précepte formel du Seigneur de confesser toutes ses fautes et les risques très souvent exagérés d'un complice qui savait à quoi il s'exposait en le devenant, ou d'un pécheur qui aurait dû prévoir les suites de son scandale, il y a d'autant moins à hésiter qu'en définitive le secret absolu de la confession protège tout à la fois le pénitent, ses complices et ceux qui peuvent être l'occasion plus ou moins volontaire de ses coupables désobéissances. Mais en plus de ces précieux souvenirs, Mesdames, le Confesseur est là! Il y est pour parfaire l'œuvre de son client par de prudentes interrogations ou par de pieuses instances, s'il les juge nécessaires à l'intégrité de la confession. Il y est pour donner confiance par sa bonté, sa vertu, son savoir, son zèle pour le salut des âmes. Il y est pour rassurer sur les jugements de Dieu et sur la discrétion à toute épreuve de Ses fondés de pouvoir au Saint Tribunal,

comme aussi pour centupler l'espoir du pénitent par le rappel de l'appui que lui prêtent tous les Saints du Ciel et tous ceux de la terre.

N'aie donc aucune crainte, ô pécheur repentant; et après avoir donné libre cours à ta sainte franchise, revendique la responsabilité de tes fautes en frappant trois fois ta poitrine: *meâ culpá, meâ culpá, meâ maximá culpá*: appelle à ton secours ceux que tu as faits témoins de tes aveux, la Sainte Vierge, Saint Michel, Saint Jean-Baptiste, Pierre, Paul, tous les élus, le Ministre du Christ, et puis écoute!

### III.

Qu'entendra-t-il, Mesdames? D'abord la prière du Prêtre qui se rendant aussitôt à celle qu'il reçoit demande à Dieu sa miséricorde et la vie éternelle pour le pénitent, puis le pardon, la délivrance et l'oubli des fautes que celui-ci vient d'avouer: tout cela est compris dans le *Misereatur* et l'*Indulgentiam*.

Des mêmes lèvres paternelles celui qui s'est confessé recueillera ensuite des exhortations à se repentir sincèrement et pour des motifs surnaturels, avec tous les avis qu'auront pu nécessiter ses aveux, tels que réprimandes, conseils, remèdes, injonctions de réparer les torts faits aux intérêts et à l'honneur du prochain.

Il saura enfin, et de la même bouche autorisée, la part personnelle qu'il doit prendre à l'expiation de ses fautes, part toujours bien infime considérée en elle-même, mais qui fixée par le Ministre du Sacrement, acceptée avec une religieuse soumission et offerte au Seigneur comme encadrée dans les mérites de Jésus-Christ suffit à remettre tout ou partie des peines temporelles dues aux péchés, en même temps qu'elle honore et console Dieu et l'Eglise que ceux-ci avaient offensés.

Et une fois toutes ces communications entendues et admises avec le respect et la docilité dûs au Ministre du Verbe fait chair, le pécheur repentant n'a qu'à ouvrir de plus en plus son cœur à la contrition, et à en surnaturaliser davantage encore les mobiles, à prendre les meilleures résolutions pour l'avenir, et afin de



faire connaître ces divers sentiments au Confesseur, à prononcer devant lui ces paroles ou leur équivalence: « Mon Dieu, j'ai un extrême regret de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable et que le péché vous déplaît; je fais un ferme propos moyennant votre sainte grâce de ne plus vous offenser et de faire pénitence! ».

Pendant ce temps, Mesdames, le Prêtre, à moins d'une raison grave de suspendre son jugement, comme serait le défaut des dispositions requises chez le pénitent, ou le désir de le rendre plus parfait, ou l'accusation de quelque faute que le Pape ou l'Evêque se serait réservé d'absoudre afin d'en faire ressortir la grandeur et d'en épargner davantage les funestes conséquences à l'humanité, à la vertu ou à l'Eglise, le Prêtre, dis-je, d'en venir à l'*Absolution!* Il évoque d'abord Jésus-Christ, source des pouvoirs nécessaires en cette occasion: « *Dominus noster Jesus Christus te absolvat!* » Il écarte de leur exercice tous les obstacles légaux, dans la limite où il le peut et où son client en a besoin: « *Et ego auctoritate ipsius te absolvo ab omni vinculo excommu-*

*nicationis et interdicti, in quantum possum et tu indiges; »* il prononce ensuite la formule libératrice en l'accompagnant du signe de la croix d'où elle tire son efficacité: « *Deinde ego te absolvo a peccatis tuis in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* » Il souhaite enfin que la passion du Sauveur avec les mérites de la Sainte Vierge et de tous les Saints se joigne aux bonnes œuvres et aux souffrances du pénitent, admises ainsi parmi les valeurs sacramentelles, pour lui obtenir la rémission de ses péchés, une augmentation de grâces, puis des récompenses éternelles: « *Sint tibi in remissionem peccatorum, augmentum gratiae et praemium vitae aeternae!* » Et le Ciel de ratifier à mesure chacune de ces paroles, car à celui qui les a prononcées le Maître infailible avait dit: « *Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, retenus à ceux à qui vous les retiendrez;* »<sup>1</sup> or, « *Il est fidèle dans toutes ses paroles: Fidelis Dominus in omnibus verbis suis.* »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XX, v. 23.

<sup>2</sup> Psaume 144, v. 13.

Lève-toi donc, Chrétien ! De nouveau tu es l'ami de Dieu ! N'oublie pas au prix de quel sang, en retour de quelles promesses de ta part, et, sans trouble pour des fautes à jamais pardonnées, continue ton chemin vers les tabernacles éternels : « *Vade in pace !* »

Et quant à nous, Mesdames, chaque fois que désormais nous viendrons au confessionnal, ayons vraiment et volontiers dans notre âme l'humilité et la confiance qu'exprime alors notre attitude extérieure ; sur nos lèvres, la simplicité et la sainte franchise que réclame l'intégrité de nos aveux ; au plus intime de notre cœur enfin une haine du mal et un amour de Dieu aussi en rapport que possible avec la clémence de l'Éternel et la bonté infinie de Son Divin Fils, que nous témoigne au Saint Tribunal chaque parole du Ministre Sacré !

---

## NEUVIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DES SACREMENTS

#### DE L'EXTRÊME-ONCTION.

Mesdames,

Saint Jacques écrivait aux premiers chrétiens: « *Si quelqu'un d'entre vous est gravement malade, qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise pour prier sur lui et lui faire au nom du Seigneur des onctions avec l'huile sainte; cette prière de la foi sauvera le malade, lui vaudra des grâces de réconfort, et s'il a des péchés ils lui seront remis.* »<sup>1</sup>

Ces paroles qui faisaient certainement écho aux instructions du Divin Maître et qui depuis

<sup>1</sup> *Epître de St. Jacques, ch. V, v. 14 et 15.*

furent redites par quantité de Pères et de Conciles, l'Église ne cesse de les adresser à ses fidèles; et cependant combien ne se rendent point à cet ordre, qu'il s'agisse de leur propre personne ou de quelqu'un des leurs! Ils mettent en avant tantôt je ne sais quel faux respect pour le Prêtre en qui ils voient un Supérieur étranger ou indifférent au lieu d'un serviteur attentionné, d'un bienfaiteur et d'un père pleins d'empressement; – tantôt la possibilité d'aller au Ciel sans ces onctions; – tantôt la crainte d'aggraver l'état du malade en l'effrayant ou en lui enlevant toute illusion; et ils négligent un pareil secours ou tout au moins lui enlèvent ce qu'il gagnerait à être reçu en parfaite connaissance. Or, si l'on se rend un compte exact des rites de l'Extrême-Onction, aucun de ces trois prétextes ne saurait raisonnablement subsister: c'est à l'établir que nous consacrerons cette Conférence.

O Marie, la pieuse tradition qui vous montre entourée de tous les Apôtres à votre dernière heure nous autorise à croire qu'ils ne vous laissèrent point entreprendre le suprême voyage sans les secours mis entre leurs mains par Votre

Divin Fils Jésus-Christ: puisque rien en Vous ne fit jamais obstacle à la grâce, mieux que tout autre Vous avez dû mesurer la douceur, l'importance et la force de ce Sacrement: daigne donc Votre toute-puissante intercession nous valoir dès cette heure vos sentiments pour celui-ci, afin que tous dans cet auditoire prennent la ferme résolution d'assurer à eux et aux leurs cette précieuse source, souvent de santé et toujours de consolation et de salut!

## I.

D'abord, Mesdames, pour ne voir dans le prêtre qu'un supérieur étranger ou indifférent et non un serviteur dévoué, un bienfaiteur et un père il faudrait ne pas comprendre ses premières paroles au chevet du malade ou les compter pour rien. Je n'ai pas seulement en vue celles dont se sert le Ministre Sacré soit pour souhaiter la paix à la demeure où il entre comme à tous ceux qui s'y trouvent, soit quand il les asperge d'eau bénite; mais je fais surtout allusion aux trois prières qui développent ces deux actes et

qu'il serait difficile de ne pas juger sacrilèges si elles cessaient d'être sincères, car le Créateur a été invité à les entendre et à les soutenir dans le verset qui les précède: «*Adjutorium nostrum in nomine Domini, qui fecit coelum et terram.*»  
Écoutons en effet ces saintes formules.

*Seigneur Jésus, dit le Prêtre en premier lieu, qu'avec mon humble personne entrent dans cette demeure la félicité éternelle, la prospérité selon Dieu, la joie pleine de calme, la charité qui porte des fruits abondants, la santé à toute épreuve! Que les démons s'en éloignent, que les Anges, Messagers de paix, s'en approchent et en chassent toute maligne discorde! Faites resplendir au dessus de moi la grandeur de Votre auguste Nom, bénissez mes paroles et sanctifiez cette visite de Votre humble serviteur, Vous qui êtes saint, qui êtes miséricordieux et qui vivez avec le Père et le Saint Esprit dans les siècles des siècles! Or, Mesdames, se présenter en accusant ainsi par deux fois l'humilité de sa propre personne et en déclarant attendre tout le succès de son intervention du Christ dont on est simplement le Ministre, est-ce le fait de qui tient à se prévaloir de sa supériorité? Souhaiter à*

d'autres les diverses grâces que cette oraison énumère, est-ce se conduire vis-à-vis d'eux en étranger? Insister à plusieurs reprises auprès du Fils de Dieu en leur faveur, est-ce une marque d'indifférence? Tout cela au contraire ne désigne-t-il pas un cœur avide de servir, de témoigner de l'intérêt et de faire du bien?

Ajoutez que le Prêtre a soin de dire ensuite à Jésus-Christ que ces divers bienfaits, il les sollicite en même temps pour tous ceux qui demeurent auprès du malade, car pour eux comme pour celui-ci il a une affection de Père, et il sait d'une part les craintes, les agitations, les fatigues auxquelles les premiers sont en butte, de l'autre les efforts de l'Esprit malin pour ravir au second l'assistance religieuse de ses propres entours, si utile en pareil moment.

Ajoutez encore qu'après avoir ainsi prié Notre Seigneur, par le même Jésus-Christ le Prêtre fait appel à Dieu le Père et lui demande d'envoyer dans cette maison un Ange du Ciel: pour quoi, sinon pour y compléter l'action de son Ministre d'ici-bas? Donc celle-ci se révèle par les services réclamés à cet aide céleste, et la Sainte Liturgie souhaite qu'il garde tous ceux qui ha-



bitent le logement du malade: *Custodiat*; qu'il ranime en eux l'amour divin: *foveat*; qu'il seconde leurs propres efforts: *protegat*; qu'il les encourage de sa présence: *visitet*; qu'il leur fournisse ses propres armes contre les tentatives du démon: *defendat*!

Or, tout cela pesé, Mesdames, dites si l'on peut craindre de mettre à contribution des sentiments aussi dévoués? C'est au contraire en s'abstenant d'y recourir que l'on désobligerait le Prêtre, dont on semblerait mettre en doute la fidélité à ses devoirs et à ses propres déclarations: mais alors on risquerait du même coup le salut du malade privé de ce secours suprême, car il s'en faut que le Sacrement de l'Extrême-Onction puisse être volontairement omis sans un grave péril, comme le prouve la suite des Cérémonies. Voyez plutôt!

## II.

Le malade récite alors, ou l'on récite en son nom, le *Confiteor*, qui rappelle et ravive d'une façon générale le repentir de ses fautes; il entend ensuite le *Misereatur* et l'*Indulgentiam*

qui lui remettent en mémoire et complètent en quelque sorte le pardon précédemment obtenu; et aussitôt, tandis que les assistants prient à son intention, le Prêtre s'empresse d'ajouter; en accompagnant d'un signe de croix sur l'infirmes le nom de chaque Personne Divine: *« Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, par l'imposition de mes mains et par l'invocation des Anges, des Archanges, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges et de tous les Saints, que toute la puissance du démon s'éteigne en ce malade. »*

Est-ce peu de chose déjà que cette évocation rituelle qui fait de ce chevet désolé le rendez-vous des trois personnes divines avec le souvenir du rôle de chacune dans la Rédemption, de l'Eglise représentée par un de ses Ministres, de toutes les phalanges célestes d'anges ou d'élus associées ensemble pour tenir en respect le terrible ennemi de cet être accablé par la faiblesse ou la souffrance? Ce n'est pas assez toutefois pour la bonté divine. Le démon, en exerçant dans le passé sa tyrannie sur cette âme, a pu laisser en elle, comme

traces d'un règne plus ou moins long ou plus ou moins renouvelé, des sensations et des images, des ténèbres et des préjugés, des inaptitudes et des faiblesses, qu'en ce moment critique il pourrait raviver, qui sait jusqu'à quel point, pour la pousser au désespoir, à de nouvelles révoltes, ou à l'endurcissement final. Au nom du Christ, le Prêtre va aussitôt poursuivre ces périlleux reliquats du péché. Jadis pour les créer, l'Esprit Malin employa les sens de ce malade, ou son empressement à courir au mal, ou la satisfaction qu'il y goûtait; c'est en s'insinuant par l'une ou l'autre de ces voies que le prince des ténèbres put pénétrer jusqu'au fond de cette âme et s'y préparer des complices, redoutables surtout aux heures de grand épuisement: aujourd'hui le Ministre Sacré ne suivra pas une autre marche; tour à tour sur les yeux, organes de la vue, sur les oreilles, organes de l'ouïe, sur les narines, organes de l'odorat, sur les lèvres, confins ultimes du palais où siège le goût et du larynx où se produit la voix, sur les mains, agents principaux du toucher, sur les pieds, parfois serviteurs trop prompts à porter vers les occasions dan-

gereuses, si possible sur les reins, foyer des délectations sensuelles, tour à tour, dis-je, il trace le signe de la Rédemption avec l'huile sainte, en disant chaque fois: « *Par cette sainte onction et par la très aimante miséricorde du Seigneur, qu'Il te pardonne tous les manquements commis par ce sens!* » Alors, de même que l'huile pénètre, s'étend, adoucit, éclaire, réchauffe, rend souple et fortifie, la grâce du Christ s'insinue jusqu'au plus intime de cette âme, l'enveloppe toute entière, y dissout complètement ou y transforme en principes salutaires les sensations et les images qui lui étaient opposées, y projette sur toutes choses une lumière surnaturelle qui dissipe ténèbres et préjugés mondains, lui communique enfin une chaleur vitale qui donne souplesse et force pour agir en chrétien, supprimant par là toute inaptitude et toute faiblesse: et de la sorte s'évanouissent les réserves de Satan et, avec ces reliquats du péché, les fautes qui les avaient produits, si pour quelque motif involontaire elles subsistaient encore, Saint Jacques l'affirme nettement: « *Et si in peccatis sit, dimittentur ei!* » <sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Epître de St. Jacques, ch. V, v. 15.*

Dès lors, Mesdames, peut-on dire facultative la réception de ce Sacrement? Ce serait se faire d'étranges et dangereuses illusions ou sur le passé, ou sur le présent, ou sur l'avenir d'un malade.

Sur son passé, d'abord: je le veux un moment aussi pur et aussi saint que possible; mais n'est-il pas écrit: « *Le Juste pèche sept fois par jour*;<sup>1</sup> *Celui qui se croit sans péché se séduit lui-même?* »<sup>2</sup> D'autre part, est-il besoin que les fautes soient graves pour troubler une âme délicate, et ce trouble réveillé, exploité, exagéré opportunément par le démon ne peut-il pas devenir une épreuve de la dernière heure? Du reste, pour quelques vies innocentes, combien qui arrivent à leur terme chargées sinon de crimes reconnus tels par le monde, au moins de sensualités certainement coupables et surtout de négligences sans nombre dans le service de Dieu, négligences d'autant plus graves qu'elles blessent directement le Très-Haut et Ses bienfaits. Or, qui ne voit tout l'avantage que l'Esprit malin pourra tirer de cette accumula-

<sup>1</sup> *Livre des Proverbes*, ch. XXIV, v. 16.

<sup>2</sup> *1<sup>ère</sup> Epître de St. Jean*, ch. I, v. 8.

tion de fautes, ou mieux de leurs reliquats, pour renforcer ses suprêmes attaques?

De plus, quand celles-ci vont se produire, de quelle force personnelle disposera celui qui doit les repousser? – Triste présent, hélas! après un passé aussi gros de menaces! – Ce corps torturé par la souffrance ou exténué par un mal peu sensible mais implacable est dans l'impossibilité de se soutenir lui-même et absorbe tout ce qui reste de vitalité dans cet être qui s'en va! Cette âme, désormais mal servie par des sens qui s'émeussent de plus en plus, a peine à se retrouver elle-même et ne sort de son apathie que pour être absorbée par les douleurs qu'ils lui causent ou qu'ils lui montrent à ses côtés! Encore si cette chair, si cet esprit étaient en ce moment laissés à eux-mêmes! En cet état, ils ne sauraient plus être des foyers de sensualisme et d'orgueil; mais sous l'influence trop réelle et persistante jusqu'à la fin d'un tentateur dont l'audace, l'habileté, la force ne sont pas plus à démontrer que sa haine pour les âmes!... Je sais bien que le Seigneur ne saurait abandonner ses fidèles, surtout s'il les a déjà visités de sa grâce dans la Pénitence et

l'Eucharistie; mais je ne sais pas moins que pour les aider à vaincre le démon, quand la maladie les épuise, ce même Jésus-Christ a institué un Sacrement spécial, et que refuser sans raison grave d'y recourir c'est donc s'exposer à des défaites d'autant plus à craindre qu'elles peuvent être irréparables! Or, qui dira que prévenir pareil risque pour soi-même ou pour d'autres est d'un intérêt secondaire et laissé au bon plaisir de chacun?

Ce n'est pas assurément celui qui se fait une idée juste de l'avenir réservé plus ou moins tôt au malade. Ce peut être, hélas! une éternité de souffrances et quelles souffrances! Or, saurait-on sans folie ne pas tout faire pour les éviter? Ou bien à ce pauvre infirme d'aujourd'hui demain réserve l'union avec le Très-Haut, une place à sa table, la joie de le glorifier éternellement dans le Ciel: or, saurait-on se purifier, s'embellir, se préparer jamais suffisamment pour de semblables honneurs, d'autant plus qu'ils sont susceptibles de grandir avec les dispositions que l'on y porte? Donc, comment croire facultatif le Sacrement qui produit dans l'âme ces divers effets?

Et cependant, Mesdames, que de malades qui ne songent pas du tout à s'assurer ce précieux secours, si même ils ne le repoussent comme inopportun! Que de familles qui ne l'admettent pour les leurs qu'autant qu'ils seront incapables de s'en rendre compte, au risque de les en priver si la mort frappe plus vite qu'on ne l'aurait cru, et en tout cas en lui enlevant non sa valeur intrinsèque, les sacrements opèrent par eux-mêmes, *ex opere operato*, mais ce qu'il gagnerait à être reçu en parfaite connaissance!

Pourquoi conduite si peu compréhensible, Mesdames? C'est le plus souvent qu'aux yeux de beaucoup l'Extrême-Onction est certainement l'avant-coureur d'une mort imminente et pourrait des lors causer au malade un découragement ou une appréhension à même d'avancer l'heure fatale. Or, pour quiconque est instruit des véritables effets de ce Sacrement, c'est là une erreur impossible; et, pour acquérir cette instruction, il suffit de prêter une oreille attentive aux prières qui suivent les Saintes-Onctions.



## III.

En effet, Mesdames, que dit alors le Prêtre? Il fait appel à la pitié de chacune des Trois Personnes Divines: « *Kyrie, Christe, Kyrie eleison,* » il récite l'Oraison Dominicale: « *Pater Noster* » puis, alternativement avec l'assistance, une série de versets qui implorent pour le malade avec son salut des secours célestes capables de protéger efficacement contre toutes les tentatives du démon; et, après s'être fait fort des paroles de l'apôtre Saint Jacques auprès du Divin Rédempteur en les Lui répétant, il ajoute: « *Par la grâce du Saint Esprit venez en aide à l'abatement de ce malade, guérissez ses blessures, pardonnez-lui ses fautes, chassez loin de lui toutes les douleurs de l'âme et du corps, et daignez lui rendre pleinement la santé intérieure et extérieure, afin que rétabli par Votre miséricorde il revienne à ses occupations habituelles!* »

L'Eglise, Mesdames, mettrait-elle de pareils termes sur les lèvres de Son Ministre si le Sa-

crement qu'ils accompagnent était toujours le prodrome presque immédiat de la mort et jamais la source de forces surnaturelles capables de prolonger l'existence du malade, voire même de le remettre tout-à-fait? Mais ce serait tenter Dieu en Lui demandant ce que l'on croit impossible et par conséquent encourir le reproche du Seigneur aux Pharisiens: « *Pourquoi me tentez-vous, hypocrites? Quid me tentatis, hypocritae?* »<sup>1</sup> Ce serait tromper les fidèles et à propos d'une chose sainte, ce qui constituerait un mensonge doublé d'un sacrilège, et l'Eglise, à l'instar de Son Maître, loin d'enfreindre la loi, la perfectionne: « *Non veni solvere, sed adimplere.* »<sup>2</sup> Ce serait en même temps se déconsidérer Elle-même auprès des siens, soit en montrant les cieux toujours insensibles à l'une de ses plus instantes prières, soit en fournissant l'occasion de mettre en doute les paroles de Saint Jacques; or, l'Eglise doit à son Divin Fondateur et se doit à Elle-même d'être jalouse de toutes ses prérogatives, car il faut qu'avec le Christ Elle puisse toujours dire au

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. XXII, v. 18.

<sup>2</sup> St. Mathieu, ch. V, v. 17.

Très-Haut: « *Le zèle de Votre maison me dévore: Zelus domus tuae comedit me.* » <sup>1</sup>

Sans doute, comme ces Saintes Onctions visent en première ligne les intérêts spirituels de l'infirmes, elles ne rendent la santé du Corps que dans le cas où ceux-ci pourraient en retirer un réel bénéfice, d'où la rencontre fréquente de ce Sacrement et de la mort au même chevet; mais ne s'y trouve-t-elle pas aussi souvent avec maints remèdes naturels, extrêmes eux encore vu l'heure de leur emploi? Et cependant les redoute-t-on au point de ne pas les recevoir ou de les accuser de finir le patient? Bien au contraire, pour peu qu'un médecin autorisé les propose, on se hâte de leur demander le soulagement même transitoire qu'ils semblent promettre et l'on se reprocherait de ne point se rattacher fiévreusement à la lueur d'espoir qu'ils donnent. Pourquoi donc tenir une conduite différente vis-à-vis l'huile des infirmes? Elle aussi a le don de soulager les peines et les douleurs par la confiance en Dieu qu'elle inspire et les grâces qu'elle vaut; elle aussi a le pouvoir de

<sup>1</sup> Psaume LXVIII, v. 10.

guérir complètement au nom du ciel. Vous l'avez entendu redire par le Prêtre aussitôt les Onctions Saintes terminées: « *Alleviabit eum Dominus. Oratio fidei salvabit infirmum.* »<sup>1</sup> Et voici que la Liturgie insiste tour-à-tour sur l'application de chacune de ces faveurs temporelles au chrétien qui souffre: « *Mon Dieu, s'écrie-t-elle, daignez arrêter Votre regard sur Votre serviteur épuisé par la souffrance de son corps et réchauffer son âme, œuvre de Vos mains, afin qu'amendé par ses peines, il se sente sauvé par Votre remède;* » et aussitôt après: « *Seigneur, qui en répandant Votre grâce sur les corps malades, conservez Votre œuvre avec tant de tendresse, répondez avec bienveillance à l'invocation de Votre nom et que Votre main relève, que Votre vertu confirme, que Votre puissance protège et rende à Votre Sainte Eglise, avec tout le bonheur qu'il désire, Votre serviteur délivré de son mal et remis en santé!* »

Or, Mesdames, si telles sont les espérances de l'Eglise dans les effets réparateurs de l'Extrême-Onction même sur la santé du corps,

<sup>1</sup> *Epître de St. Jacques, ch. V, v. 15.*

quand les intérêts de l'âme le permettent ou le réclament, serait-il permis à de vrais chrétiens d'admettre d'autres sentiments? Si l'un d'eux toutefois en réclamait une démonstration plus palpable, on pourrait lui montrer tels ou tels de ses semblables aujourd'hui pleins de santé et s'adonnant à leurs occupations ordinaires, tandis qu'hier encore ils recevaient l'huile sainte et non point peut-être pour la première fois; on pourrait aussi le convier à suivre le prêtre au chevet des moribonds, à y constater par lui-même chez presque tous, en dépit de toutes les craintes, le calme le plus grand dès l'apparition du Ministre Sacré; chez beaucoup l'arrêt du mal ou la diminution de la souffrance pendant plusieurs heures sinon plusieurs jours, comme pour permettre à ces pauvres âmes de réfléchir avec plus de fruit à leur éternité; chez d'autres enfin une patience et une résignation enthousiastes, inconnues pour eux jusqu'alors et qui semblent grandir avec l'approche de l'heure suprême: on pourrait encore démontrer bien des fois que l'Extrême-Onction n'a pas eu son efficacité secondaire parce qu'on y a recouru à une heure où demander la guérison eût été

presque tenter Dieu puisque la mort avait déjà commencé à frapper son dernier coup. Qui saurait après cela fermer encore les yeux aux bienfaits de ce Sacrement et s'obstiner à voir en lui un épouvantail néfaste pour les malades ?

Donc, Mesdames, pour quiconque a vraiment la foi, se rendre compte des cérémonies de l'Extrême-Onction c'est perdre un à un les préjugés du monde à son sujet, qu'ils viennent d'une fausse discrétion, d'une idée inexacte de sa nécessité, ou de sa prétendue impression funeste sur ceux qui la reçoivent.

C'est le but que poursuivait cette Conférence : puisse-t-elle l'avoir atteint ! Malheureusement, il en est des préjugés de cette espèce comme de l'herbe qui pousse à nouveau dans les chemins pour peu qu'on cesse de les fréquenter ; prenez donc la résolution de penser parfois à ce Sacrement, et de fuir la fausse sentimentalité qui nous éloigne des nôtres quand ils le reçoivent : faites-vous un devoir au contraire de préparer vous-même dans la chambre de vos malades l'eau bénite que le Prêtre aimera y trouver, la table sur laquelle il déposera les saintes huiles, le flambeau qui l'éclairera, les pe-

tits morceaux de ouate pour essuyer les onctions et le nécessaire pour purifier ses doigts; alors, de même que s'exciter souvent au repentir, ou recevoir en esprit la Sainte Communion prépare au désir et à la bonne réception des Sacrements de Pénitence ou d'Eucharistie, de même familiarisées avec le Sacrement des malades vous le réclamerez sans crainte aussitôt l'heure venue, vous en recueillerez les meilleurs avantages et vous donnerez à vos entours un exemple qui servira à leur Eternité bienheureuse après avoir procuré la vôtre. Mais n'attendez pas cette suprême prédication par l'exemple pour faire connaître à vos familiers vos sentiments sur l'Extrême-Onction, ne perdez aucune occasion de contredire devant eux les préjugés mondains à son endroit. Ainsi, à vous dans le cas où le mal vous empêcherait de la réclamer vous même et aux personnes chéries auxquelles vous devriez la faire accepter vous aurez garanti dans l'étendue de votre pouvoir les bienfaisants effets de *cette huile sacrée ou plutôt, dit Bossuet, du Sang de Jésus qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur!*

---

## DIXIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DES SACREMENTS

DE L'ORDRE - DU PRÊTRE.

Mesdames,

Qu'est-ce que le Prêtre Catholique ? A cette question personne ici qui ne réponde : C'est le Ministre du Christ, préposé par l'Eglise à la célébration des Saints Mystères, à l'administration des Sacrements, à l'instruction et à la conduite des fidèles. Titre beau entre tous sans aucun doute ! Mais il risquerait de le paraître moins si l'on considérait surtout l'origine de ceux à qui il s'applique, les études qui les y ont préparés, ou les qualités personnelles qu'ils apportent aux fonctions qu'il impose ; car les unes et les autres peuvent se ressentir de la



faiblesse inhérente à la nature humaine et, en tout cas, sont soumises à des appréciations plus ou moins éclairées, plus ou moins imbues de préjugés mondains, plus ou moins prévenues par des intérêts différents. Au contraire, si l'on s'arrête principalement à l'appel d'en haut et à l'accumulation des grâces éminentes qui ont fait le Prêtre ce qu'il est et le conservent tel, ses défauts, s'il en est, deviennent moins sensibles, son caractère surnaturel s'accroît, ses services sont recherchés et accueillis de bien meilleur cœur.

Aussi est-ce à ce dernier point de vue que cette Conférence envisagera le Prêtre; et comme toutes les faveurs divines reçues par lui se trouvent indiquées dans les différents rites du Sacrement de l'Ordre, nous verrons en ceux-ci très brièvement exposés: le Ministre du Christ préparé, — ce sera le premier point de notre étude; — puis, le Ministre du Christ établi et mis à même de remplir sa charge, — ce sera le second.

O Marie, s'il est vrai, comme le dit Saint Augustin, que *Mère de notre chef, selon la chair, vous avez dû être selon l'esprit la Mère*

*de tous Ses Membres en coopérant par votre charité à la naissance spirituelle des enfants de Dieu, à plus forte raison avez-vous votre rôle dans la distribution de Ses grâces à ceux qui représentent, font revivre et enseignent ici-bas Jésus-Christ: daignez donc nous aider à connaître les faveurs célestes qui font le Prêtre afin que nous recourions plus aisément et plus utilement à son ministère!*

## I.

La préparation du Prêtre, tel est le premier objet de notre étude.

Tout homme désireux de devenir le représentant d'un prince de ce monde et d'exercer en son nom quelque pouvoir est de bonne heure distingué des autres par des études spéciales, voire même par un costume particulier; puis, il est pourvu d'une série d'emplois subalternes où, sous le contrôle et la direction de chefs expérimentés et en coopérant à leurs travaux, il se met à même de remplir un jour les fonctions supérieures qui lui sont réservées. Les

choses ne se passent pas autrement pour celui qui est prédestiné au Sacerdoce, à cette différence toutefois que son appel doit venir de Dieu par Son Eglise et que les charges qui lui sont successivement confiées ne sont plus de simples titres, révocables à volonté et tenant leur valeur principale des qualités personnelles de leur titulaire, mais qu'elles confèrent chacune un pouvoir réel et indélébile avec les aptitudes et les secours surnaturels opportuns pour l'exercer: suivons en effet les divers degrés franchis par le futur prêtre, tels que nous les montrent les cérémonies de ses ordinations successives.

Voici l'élu du Tout-Puissant!... Tantôt il s'est senti appelé dès l'âge le plus tendre, quand sur les genoux de sa mère il apprenait de cet être chéri à connaître, à aimer et à servir son Dieu; tantôt, comme Samuel, il a entendu la voix irrésistible alors qu'il grandissait et étudiait à l'ombre du Sanctuaire, admis parfois à servir à l'Autel et bien qu'il ait pu n'y pas trouver toujours l'édification désirable; tantôt il a été attiré vers le Saint Ministère soit à propos d'une austère prédication, comme jadis André et Jean, soit par les conseils enthousiastes

d'un parent ou d'un ami, à l'instar de Pierre et de Jacques, soit par la satisfaction intime trouvée dans la Religion lors de tel ou tel état d'esprit ou de cœur, comme Philippe et Nathanaël, soit encore par le dégoût du mal que lui inspira la vue du bien, à l'exemple de Matthieu le Péager, soit enfin par l'un de ces coups inattendus et éclatants qui transforment en défenseurs intrépides du Christ ses adversaires même les plus acharnés, comme il advint pour Paul sur le chemin de Damas! Mais que ce choxyé de la Providence ait été de Sa part l'objet d'une action précoce, discrète, silencieuse comme celle de la rosée sur la toison indicatrice des faveurs divines au camp de Gédéon, ou d'une intervention prompte à l'égal de la foudre, impétueuse à l'instar de l'ouragan, résonnante comme le clairon, après quelque temps d'étude et d'épreuve il est aux pieds du Pontife, réclamant d'abord d'être séparé du monde et agrégé à la grande famille ecclésiastique!... Pour lui alors l'assistance, dans les psaumes XV et XXIII, et l'Officiant, dans des prières plus spéciales encore, demandent au Ciel le goût du bien, la haine du mal, l'innocence, la dé-

votion nécessaires à son entrée dans la cléricature et plus tard dans les Tabernacles Eternels: puis, comme symboles des sacrifices, de la supériorité, des vertus qu'entraîne sa nouvelle profession, ses cheveux sont coupés de manière à former sur la tête une couronne et il se voit imposer le vêtement blanc, appelé surplis; enfin, qu'il fût auparavant riche ou pauvre, noble ou de condition ordinaire, pourvu qu'aucune tare ne diminue chez lui l'estime de tous, par la grâce de Dieu et la volonté de l'Eglise il se relève membre du Clergé Catholique, susceptible d'en partager les privilèges dans ce monde comme dans l'autre et pouvant dire avec le Christ: « *O mon Dieu, vous êtes mon héritage et ma récompense! Dominus pars hereditatis meae et calicis mei; et c'est de vous que j'attends le prix de ces sacrifices: tu es qui restitues haereditatem mihi.* » <sup>1</sup>

Toutefois, Mesdames, ce nouveau clerc ne possède ces privilèges qu'en prévision de la part active qu'il devra prendre à l'oblation du Saint Sacrifice et au service des âmes; aussi

<sup>1</sup> Psaume XV, v. 6.

le verra-t-on bientôt paraître successivement dans les divers groupes présentés à l'Evêque avant l'ordination du Prêtre pour s'entendre dire le rôle auquel l'Eglise les appelle et en recevoir les insignes avec les moyens de le remplir comme il faut.

C'est d'abord à ouvrir et à fermer à propos la porte du Temple, à en prévenir opportunément les fidèles, à avoir soin de tout ce qu'elle protège que ce nouveau membre du Clergé sera commis: de la sorte il commencera à garantir l'honneur du Saint Sacrifice par la sécurité du Saint Lieu: mais comme l'âme de son semblable est aussi la demeure du Très-Haut, il devra de plus en défendre les approches contre le démon, en faciliter l'accès au Seigneur par des paroles et des actions toujours édifiantes et il contribuera ainsi au bien de ses frères. Pour lui transmettre ces droits et ces pouvoirs, le Pontife lui fait toucher les clefs de l'église et agiter sa cloche, en lui recommandant d'être prêt à rendre compte à Dieu des devoirs de sa charge; pour lui valoir en outre de la remplir avec exactitude et fidélité, de façon à mériter les récompenses célestes, le

même Prélat fait aussitôt prier les assistants, prie à son tour, le bénit à deux reprises et l'Eglise compte un préposé de plus au service de ses portes.

A cette fonction celui-ci ajoutera bientôt celle de lire en public des instructions sacrées, de chanter les leçons à l'Office, de prononcer sur le pain et les fruits nouveaux certaines formules de bénédiction: tout cela réclame une grande attention afin de ne rien fausser des enseignements de l'Eglise et de ne rien déparer de ses rites, en même temps qu'une conduite conforme aux doctrines publiées et qui aidera plus efficacement à les comprendre. L'Evêque le rappelle à qui souhaite cette charge, lui confère le droit et le pouvoir de la remplir par la remise entre ses mains des livres à lire et après deux prières et deux bénédictiones qui sollicitent son perfectionnement par sa régularité, le nouveau lecteur est établi.

Il deviendra peu après Exorciste et chargé à ce titre de maintenir le bon ordre dans la Maison de Dieu: il pourra de ce chef régler l'accès de la table sainte et délivrer du malin esprit ceux qui en étant possédés risqueraient

de troubler l'Office divin: d'où pour ce Clerc une importance particulière de ne subir en rien l'ascendant des démons afin de conserver sur eux tout son empire, et celui-ci lui est donné par la livraison du recueil des exorcismes, jointe aux souhaits et aux bénédictions qui l'accompagnent.

Vient ensuite le dernier des Ordres Mineurs qui prépose au soin de porter les torches devant les Ministres sacrés, d'illuminer l'Eglise, de présenter le vin et l'eau pour le Sacrifice: ces pouvoirs sont conférés par l'attouchement des flambeaux, puis des burettes que présente le Prélat Officiant: ils obligent celui qui les reçoit à une bonté, à une justice, à une vérité capables de le rendre pour les fidèles une vraie lumière, pour Dieu, un servant digne de l'approcher à l'Autel en attendant de le posséder dans les cieux; et après les trois instances et les trois bénédictions qui réclament les grâces nécessaires à pareils devoirs, l'Acolythe, parvenu jusqu'au pied de l'autel, n'a plus qu'à en gravir les marches afin de prendre au Sacrifice eucharistique une part de moins en moins médiate jusqu'au moment où il sera admis à consacrer lui-même.



Mais ces marches, Mesdames, inutile à l'Acolyte de songer à les franchir sans un savoir et une conduite en harmonie avec les responsabilités où elles conduisent; car, mis sur le chandelier, il devra lumière à ses semblables et glorification au Seigneur. Inutile aussi d'y prétendre si l'on ne peut se suffire avec le secours de son patrimoine, de sa famille religieuse ou de son diocèse, car les Ordres Majeurs réclament l'homme tout entier et ne laissent pas de loisirs pour les affaires et les sollicitudes du siècle. Inutile encore de s'y présenter si l'on n'est libre de tout lien intime et irrévocablement résolu à le rester en pratiquant, avec l'aide de Dieu, la chasteté la plus complète, soit par respect pour le Saint des Saints, auteur de toute pureté, que l'on devra approcher de plus en plus près, soit dans l'intérêt des âmes à conduire. L'Eglise a soin de le rappeler une dernière fois au futur Sous-Diacre, alors qu'il est encore temps pour lui de reculer; mais après cela s'il avance, devant Dieu et devant les hommes à tout jamais il est solennellement engagé. Voyez-le alors prosterné tout de son long à terre pour reconnaître son indignité personnelle tandis que

l'assistance supplie tous les élus de le bénir, de le sanctifier, de le consacrer pour ses nouvelles fonctions! Suivez-le ensuite aux pieds du Pontife consécrateur: là, il entend redire les obligations de la charge qui devient la sienne, à savoir: le soin de mettre de l'eau dans le calice, de seconder le diacre, de tenir propres et d'apporter à l'autel les vases et les linges sacrés, de remplir un rôle analogue auprès des âmes qui sont les ornements de Jésus-Christ en leur fournissant l'eau de la doctrine céleste et en les édifiant par plus de régularité, plus de vigilance, plus de sobriété, plus de pudeur que jamais: là, il reçoit le Calice et la Patène, puis les burettes garnies, leur plateau, l'essuie-mains et il est l'objet des prières de l'Eglise, jalouse de lui obtenir l'assistance du Divin Paraclet dans ses divers emplois: là enfin, il se voit imposer, au nom de Père, du Fils, du Saint Esprit, sur la tête l'Amict, voile blanc, emblème de modestie et de force; sur le bras gauche, le Manipule, bande d'étoffe, memento des peines à endurer pour bien accomplir son nouveau ministère; par dessus tous ses vêtements, la tunique, symbole de l'entrain joyeux qu'il doit

apporter à ses labeurs; et entre les mains le livre des Epîtres qu'il aura désormais le droit de lire dans la Sainte Eglise de Dieu: et le Clerc Mineur d'il y a un instant se relève Sous-Diacre.

Après un nouveau temps d'études ecclésiastiques et de probation, il réapparaît parmi ceux qui sont appelés au Diaconat, c'est-à-dire à servir directement le prêtre à l'autel, fallut-il même toucher les Saintes Espèces, à baptiser et à prêcher. Ces missions sont plus augustes et plus importantes que celles reçues jusque-là; aussi le Pontife de faire une nouvelle enquête publique sur la dignité de vie de celui qui doit les remplir, de lui rappeler les vertus plus éminentes qu'elles réclament, de prier pour lui avec plus d'insistance, de lui imposer les mains pour faire descendre dans son cœur l'Esprit-Saint qui le rendra fort contre les attaques Sataniques en lui fournissant avec abondance l'utile à son ministère, enfin de lui remettre tour à tour l'Etole, insigne de sa dignité, la Dalmatique, symbole de la justice qu'il doit professer, les Evangiles qu'il pourra et devra chanter et enseigner en public.

Et ainsi de degré en degré, chacun initiant à un concours de plus en plus direct au Sacrifice Eucharistique et à des devoirs de plus en plus grands envers soi-même et envers les autres, chacun franchi non seulement à l'appel des Supérieurs et avec le secours des prières de l'Eglise, mais en outre avec une application spéciale des mérites de Jésus-Christ disposée par lui-même, ainsi, dis-je, le candidat à la prêtrise est arrivé au point où ses vues personnelles, secondant les visées du Ciel à leur endroit, vont enfin être réalisées. Il n'a plus à franchir que le degré suprême qui lui donnera droit sur le Corps, le Sang et les bienfaits du Sauveur comme aussi sur Ses fidèles, sur leur foi et sur leur conscience: assistons encore à cette dernière investiture.

## II.

Déjà, avant d'avertir le Diacre à promouvoir de l'autorité qui l'attend, de l'honneur qui lui en reviendra, de l'intégrité plus grande encore qui de ce fait s'impose à sa vie, l'Evêque avec

une sollicitude minutieuse s'est enquis auprès de son clergé et de son peuple des aptitudes et de la conduite du nouvel appelé: son enrôlement solennel dans la phalange sacerdotale peut donc se faire, et dans ce but voici que sur sa tête s'étendent les mains du Pontife d'abord, de tous les prêtres présents ensuite, les uns et les autres jaloux de marquer par là que le nouvel ordinand devient comme une continuation d'eux-mêmes: puis, après qu'à la demande et par la voix de l'Officiant, tous les cœurs ont sollicité pour le récipiendaire les bénédictions et les vertus qui lui sont utiles, on lui met les vêtements particuliers au prêtre: l'Etole croisée sur la poitrine, signe du joug divin qu'il accepte avec joie et la chasuble, emblème de la charité qui devra dominer tous les actes du nouveau promu au Sacerdoce comme ce vêtement en recouvre à cette heure la personne.

Après l'enrôlement la livraison des pouvoirs! Le premier rôle du Prêtre est de sacrifier: Que l'aspirant Sacrificateur vienne d'abord tendre ses mains au Pontife, afin qu'avant de toucher la Victime adorable elles soient consacrées et sanctifiées par les Onctions de rite, images des

grâces du Saint Esprit et deviennent capables de bénir, de consacrer, de sanctifier à leur tour; en second lieu, tandis qu'elles touchent le Calice et la Patène garnis pour la Messe, qu'il recueille avec allégresse ces paroles sacramentelles: «*Reçois le pouvoir d'offrir à Dieu le Saint Sacrifice et de célébrer des Messes tant pour les vivants que pour les défunts et cela au nom du Seigneur,*» en dernier lieu, qu'il soit co-célébrant de la Messe de son Ordination, offrant, consacrant, communiant et récitant toutes les prières avec et comme le Prélat consécrateur.

Et voilà cet homme tout à l'heure simple serviteur à l'autel, maintenant investi de la plus haute puissance imaginable, car ni l'autorité des plus grands princes sans action infaillible sur les âmes, ni la force des patriarches, des prophètes, de Jean-Baptiste capables seulement d'annoncer à la terre le Verbe fait chair, ni le pouvoir des Hiérarchies célestes inhabiles à faire descendre le Ciel sur la terre ne sauraient rivaliser avec cette puissance qui s'exerce sur le Fils de Dieu en personne et Le trouve toujours docile à son appel, qui donne

satisfaction à la Justice infinie en Lui procurant l'unique victime à même de L'apaiser, qui élève jusqu'au Très-Haut l'humanité déchue en lui distribuant une nourriture et une boisson divines, qui enfin marque d'un sceau à jamais indélébile celui qui la possède! Seule la puissance de la Mère du Christ saurait être comparée à la puissance du Prêtre! Or, qu'était celui-ci pour être placé à pareille hauteur? Comme tous les fils d'Adam, une pauvre créature corrompue que le Christ a gratuitement distinguée, gratuitement purifiée, gratuitement élevée jusqu'à se soumettre à elle en dépit des faiblesses, des infidélités, des outrages qu'elle peut encore commettre: qui dira dès lors le nombre et l'éminence des grâces accumulées dans son âme! Et cependant nous ne les avons pas encore mises toutes en lumière.

En effet le Prêtre n'est pas seulement sacrificateur, il doit de plus enseigner, guider, juger au nom du Divin Maître. C'est pourquoi, la Communion de la Messe achevée, dès que l'assistance a salué de ses chants celui qui est devenu l'ami du Seigneur parce qu'il en connaît toutes les œuvres, après que le nouvel or-

donné a récité le symbole des Apôtres, règle de ses futures prédications, une fois de plus il est aux pieds de son Consécrateur, et une fois de plus Celui-ci lui impose les mains en disant: « *Reçois le Saint Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui tu les remettras et retenus à ceux à qui tu les retiendras;* » puis, comme signe de cette délégation lui déplie la Chasuble jusque-là retenue sur ses épaules et par tout cela lui confère le droit de prêcher la parole de Dieu, d'entendre, de diriger et d'absoudre les âmes sous l'autorité de l'Evêque diocésien auquel le nouveau Prêtre promet en finissant respect et obéissance.

Ainsi, Mesdames, à l'avantage de nous apparaître comme l'objet des prédilections divines les plus choisies, les plus nombreuses, les plus efficaces, le Prêtre joint le privilège de rendre le Verbe fait chair réellement et substantiellement présent en ce monde et dans nos cœurs, mais aussi d'y faire revivre avec une force toute particulière sa parole, ses lumières, sa miséricorde, tous ses bienfaits.

Qu'important alors les imperfections qui chez le Ministre Sacré ont pu survivre à pareils dons?



Elles ne portent aucun dommage à ses pouvoirs, car d'un côté les sacrements opèrent par leur propre vertu sans rien emprunter d'essentiel à qui les administre, en dehors des paroles et des signes qui en sont la substance même; de l'autre, le Christ est là avec ses grâces pour suppléer dans les cœurs de bonne volonté l'insuffisance des enseignements et des conseils de son représentant. Les imperfections du Ministre Sacré peuvent au contraire grandir les mérites et les heureux résultats du recours à son assistance en le rendant parfois d'un moindre attrait et dès lors plus méritoire.

Du reste, si l'on se souvient de la formation surnaturelle du Prêtre dont on sollicite les services, ce ne sont plus uniquement ses travers qui disparaissent, c'est en quelque sorte sa personne elle-même qui fait place à l'auteur de son pouvoir, de ses qualités, de ses dons, à Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même! D'où, chez les fidèles, plus de ces sentiments trop humains toujours nuisibles aux fruits du ministère sacerdotal, beaucoup moins de crainte que le représentant du Fils de Dieu fait homme ne soit pas en tout l'écho fidèle de son Maître; au con-

traire, grâce à cette pureté d'intention plus complète et à cette confiance plus entière, un meilleur profit à retirer des secours du prêtre, une facilité plus grande à leur faire bon accueil, un empressement plus marqué à courir au devant, par conséquent une espérance plus fondée des cieux dont il ouvre les portes: d'autre part, pour le Ministre Sacré, le meilleur des réconforts, je veux dire: la certitude d'être pris pour ce qu'il est en vérité: pour le Représentant du Rédempteur, comme dit Saint Paul: *Pro Christo legatione fungimur*, pour le porte-voix du Très-Haut, comme ajoute le même Apôtre: *tanquam Deo exhortante per nos*:<sup>1</sup> en un mot, d'après l'expression de Saint Jean Chrysostôme, pour un autre Christ: *Sacerdos alter Christus!*

<sup>1</sup> St. Paul, 2<sup>me</sup> Epître aux Corinthiens, ch. V, v. 20.

## ONZIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DES SACREMENTS

DE L'ORDRE — DE L'ÉVÊQUE.

Mesdames,

Aux prêtres est dévolu le soin direct et ordinaire des âmes: ce sont eux que nous voyons quotidiennement célébrer la Messe et les divers Offices, enseigner, baptiser, confesser, donner la Communion, marier, s'occuper des enfants, secourir les pauvres, visiter les malades, administrer les moribonds et rendre les honneurs de la sépulture ecclésiastique aux chrétiens parvenus au terme de leur pèlerinage ici-bas. Mais ces Ministres du Christ, dès leur venue parmi nous et en plusieurs autres circonstances, se disent les envoyés d'un Supérieur de qui ils

tiennent le pouvoir et le droit d'exercer leurs fonctions sacerdotales, – parfois, ils nous lisent ses enseignements et ses ordres, – et ils Lui rendent et réclament pour Lui des honneurs spéciaux quand Il vient en personne distribuer les faveurs divines dont Il dispose seul ou qu'Il peut répandre avec une abondance spéciale. C'est ainsi que se révèle le plus souvent aux fidèles celui que l'Eglise appelle: L'Evêque.

Nous connaissons la nature, les limites et les bienfaits de son autorité en même temps que les devoirs qu'elle nous impose si, d'après la méthode adoptée dans cette série d'instructions, nous demandons à ce qui frappe nos sens le secret de ce qu'ils ne peuvent atteindre, en examinant tour à tour ce que révèlent le témoignage des prêtres sur leur Evêque, – les lettres de ce suprême pasteur – et puis ses visites pastorales. Ce sera tout l'objet de cette Conférence.

Vous daignerez la bénir, Vierge Sainte, Reine des Apôtres et par conséquent des Pontifes leurs successeurs, afin de procurer davantage à Vos augustes vassaux la vénération, la docilité, la

reconnaissance affectueuse de leurs fidèles et par là à l'Eglise de Votre Divin Fils l'unité, la paix et la prospérité!

## I.

Les prêtres se disent les envoyés d'un Supérieur de qui ils tiennent le pouvoir et le droit d'exercer les fonctions sacerdotales. Qu'est ce Supérieur? Forcément un Ministre du Christ et un Ministre muni de pouvoirs plus étendus que les leurs.

Un Ministre du Christ d'abord; car le Sacerdoce donne à qui en est investi une action discrétionnaire et inamissible sur la personne du Verbe fait chair comme sur Ses bienfaits du temps et de l'éternité; or, n'est-il pas évident que pour conférer pareille puissance, il faut en avoir reçu mission du Sauveur qu'elle engage et qui seul peut donner droit sur Lui-même et sur Ses biens? Le Sacerdoce imprime de plus un caractère à tout jamais ineffaçable; l'empreinte en sera donc fixée par une main à même d'en maintenir la conservation intégrale

dans le temps, quelles qu'en soient les vicissitudes, et aussi dans l'au-delà qui ne saurait avoir de fin: or, n'est-ce pas la main du Fils de Dieu qui seule s'étend à la fois et toujours dans ce monde et dans l'autre? Le Sacerdoce communique en outre des pouvoirs divins; seul le Seigneur au nom du Quel ils ont été transmis pourra donc les restreindre ou en régler l'application; or, les Prêtres reconnaissent tenir de l'Evêque, avec leurs pouvoirs, le droit de les exercer dans telle ou telle localité, dans telle ou telle circonstance, dans telle ou telle mesure. Que faut-il de plus pour établir qu'il est nécessairement Ministre du Christ, mais encore Ministre muni de pouvoirs plus étendus que ceux des simples prêtres, car celui qui valablement délègue, circonscrit, ou même suspend une force peut en réalité davantage que celui qui ne fait que l'exercer lui-même dans des limites fixées par autrui?

Toutefois, Mesdames, point de vrai représentant sans lettres de créance qui délimitent avec précision en quelles matières et jusqu'à quel point il pourra engager son maître, comme aussi nulles lettres de créance dignes de foi si

elles ne revêtent la forme des documents analogues émanés de la même source et ne portent une signature entourée des garanties les plus sérieuses: or, les titres provenant du Christ contiennent toujours l'exposé bien net de la délégation qu'ils confèrent, certains signes sensibles qui la rendent indiscutable pour celui qui en est l'objet et pour tous ceux qu'elle intéresse, l'assurance de secours divins qui en rendent l'accomplissement d'une efficacité certaine, en un mot tout ce qui constitue un sacrement, et seul le contrôle de l'Eglise rend ces titres authentiques. Par conséquent si nos prêtres saluent dans celui qui les a accrédités auprès de nous au nom du Christ, le délégué officiel du même Chef, c'est qu'ils en ont la certitude: ce quelqu'un qui les a ordonnés, puis commis au soin des âmes, est un de ceux à qui le Sauveur a dit dans la personne de Ses Apôtres: « *Comme mon Père m'a envoyé, Je vous envoie,* »<sup>1</sup> c'est-à-dire, d'après Saint Cyrille, avec une autorité divine à l'instar de la Mienne; c'est-à-dire encore, avec tous les pouvoirs que

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XX, v. 21.

J'ai exercés parmi vous, y compris celui de donner droit sur Mon propre corps, et celui dont J'use à cette heure en vous déléguant vous-mêmes et en vous donnant le Saint Esprit: « *Sicut misit me Pater et ego mitto vos; accipite Spiritum Sanctum.* »<sup>1</sup> Si nos prêtres rendent pareil témoignage, c'est qu'ils n'en sont pas moins sûrs: celui qui leur a imposé les mains, fait les Onctions sacerdotales, livré les instruments et les symboles de leur ministère avait été auparavant l'objet de cérémonies identiques qui l'avaient rendu leur égal, mais ensuite d'autres plus solennelles et plus complètes encore qui l'ont mis au dessus d'eux: trois Pontifes en effet lui ont imposé les mains en réclamant pour lui de l'Esprit d'en haut la plénitude de Ses grâces; ensuite, non plus l'huile des catéchumènes, mais le Saint-Chrême a coulé abondamment sur sa tête et sur ses mains, symbolisant la vertu divine qui prenait à jamais possession de tout son être intérieur et extérieur, vertu divine que ses bénédictions pourront à l'avenir communiquer aux autres;

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XX, v. 21.



puis, il s'est vu confier le gouvernement, l'honneur et l'instruction de ses fidèles en même temps qu'il recevait la Crosse, l'Anneau et l'Evangélique emblèmes de ses différentes charges. Si ces mêmes prêtres enfin parlent de la sorte, c'est qu'ils n'en sont pas moins convaincus: ces divers rites sacramentels reçus par le successeur des Apôtres et à lui concédés par l'Eglise n'ont pas pu ne pas produire ce qu'ils signifient, car les décrets du Verbe divin ne sauraient rester lettre morte et toute consécration épiscopale émane bien de Lui, vu qu'elle deviendrait illégitime faite avant l'ordre formel et promulgué du Souverain Pontife, Vicaire du Christ ici-bas.

Or, s'il en est ainsi, Mesdames, comment admettre que ce Supérieur de nos prêtres puisse tenir sa dignité d'un pouvoir purement humain, même nanti par privilège d'un droit de nomination quelconque, qu'il puisse ne posséder cette charge qu'en passant, même ne la devoir qu'à son esprit, à sa fortune, à son rang social ou au nombre, à la durée, à l'éclat de ses services dans l'Eglise?

Donc, Mesdames, évoqué devant notre esprit, l'Evêque ne doit point apparaître comme le

fonctionnaire d'un gouvernement humain quel qu'il soit, ni comme un simple prêtre distingué seulement par des avantages, des mérites, des honneurs spéciaux, mais bien comme le représentant, ou plutôt ce n'est pas assez dire, car l'on peut représenter une personne sans en posséder l'esprit et sans en distribuer les faveurs de façon à paraître absolument un avec elle, comme l'émanation du Christ la plus puissante, puisque l'Evêque en a reçu l'esprit avec la plus grande abondance possible et peut accomplir dans l'ordre spirituel ici-bas tout ce qu'est venu y faire le divin Maître, mais aussi la plus complète, car si l'Evêque est inférieur au Pape et son fils, en tant que son élu et son administré, il est son égal et son frère par les pouvoirs sacramentaux reçus du Ciel.

Après cela, est-il besoin d'ajouter que les véritables fidèles lui doivent la vénération la plus grande? Chacun connaît les droits d'un représentant officiel aux honneurs dûs à Son Maître et nul Chrétien ne saurait ignorer la parole de Jésus aux Apôtres, prédécesseurs des Evêques: « *Qui reçoit avec égards celui que*

*j'ai envoyé me reçoit moi-même. Qui accipit quem misero me accipit.»<sup>1</sup>*

## II.

L'Evêque est le Ministre de Jésus-Christ; il n'est donc pas surprenant qu'à l'exemple et dans l'intérêt de son Chef Divin, l'un de ses premiers soins soit de se mettre en rapport avec ses fidèles et de le faire par écrit, s'il ne peut le faire de vive voix, au moins autant qu'il le voudrait: or, l'objet de ces communications, ceux à qui elles s'adressent, la manière dont elles leur parviennent, jettent autant de jours spéciaux sur celui qui les a écrites.

Souvenez-vous en effet du contenu de ces Lettres Episcopales, publiées du haut de la chaire, au moins aux approches du Carême de chaque année: c'est l'exposé d'une vérité dogmatique, c'est le rappel à quelque point de la morale chrétienne, ce sont des prescriptions concernant l'attitude des fidèles en tel temps ou en telle circonstance.

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XIII, v. 20.

Pourquoi d'abord ces instructions quand chaque paroisse possède des prêtres attirés qui lui distribuent le pain de la parole divine? Parce que l'Evêque est le successeur des Apôtres et qu'aux Apôtres le Seigneur a dit: « *Allez et enseignez toutes les Nations, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai ordonné.* »<sup>1</sup> Il a donc une part personnelle à prendre dans la propagation de l'Evangile, d'autant plus que sa parole emprunte une autorité particulière au choix fait de lui par le Chef Suprême de l'Eglise pour en être une des colonnes, à la profession de foi solennellement jurée au jour de son sacre et tant aux privilèges qu'à l'assistance perpétuelle garantis à ses prédécesseurs du Collège Apostolique par ces diverses déclarations de Jésus: « *Pour vous, il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu;*<sup>2</sup> *vous aurez par moi un langage et une sagesse, c'est-à-dire un courage et une constance, un à-propos et une prudence, auxquels vos adversaires ne sauront ni résister, ni contredire;*<sup>3</sup>

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. XXVIII, v. 19 et 20.

<sup>2</sup> St. Marc, ch. IV, v. 11.

<sup>3</sup> St. Luc, ch. XXI, v. 15.

*Je me sacrifie moi-même au bénéfice de mes Apôtres afin qu'ils soient aptes à faire connaître la vérité;<sup>1</sup> Je prie pour eux, mais aussi pour ceux qui doivent croire en moi par leur parole;<sup>2</sup> et voici que Je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.»<sup>3</sup>*

Pourquoi en second lieu ces leçons de morale évangélique? Vous l'avez déjà entendu de la bouche même du Sauveur, l'Evêque doit en faire observer toutes les prescriptions; il a de plus la charge de corriger tout ce qui est répréhensible, comme Saint Paul l'écrivait à Tite: «*ut ea quæ desunt corrigas;*»<sup>4</sup> au dire du même Apôtre aux Corinthiens, «*il la tient de Dieu lui-même pour le bien de son Eglise;*»<sup>5</sup> et il est d'autant plus à même de la remplir qu'avant de recevoir mission de prêcher les préceptes chrétiens, il a dû en pénétrer son esprit, y conformer le plus possible sa conduite, conditions indispensables au bon accomplissement de ses

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XVII, v. 19.

<sup>2</sup> St. Jean, ch. XVII, v. 20.

<sup>3</sup> St. Mathieu, ch. XXVIII, v. 20.

<sup>4</sup> St. Paul à Tite, ch. I, v. 5.

<sup>5</sup> St. Paul, 2<sup>e</sup> aux Corinthiens, ch. X, v. 8.

devoirs, comme il lui fut rappelé pendant son sacre quand, avant de lui être livrés, les Saints Evangiles ouverts furent posés sur sa tête et sur ses épaules tout le temps que durèrent l'imposition des mains, les onctions saintes, la remise de la crosse et celle de l'anneau, symboles de son caractère épiscopal.

Pourquoi enfin ces prescriptions de pénitences, de prières, de cérémonies, parfois enrichies d'indulgences ou accompagnées de certaines exemptions, si l'Evêque n'avait pas été établi *par l'Esprit Saint pour gouverner l'Eglise de Dieu*,<sup>1</sup> comme il est mentionné aux Actes des Apôtres, s'il n'avait par conséquent le droit d'imposer aux fidèles ce qu'il juge susceptible de les conduire en paradis et s'il ne pouvait en quelque mesure disposer des trésors de l'Eglise et des Clefs du Royaume des Cieux?

D'autre part, Mesdames, si nous nous rappelons le début identique de toutes ces lettres épiscopales: « Un tel, par la grâce de Dieu et la volonté du Siège Apostolique, Evêque de tel endroit, au Clergé et aux fidèles de notre dio-

<sup>1</sup> *Actes des Apôtres*, ch. XX, v. 28.

cèse salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ, » voici que l'Evêque nous apparaît comme le représentant direct du Sauveur Jésus sans doute, mais attaché plus spécialement par le Successeur du Prince des Apôtres, Vicaire du Christ, au gouvernement de telle Eglise déterminée et au salut de tous ceux qui résident sur son territoire; cela, sous la surveillance et le contrôle de Celui dont il tient sa juridiction, selon les lois de la Religion promulguées et interprétées par son Chef Suprême, non *par des moyens humains, mais au nom de l'Esprit et de la vertu de Dieu*,<sup>1</sup> comme le recommande Saint Paul, et à la charge d'en rendre compte au Souverain Juge, d'après la parole du même Apôtre: « *Rationem pro animabus vestris reddituri.* »<sup>2</sup>

De plus, si l'on remarque la clause finale de ces documents qui en ordonne la lecture publique dans toutes les Eglises paroissiales ou Chapelles du Diocèse, on ne peut méconnaître à celui de qui ils émanent le droit de parler par la bouche de tous les Ministres Sacrés du

<sup>1</sup> St. Paul, *1<sup>re</sup> aux Corinthiens*, ch. II, v. 4.

<sup>2</sup> St. Paul, *aux Hébreux*, ch. XIII, v. 17.

district soumis à sa sollicitude pastorale, par conséquent le droit de diriger, d'amender, de supprimer, de condamner même leurs propres enseignements.

Ainsi, du seul fait de ses Lettres pastorales, entre le Pape dont il est le frère et le subordonné et son Clergé avec ses fidèles dont il est le Père et le Chef, l'Evêque se dresse devant nous comme un foyer lumineux et incandescent, allumé et entretenu par le premier et projetant sur ceux-ci son éclat et sa chaleur; comme une colonne inébranlable grâce à son fondement que rien ne saurait entamer et faisant partager sa propre consistance à toutes les parties de l'édifice qu'elle soutient; comme un indicateur d'autant plus sûr qu'il est lui-même constamment surveillé et soumis à de fréquentes vérifications, ou bien comme un directeur d'autant plus expérimenté qu'il ne cesse lui-même d'être conduit par un guide à toute épreuve; par conséquent comme le plus indispensable des liens à l'union de toutes les âmes fidèles avec le premier Chef de l'Eglise et par Lui avec Celui dont Il est le Vicaire en ce monde, Notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ!



Qui pourrait alors trouver excessif, je vous le demande, qu'avec Saint Paul l'Eglise réclame à chacun pour son Evêque d'abord d'incessantes prières afin que *le Seigneur lui mette sur les lèvres des paroles capables de donner la vraie science du Saint Evangile*,<sup>1</sup> puis une obéissance complète d'esprit et de cœur à ses enseignements qui sont ceux du Divin Maître lui-même, d'après Sa parole aux prédécesseurs des Evêques et partant aux Evêques eux-mêmes: « *Qui vous écoute m'écoute: Qui vos audit me audit.* »<sup>2</sup>

### III.

Mais cette déclaration du Christ ne suppose-t-elle pas des relations aussi directes que possible entre le Premier Pasteur du Diocèse et ses fidèles? C'est pourquoi, Mesdames, ni les témoignages de ses délégués, ni les publications de sa parole écrite ne suffiront à l'Evêque; il ira encore trouver ses sujets dans leurs com-

<sup>1</sup> St. Paul, *aux Ephésiens*, ch. VI, v. 19.

<sup>2</sup> St. Luc, ch. X, v. 16.

munautés respectives, jaloux qu'il doit être de pouvoir dire à l'exemple de son Chef: *« Je connais les miens et ils me connaissent: Cognosco oves meas et cognoscunt me meae »*.<sup>1</sup>

Il est jaloux de connaître les siens, non pas de manière à pouvoir les appeler chacun par son nom, c'est là le lot du curé de chaque paroisse, mais de façon à se rendre compte personnellement des ressources spirituelles et des facilités matérielles mises à leur disposition pour l'œuvre de leur salut, des résultats qu'elles ont obtenu ou promettent encore et des périls locaux qui menaceraient la foi et la moralité des fidèles: de là, en chaque endroit, lors de ses visites, l'étude attentive de ce qui concerne l'enseignement religieux et l'administration des Sacrements, l'examen de l'Eglise, de la Sacristie, du Cimetière, des malades, des enfants du catéchisme et la réception des personnes chargées à quelque titre des intérêts paroissiaux ou désireuses soit de recourir à son autorité ou à ses lumières, soit de lui fournir

<sup>1</sup> St. Jean, ch. X, v. 14.

des renseignements utiles au bien de la religion dans la localité.

L'Evêque est encore avide de paraître à tous ce qu'il est en vérité: *Ministre du Christ et dispensateur de ses mystères*,<sup>1</sup> comme dit l'Apôtre.

D'où, quand ce Suprême Pasteur paraît devant son peuple, sa Mitre qui rappelle la splendeur et la force de son Chef supérieur à tous les hommages et vainqueur de toutes les oppositions, sa Croix pectorale signe de la charité qui fut celle du Christ et qui doit être celle de son représentant, sa Crosse emblème de la direction vigilante, persuasive, mais toujours ferme qu'il vient exercer au nom du Sauveur des âmes, son Anneau marque de son attachement à son Eglise avec laquelle il ne fait qu'un; et ses autres vêtements ecclésiastiques dont la couleur violette symbolise l'humilité si chère au Divin Maître, et dont le prix relatif fait ressortir la supériorité de son titre.

D'où encore les bénédictions que l'Evêque se plaît à répandre sur tous à son passage, en par-

<sup>1</sup> St. Paul, *1<sup>re</sup> aux Corinthiens*, ch. IV, v. 1.

ticulier sur les enfants, les leçons et les conseils que lui dictent son cœur et les nécessités de la paroisse visitée, les prières qu'il fait pour elle et avec elle, les dons du Saint Esprit qu'il distribue avec abondance aux Confirmants, parfois le baptême d'une cloche, la consécration d'un autel ou d'une Eglise et enfin les ordonnances qu'il juge utiles pour le perfectionnement de ceux qu'il visite, car à l'exemple du Divin Rédempteur, s'il est venu au milieu d'eux, ce n'est pas seulement pour qu'ils aient la vie, mais pour qu'ils l'aient avec plus d'abondance: « *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant.* » <sup>1</sup>

Or, n'est-il pas de toute justice que « *les fidèles cherchent à connaître le plus possible Celui qui travaille de la sorte parmi eux, qui les gouverne dans le Seigneur, qui les avertit de leurs devoirs et qu'ils aient pour lui une charité toute particulière en retour de son rôle si important dans l'œuvre de leur salut?* » <sup>2</sup> C'était la pensée de Saint Paul et il l'écrivait à nos aînés de Thessalonique: mais de plus il

<sup>1</sup> St. Jean, ch. X, v. 10.

<sup>2</sup> St. Paul, *aux Thessaloniens*, ch. V, v. 12, 13.

prescrivait à tous les fidèles de rendre douce par leur docilité et leurs égards la tâche de celui qui veillait sur leurs âmes, en leur rappelant combien ils se nuiraient à eux-mêmes s'ils la rendaient pénible: « *En effet, dit Saint Jean Chrysostôme, la peine faite au Prélat par son subordonné insoumis crie vengeance devant le Seigneur;* » et avec d'autant plus de force, ajouterons-nous à notre tour, que ce révolté non seulement manque à la piété filiale et à la gratitude les plus élémentaires, mais blesse aussi le Fils de Dieu lui-même dans la personne d'un de Ses ministres les plus élevés auquel Il a dit comme à Ses Apôtres: « *Qui vous méprise me méprise: Qui vos spernit me spernit: et qui me méprise, méprise aussi Celui qui M'a envoyé: Qui autem me spernit, spernit eum qui misit me.* » <sup>1</sup>

Vous vous garderez de pareille faute, Mesdames, car vous n'oublierez point qu'en dépit de défauts personnels, toujours à prévoir vu la faiblesse de la nature humaine, l'Evêque est au premier rang des Ministres du Christ, son

<sup>1</sup> St. Luc, ch. X, v. 16.

porte-voix, le distributeur de ses bienfaits : ainsi il vous sera facile de le vénérer, de lui obéir, d'avoir pour lui une vive reconnaissance et de contribuer ainsi à la paix, à l'union, à la prospérité de l'Eglise, ce qui assure les plus belles récompenses dans le Ciel.

Mais si tels doivent être les sentiments du Chrétien vis-à-vis les successeurs des Apôtres, quelle ne sera pas sa conduite envers le Pape, successeur de Pierre?

Sans doute la plénitude du Sacerdoce ne lui appartient pas davantage qu'à ses confrères dans l'Episcopat; mais dans la personne du Prince des Apôtres il a reçu du Christ mission spéciale de gouverner tous les Evêques comme tous les fidèles de la Chrétienté, en paissant les brebis aussi bien que les agneaux: « *Pasce agnos meos, pasce oves meas,* »<sup>1</sup> de confirmer les pasteurs de chaque diocèse: « *Confirma fratres tuos,* »<sup>2</sup> et d'être la pierre fondamentale de toute l'Eglise: « *Super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam.* »<sup>3</sup> Sa primauté d'hon-

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XXI, v. 16, 17.

<sup>2</sup> St. Luc, ch. XXII, v. 32.

<sup>3</sup> St. Mathieu, ch. XVI, v. 18.

neur et de juridiction, et partant son droit à des marques particulières de vénération sont donc sans conteste. Dès lors, qui pourrait craindre d'attacher trop de prix aux bénédictions du Pape, de s'agenouiller devant Lui, de baiser Ses pieds s'Il le permet? Il est le Vicaire du Christ et d'autre part le Prophète a célébré les pieds de Celui qui sur les hauteurs de la Ville Sainte annonce et prêche la paix: « *Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et praedicantis pacem.* »<sup>1</sup>

Mais de plus, la parole du Souverain Pontife a force de loi dans l'univers entier et non seulement dans tel ou tel endroit du monde Catholique; elle est infaillible chaque fois qu'elle traite officiellement du dogme, de la morale ou qu'elle fait siennes authentiquement les décisions des Conciles; et de la sorte l'unité de la foi est garantie, car « *grâce au Chef mis à la tête du troupeau, dit Saint Jérôme, l'esprit de division ne saurait y entrer.* »<sup>2</sup> Que faut-il de plus pour établir la plus entière confiance

<sup>1</sup> Isaïe, ch. LII, v. 7.

<sup>2</sup> St. Jérôme, *contre Jovinien*, livre I.

et la plus parfaite docilité dans les esprits et dans les cœurs et pour les mettre aux pieds de l'oracle infallible du Vatican? N'est-ce pas une précieuse source de bien ici-bas et de bonheur là-haut? Or, le Prophète a chanté Celui qui sur les hauteurs de la Ville Sainte annonce le bien et prêche le salut: « *Quam pulchri super montes pedes annuntiantis bonum, prae-dicantis salutem!* »<sup>1</sup>

Enfin, si l'âge, les affaires où les bouleversements politiques l'empêchent de visiter par lui-même ses diverses Eglises et de porter en personne aide, lumières, encouragements à ses confrères dans l'Episcopat, à leurs prêtres, à leurs fidèles, le Pape les convie tous auprès du Tombeau de Saint Pierre, Il s'y consacre tout entier à leur service, Il s'y tient sans cesse à leur disposition, écoutant et jugeant leurs plaintes et leurs confidences; Il y subit une réclusion intolérable afin de ne point compromettre leurs intérêts avec ceux du Saint-Siège, Il leur envoie d'autres lui-même, porteurs de ses faveurs spirituelles et des conseils de son

<sup>1</sup> Isaïe, ch. LII, v. 7.



expérience, et en réalité ou en effigie, ici ou là-bas, en dépit de tous les orages, Il apparaît à la Catholicité le front ceint de la triple couronne *de Père des princes et des rois, de recteur de l'Univers, de Vicaire de Jésus-Christ en ce monde!* Dès lors, quelle est la personne vraiment chrétienne qui ne se sentirait attirée, gagnée, liée, enthousiasmée aux pieds d'une pareille affection, d'un semblable dévouement, d'une puissance aussi universelle et aussi persistante, s'écriant avec le Prophète: « *Est-il digne d'admiration Celui qui dit à Sion le triomphe certain de son Maître: Quam pulchri super montes pedes dicentis Sion: Regnabit Deus tuus!* »<sup>1</sup>

Au Pape donc, Mesdames, comme à votre Evêque et à vos Prêtres, dans la mesure qui convient à chacun, Respect, Obéissance, Attachement! Et unies à tous les Représentants du Christ ici-bas, vous serez unies au Fils de Dieu dans l'éternité, car Ses prières sont infailliblement efficaces et le Christ a demandé à son Père que Ministres et fidèles ne fassent

<sup>1</sup> Isaïe, ch. LII, v. 7.

qu'un entre eux: « *ut omnes unum sint* », et un avec l'Éternel et Son Divin Fils: « *ut et ipsi in nobis unum sint!* »<sup>1</sup>

Puissent nos deux Conférences sur le Sacrement de l'Ordre avoir contribué en quelque chose à cette bienheureuse unité!

---

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XVII, v. 21.

## DOUZIÈME CONFÉRENCE

---

### DES CÉRÉMONIES DES SACREMENTS

#### DU MARIAGE.

Mesdames,

Saint Paul dans son Epître aux Ephésiens appelle l'union de l'homme et de la femme contractée en face de Jésus et de Son Eglise un grand Sacrement: « *Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia;* »<sup>1</sup> et nul ne saurait être vraiment chrétien sans penser de même.

Or, Mesdames, n'est-il pas souvent difficile de prêter pareille conviction à ceux que l'on voit journellement assister aux bénédiction

<sup>1</sup> St. Paul, *aux Ephésiens*, ch. V, v. 32.

nuptiales, soit en simples témoins, soit même comme principaux intéressés, tant leur attitude est peu religieuse pour ne pas dire davantage? Et ne peut-on pas attribuer le malheur de bien des ménages aux obstacles mis par eux à la grâce de ce Sacrement, vu le peu d'égards qu'ils lui ont temoignés?

C'est que beaucoup, hélas! ne voient dans la venue des époux au pied de l'Autel qu'une pure cérémonie, un simple usage qu'il serait sans doute malséant de négliger, mais qui ajoute peu ou point au contrat intervenu entre les deux vies qui s'unissent ensemble. S'ils mesureraient au contraire et l'authenticité et la force qu'apporte à ce contrat le Sacrement de Mariage, autre serait vraisemblablement leur conduite: aussi importe-t-il de le rappeler dans l'intérêt de la foi de tous et du bonheur de ceux qui fondent une famille. Nous le ferons dans cette Conférence en expliquant les cérémonies qui accompagnent ce signe sensible de la grâce.

O Marie, vous aviez précédé votre Divin Fils aux noces de Cana sans doute pour y annoncer Sa venue et Lui préparer chez Vos amis

une réception selon Ses goûts: puis, c'est sur Votre initiative que les époux y reçurent Ses divines largesses: daignez remplir auprès de cet auditoire les mêmes ministères; que tous apprennent par Vos bons offices le respect dû au Mariage chrétien, et que ceux qui en ont fait ou veulent en faire leur lot ici-bas Vous doivent ainsi le bonheur qu'il assure!

## I.

Le Mariage est le lien qui unit ensemble deux personnes de sexe différent, lien qu'établissent leurs engagements mutuels et qui embrasse tout à la fois l'âme et le corps de ceux qu'il associe: d'où pour sa solidité l'importance incontestable que les promesses qui sont sa trame ne puissent être mises en doute ni dans leur validité, ni dans leur échange, ni dans leur teneur. C'est à cette fin que tend tout d'abord le Sacrement qui nous occupe, et avec une efficacité que ni la nature, ni aucune institution exclusivement humaine ne saurait fournir.

Que peut en effet en ceci la Nature? Aidée de la Raison, elle répugne assurément à promettre ce qu'elle n'est pas à même de tenir ou qui serait capable de lui nuire directement ou indirectement; mais trompée ou emportée par la passion elle risque de faire taire cette répugnance à son dam ou à celui des autres: maîtresse d'elle-même et douée de mémoire elle peut aliéner sa liberté et doit se rappeler l'exercice fait de ce pouvoir; mais la faiblesse, la malice, l'intérêt aidants, il arrive qu'elle veuille oublier, puis qu'elle oublie réellement sinon le don fait d'elle-même, au moins les circonstances de cette donation, ou bien encore qu'elle en restreigne les charges ou prétende en étendre abusivement les avantages.

Que peuvent à leur tour les pouvoirs publics? Ils savent dire qui est à leurs yeux capable de contracter, rendre les conventions authentiques pour eux par la présence obligatoire de témoins, en interpréter et en défendre les conséquences par des lois et des sanctions; mais, si éclairés et si puissants soient-ils, ils ne sont à l'abri ni de l'erreur, ni du mensonge, ni des révoltes; leur autorité s'exerce sur un

territoire délimité qu'il suffit de fuir pour s'émanciper, et elle est inhabile à contraindre efficacement les cœurs qui la rejettent, d'autant plus qu'entraînée à certaines heures par des courants perfides, elle permet ou condamne aujourd'hui ce qu'elle défendait ou encourageait hier avec non moins de zèle, ce qui la diminue fatalement.

Or, voyez au contraire les garanties que puisent dans le Sacrement les promesses réciproques qui constituent le Mariage.

C'est d'abord la plus grande certitude possible de n'être ni nulles, ni illicites du fait des personnes qui les font, ou des circonstances qui les accompagnent. De même en effet que la Sainte Vierge précéda son Fils à Cana pour y préparer Sa venue, de même l'Eglise, dont Marie était alors l'emblème, prévient l'intervention du Sauveur dans l'alliance de Ses fidèles, car elle ne permet en sa présence aucun engagement de cette sorte qu'après plusieurs enquêtes privées et publiques, auxquelles chacun des interrogés est tenu de répondre en conscience et dont les conclusions obligent les intéressés sous peine, non plus seulement de perdre tout

droit aux effets civils du Mariage, mais de voir celui-ci nul ou illicite et en tout cas sacrilège.

C'est en second lieu l'assurance d'être au besoin rappelées et soutenues par une autorité irréfragable, puisqu'à toutes les noces chrétiennes comme à celles de jadis en Galilée, avec les parents et les amis, Jésus et Ses disciples sont aussi conviés: « *Vocatus est autem et Jesus et discipuli ejus ad nuptias.* »<sup>1</sup> Qu'est-ce en effet que cet autel où s'agenouillent d'ordinaire les époux catholiques pour échanger leurs serments solennels sinon, d'après Saint Ambroise, *la forme même du Corps du Christ?*<sup>2</sup> Quel est le secours qu'ils y sollicitent du Ciel si ce n'est l'action bienfaitrice du Divin Rédempteur et par conséquent Jésus Lui-même? Qu'est le Prêtre auquel ils confient leurs promesses sinon le Représentant du Sauveur, ou, pour mieux dire avec Saint Chrysostôme, un autre Christ: *Sacerdos alter Christus?* Or, on ne saurait ni leurrer pareil témoin, ni jamais se soustraire à ses revendications, sa personne, sa puissance, et sa justice étant éternelles. Mais on ne sau-

<sup>1</sup> St. Jean, ch. II, v. 2.

<sup>2</sup> St. Ambroise, *Livre IV des Sacrements*, ch. XI, n. 7.



rait davantage mentir impunément à Ses Ministres, témoins Ananie et Saphire, frappés de mort sur l'heure pour avoir voulu tromper le Prince des Apôtres. Pareil châtiment sans doute n'a pas toujours atteint quiconque a induit volontairement le Prêtre en erreur; mais il a marqué en cette circonstance l'état de mort de toute âme qui ment en matière grave au délégué du Seigneur dans l'exercice du Saint Ministère; il en a prédit le sort au delà du tombeau si elle paraît devant son juge sans avoir réparé son mensonge, et c'est assez pour tenir en respect.

Enfin, avec la validité et l'existence des promesses matrimoniales, c'est aussi leur teneur dont le Sacrement détermine la nature et l'étendue. Il suffit pour s'en convaincre de remarquer la formule proposée aux époux par la Liturgie catholique à l'effet d'obtenir la faveur qu'ils réclament: « *Un tel, acceptez-vous une telle ici présente pour votre légitime épouse selon la pratique de notre Sainte Mère l'Eglise?* » Et réciproquement: « *Une telle, acceptez-vous un tel...?* » Or, cette pratique, Saint Paul l'a résumée en montrant dans l'union de Jésus avec

Son Eglise le type de l'union des époux. Donc, comme le Christ a quitté Son Père pour ce monde afin de s'attacher à l'Eglise, comme *il est le Chef de Celle-ci*,<sup>1</sup> *qu'Il l'a aimée, jusqu'à Se livrer pour Elle*,<sup>2</sup> *jaloux de La voir entourée d'honneurs, sans taches, ni rides, ni tares d'aucune sorte, mais sainte et immaculée*,<sup>3</sup> et qu'Il ne cesse de la combler de Ses faveurs, ainsi l'époux, fallût-il laisser son père, sa mère et toute autre affection, devra s'attacher à son épouse, la conduire, la chérir jusqu'à supporter toutes les peines pour lui valoir tout honneur et lui éviter toute injure et toute épreuve. – Comme l'Eglise est soumise au Christ, Le vénère, en procure la gloire par tous les moyens en son pouvoir, ainsi la *femme chrétienne obéira à son mari*,<sup>4</sup> l'entourera des plus grands égards et s'efforcera d'en servir en tout et pour tout les intérêts. – Comme le Christ et l'Eglise sont animés d'un même esprit, poursuivant le même but avec des moyens

<sup>1</sup> St. Paul *aux Ephésiens*, ch. V, v. 23.

<sup>2</sup> St. Paul *aux Ephésiens*, ch. V, v. 25.

<sup>3</sup> St. Paul *aux Ephésiens*, ch. V, v. 27.

<sup>4</sup> St. Paul *aux Ephésiens*, ch. V, v. 24.

identiques et sans jamais chercher ailleurs d'autres satisfactions, les époux selon le cœur du Fils de Dieu et de Son Eglise devront autant qu'il est en eux penser et vouloir de même. — Et ainsi le oui sacramentel prononcé par chacun des conjoints à son tour, entraîne leur consentement implicite à toutes ces dispositions mutuelles et à toutes leurs conséquences.

Mais entre celles-ci, deux sont si essentielles que la Liturgie a voulu leur réserver l'occasion d'être plus explicitement reconnues et sanctionnées.

En premier lieu, pour représenter exactement l'union du Christ avec l'Eglise, l'union de l'homme et de la femme doit pouvoir aussi multiplier les vrais adorateurs du Très-Haut, de même que pour ne le céder en intimité à aucune autre elle doit comprendre tout l'être des contractants et unir leurs corps comme leurs esprits et leurs cœurs; il importe donc que les époux ne puissent jamais contester le droit mutuel qui en ressort, droit qui fait d'eux dorénavant une seule et même chair, d'après le mot de la Genèse répété par le Sauveur:

« *Et erunt duo in carne una;* » <sup>1</sup> droit dont l'usage ne devra jamais enfreindre les plans de l'Éternel pour le développement de la race humaine: « *Crescite et multiplicamini.* » <sup>2</sup> Aussi, à peine chacun d'eux s'est-il lié par les promesses solennelles immédiatement enregistrées par le Ciel et dont désormais ils Lui devront compte, que sur l'invitation du Prêtre ils se donnent publiquement la main: et la Trinité Sainte alors de ratifier et de sanctifier leur donation réciproque par la parole et la bénédiction de son Ministre: « *Je vous unis en mariage au nom du Père, du Fils, et du Saint Esprit: Ego conjungo vos in matrimonium, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* »

C'est le représentant du Seigneur qui a parlé de la sorte, le même qui venait d'être pris à témoin par les époux de leurs promesses réciproques et qui avait tout droit de les entendre au nom du Ciel, chargé qu'il était par l'Église du soin des âmes qui les prononçaient. Que faut-il de plus pour rendre pareil contrat indissoluble et le mettre au dessus de tout pou-

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. XIX, v. 5.

<sup>2</sup> Genèse, ch. IX, v. 1 et 7.

voir humain? N'est-ce pas le Christ en personne qui a dit: « *L'homme ne peut séparer ce que Dieu a uni: Quod Deus conjunxit homo non separet?* »<sup>1</sup> Donc, l'indissolubilité du Mariage ressort aussi de ces paroles rituelles: les entendre, c'est la reconnaître, et qui pourrait nier l'avantage de la rappeler à ceux qui se marient? Sans elle, leur union resterait précaire et partant imparfaite, car l'égoïsme humain est naturellement opposé à l'affection, aux égards, aux sacrifices dont il ne peut escompter le profit à long terme, et toujours au contraire il est enclin à rechercher les jouissances qui lui paraissent supérieures, plus faciles ou simplement nouvelles. Révocable, leur union ne répondrait pas non plus à son but principal, la propagation et la meilleure formation de l'espèce qui réclament des soins suivis pendant le plus long temps possible, et elle manquerait en outre à son prototype, l'alliance du Christ avec Son Eglise, alliance éternelle en effet puisque *les paroles du Fils de Dieu ne passent pas*,<sup>2</sup> et à sa Bien Aimée l'Epoux divin a dit: « *Je suis*

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. XIX, v. 6.

<sup>2</sup> St. Mathieu, ch. XXIV, v. 35.

*avec vous jusqu'à la consommation des siècles: Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem saeculi.* » <sup>1</sup>

Après cela, Mesdames, serait-il permis de douter encore qu'à être échangés devant l'Église catholique, selon ses règles et ses coutumes, les engagements des époux chrétiens gagnent une validité, une authenticité, une netteté particulièrement à l'abri de toute contestation? Mais il ne sera pas moins utile d'établir la force qu'ils y gagnent, à savoir: une réalisation plus fidèle, plus aisée et sûrement conforme à la volonté de Dieu; ce sera l'objet de notre deuxième point.

## II.

Cette réalisation plus fidèle, plus aisée, plus sûrement conforme aux préceptes divins, l'intervention de Jésus aux promesses de Ses fidèles lors de leur mariage suffirait à la prouver. Souvenez-vous plutôt de Sa conduite aux no-

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. XXVIII, v. 20.

ces de Cana: à la requête de Sa Mère, au moment où allait tarir la provision de vin jugée suffisante pour tout le temps des fêtes nuptiales, Il la renouvela miraculeusement; de la sorte, Il mit les époux à même de faire honneur jusqu'à la fin à leur invitation et mieux encore qu'au commencement puisque le nouveau vin fut trouvé plus exquis; Il leur épargna une humiliation, un embarras ou une dépense supplémentaire, et se les attachant par ce nouveau bienfait, Il augmenta d'autant leur foi et leur obéissance à Ses leçons. N'était-ce pas promettre par avance aux Chrétiens qui, sur l'ordre de l'Eglise, inviteraient le Seigneur à leurs noces, des secours surnaturels opportuns et surabondants, secours capables de conserver sans cesse à leur union sa force et son intimité des premiers jours, voire même de lui acquérir une perfection plus grande en dépit des heurts, des lassitudes, des séductions étrangères, des outrages du temps, de toutes les péripéties possibles, secours à l'effet de ne point se laisser abattre par les souffrances inséparables de tout ce qui est humain, secours aussi pour ne pas sacrifier à des satisfactions illicites et passa-

gères les joies et les récompenses qui dureront toute l'éternité?

Du reste, Mesdames, si vous avez besoin d'être confirmées dans cette interprétation, rappelez-vous d'une part la parole que nous redisons tout à l'heure pour déclarer inviolables et indissolubles les unions dont la race humaine attend son avenir: « *Ce que Dieu a uni, l'homme est inhabile à le disjoindre.* » <sup>1</sup> Pensez d'autre part à la divinité de Celui qui l'a prononcée, par conséquent à Sa justice, à Sa bonté, à Sa puissance infinie, qui répugneraient à imposer des lois sans aider puissamment à les accomplir, et dites si avec l'Eglise de tous les temps le Concile de Trente n'a pas eu raison de proclamer que la grâce du Sacrement de Mariage perfectionne l'amour naturel des époux l'un pour l'autre, affermit leur union indissoluble, les sanctifie eux-mêmes; et de là, sans contestation possible pour un véritable chrétien, à moins d'empêchements posés par eux, une plus grande constance, des difficultés moins nombreuses et une conformité plus complète à la loi divine dans la réalisation de leurs engagements.

<sup>1</sup> St. Mathieu, ch. XIX, v. 6.



Faut-il dès lors s'étonner que l'Eglise veuille aussitôt préciser plus nettement encore le triple effet de ce Sacrement? Un usage immémorial veut que l'époux mette un anneau au doigt de son épouse comme marque et memento perpétuel de leur alliance; le Prêtre bénit cette bague, en demandant au Seigneur qu'elle éveille toujours dans l'âme de qui l'aura reçue les sentiments de fidélité indispensables à la paix, à la régularité, à la mutuelle affection du ménage; et tandis que le mari met lui-même à sa compagne cette chaîne emblématique, le Ministre du Christ fait sur eux le signe de la Croix au nom de la Trinité Sainte pour leur indiquer la meilleure source de leur fidélité.

Viennent ensuite accompagnant l'Oraison Dominicale, plusieurs invocations au Très-Haut afin qu'Il daigne confirmer, conserver, protéger, fortifier l'union qui vient de se conclure; et ces vœux, prescrits par l'Eglise interprète infailible des volontés divines, disent déjà aux nouveaux époux de quels aides précieux ils ont enrichi leur alliance.

Le Prêtre enfin demande au Ciel qu'ils respectent dans le Mariage les lois établies par le

Créateur au bénéfice du genre humain: ce leur est une garantie des grâces que leur réserve le Sacrement pour aider à ce respect et conserver en même temps à ceux qu'il vient d'unir, après la dignité en ce monde, la récompense éternelle dans l'autre: « *Ut qui te auctore junguntur te auxiliante serventur.* »

Avec cette prière, Mesdames, les rites du Sacrement du Mariage ont pris fin; mais l'Église a invité les époux à inaugurer leur nouvelle vie par l'audition de la Sainte Messe; et durant l'Auguste Sacrifice, avec plus d'insistance encore, cette bonne mère reprendra ses suppliques en leur faveur. En particulier, quand à la voix du Prêtre le Fils de Dieu sera descendu réellement et substantiellement sur l'Autel à l'état de victime, forte de cette présence et des louanges adressées alors à la bonté et à la puissance divines qui ont si admirablement établi, organisé et maintenu la famille en dépit des révoltes des hommes, Elle réclamera pour l'épouse toutes les qualités et toutes les précautions capables d'assurer le bonheur du ménage, et pour les deux conjoints une existence réjouie par la vue de plusieurs géné-

rations d'enfants; en particulier encore, quand les nouveaux mariés seront sur le point de quitter le temple témoin de leurs solennels engagements, Elle ordonnera au Ministre de Son Divin Fils de prononcer sur leurs têtes la Bénédiction donnée jadis par Dieu aux Patriarches et les souhaits les meilleurs pour leur Eternité.

Dès lors, Mesdames, comment ne pas applaudir aux chaleureuses félicitations portées après la Cérémonie à ceux qui viennent de contracter leur union en face de Jésus? Quelle que soit en effet pour eux la pénurie de l'heure présente, quelles que soient les épreuves que le lendemain leur réserve, l'Eglise a exprimé au Christ l'intérêt qu'Elle leur porte, Il ne leur manquera jamais, surtout aux heures difficiles! Mais de plus comment ne pas féliciter aussi ceux qui leur tiennent ou leur tiendront de près dans l'avenir? A l'exemple des invités de Cana, ils bénéficieront personnellement des largesses du Seigneur pour ceux qu'il a unis. Comment ne pas complimenter encore leur pays? A l'instar du festin de Galilée, il n'aura qu'à se réjouir des secours célestes reçus par les siens. Comment enfin ne pas donner aussi des élo-

ges à tous ceux qui ont assisté à cette cérémonie avec l'esprit remémoré dans notre entretien? S'ils reçurent un jour le même Sacrement, ses grâces en sont ravivées avec son souvenir; et qu'ils l'aient reçu ou non, la pensée des bienfaits du Mariage Chrétien aura grandi chez eux la foi, comme le premier miracle public de Jésus augmenta la confiance de Ses disciples en leur révélant Sa gloire: « *Manifestavit gloriam suam et crediderunt in eum discipuli ejus.* » <sup>1</sup>

Donc, Mesdames, tant pour le Mariage que pour les autres Sacrements, ce que nous disions dès nos premières Conférences est exact: ils portent la grâce à qui les reçoit; mais ils la découvrent, la préparent, ou la réveillent, ou la confirment chez quiconque assiste à leur réception avec recueillement et intelligence: d'où l'utilité incontestable d'approfondir les cérémonies qui les accompagnent: vous l'avez comprise en suivant cette série d'entretiens, quelques-unes avec une fidélité édifiante que le mauvais temps a rendu parfois plus méritoire encore et dont je me plais à les féliciter;

<sup>1</sup> St. Jean, ch. XI, v. 11.

mais le profit de cette étude serait éphémère et bien limité, si vous ne faisiez le possible pour conserver en vos âmes le souvenir et répandre autour de vous le bénéfice des Conférences qui ont obtenu votre si bienveillante et si flatteuse attention; c'est pourquoi, celle-ci et votre piété m'en sont de précieuses garanties, vous agirez en conséquence pour servir votre salut et le salut des vôtres.

Et alors la Société de Marie Réparatrice en accueillant dans sa chapelle et en aidant de ses prières nos pieux entretiens, aura répondu une fois de plus à la fin principale de son existence et d'une façon particulièrement digne d'éloges. En effet, donner à des âmes chrétiennes une notion plus exacte et plus complète de la Messe et des Sacrements, n'est-ce pas un moyen choisi de prévenir et de réparer les outrages faits à Notre Seigneur dans les diverses manifestations de Sa Bonté Divine? Mais en outre, servante fidèle et empressée du Siège de Pierre, en travaillant à conserver ou à rendre ainsi aux signes sensibles de la grâce toute leur force, cette même Société aura servi sans délai les plans du Souverain Pontife Pie X si

désireux de maintenir dans leur primitive jeunesse toutes les institutions de l'Eglise: or, est-il œuvre plus enviable que de s'associer de tout son pouvoir au travail du Vicaire du Christ, surtout quand on fait profession d'être toute à Jésus Réparateur comme Marie, avec Marie et par Marie Réparatrice?

A ces divers titres, Mesdames, comment votre humble Conférencier ne serait-il pas heureux d'avoir contribué à une œuvre aussi riche en consolations immédiates qu'en promesses de salut? Que fera-t-il dès lors pour en remercier le Ciel? Après avoir traité des Rites principaux de la Sainte Liturgie, il approfondira ceux qui moins importants sont toutefois fertiles en édification; et dans un temps pas trop éloigné, si Dieu l'a pour agréable, il vous invitera à une autre série d'entretiens, avec le ferme espoir de vous trouver dociles à son appel et toujours aussi jalouses de découvrir les bienfaits de Notre Seigneur dans les actes publics de Son Eglise, pour le plus grand bien de toutes les âmes et la plus grande gloire de Dieu: *Ad majorem Dei gloriam!*

# TABLE

---

AVANT-PROPOS . . . . . Pag. 7

## Des Cérémonies de la Messe.

PREMIÈRE CONFÉRENCE. - De l'Autel, du Prêtre, de l'Assistance . . . . .	13
DEUXIÈME CONFÉRENCE. - Depuis le Commencement de la Messe jusqu'après l'Évangile . . . . .	33
TROISIÈME CONFÉRENCE. - De l'Offertoire . . . . .	51
QUATRIÈME CONFÉRENCE. - De la Consécration . . . . .	71
CINQUIÈME CONFÉRENCE. - De la Communion . . . . .	91

## Des Cérémonies des Sacrements.

SIXIÈME CONFÉRENCE..... - Du Baptême . . . . .	111
SEPTIÈME CONFÉRENCE.. - De la Confirmation . . . . .	133
HUITIÈME CONFÉRENCE.. - De la Pénitence . . . . .	151
NEUVIÈME CONFÉRENCE. - De l'Extrême-Onction . . . . .	171
DIXIÈME CONFÉRENCE.... - De l'Ordre - Du Prêtre . . . . .	191
ONZIÈME CONFÉRENCE.... - De l'Ordre - De l'Évêque . . . . .	211
DOUZIÈME CONFÉRENCE. - Du Mariage . . . . .	235

IMPRIMATUR

FR. ALBERTUS LEPIDI O. P.,  
S. P. A. Magister.

IMPRIMATUR

JOSEPHUS CEPPETELLI Patr. Constantin.,  
Vicesgerens.